U d'/of OTTAWA
39003002379062

TRISTAN

LA MORT DE SENEQVE

Il a été tiré de cet ouvrage quatre-vingts exemplaires sur papier Van Gelder.

Tous ces exemplaires sont numérotés et parafés par le Secrétaire général de la Société.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

TRISTAN

LA MORT DE SENEQVE

TRAGÉDIE

ÉDITION CRITIQUE

PUBLIÉE PAR

JACQUES MADELEINE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1919

Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
1929
.M7
1919

INTRODUCTION

Par le triomphe éclatant de *La Mariane* en 1636, Tristan s'était porté au premier rang des maîtres du théâtre, à côté de Corneille, en meilleure place que Mairet, qui allait sur la fin de sa carrière, et Rotrou, qui n'avait pas encore écrit les deux pièces par où son nom s'imposa.

Au commencement de 1638, encore au Marais, mais sans Mondory, la tragédie de *Panthée*, bien que pleine de mérite, avait moins réussi que *La Mariane*. L'esprit du poète s'était alors tourné vers d'autres horizons. Après avoir, dans *Les Amours de Tristan*, réédité en 1638 ses *Plaintes d'Acante & autres œuures* de 1633, accrues d'un certain nombre de Sonnets et de Stances, il avait publié en 1641 un nouveau recueil de vers, *La Lyre*. Puis, coup sur coup, en 1642-1643, ce furent des *Lettres Meslées*, un roman, *Le Page Disgracié*, des *Plaidoyers Historiques*.

Ce n'est qu'environ huit ans après *La Mariane* et six après *Panthée* que l'Hôtel de Bourgogne monta *La Folie du Sage*, tragi-comédie. Mais le véritable retour de Tristan à l'art auquel il devait le plus clair de sa renommée, — encore qu'il soit bien permis de préférer ses vers lyriques à ceux qu'il mettait en la bouche de ses personnages, — se fit, cette année 1644, avec *La Mort de Seneque*, qui inaugura, ou autant dire, l'Illustre Théâtre.

L'Illustre Théâtre s'était constitué par-devant notaire à la date du 30 juin 1643. L'acte, dont la minute existe aux archives d'une étude parisienne, a été publié à plusieurs reprises.

En voici seulement ce qui nous importe :

« Furent presents en leurs personnes : Denis Beys, Germain Clérin, Jean-Baptiste Poquelin, Joseph Béjart, Nicolas Bonnenfant, Georges Pinel, Magdelaine Béjart, Magdelaine Malingre, Catherine de Surlis, Geneviève Béjart...

« Lesquelz ont faict et accordé volontairement entre eulx les articles qui ensuivent soubz lesquelz ils s'unissent et se lient ensemble pour l'exercice de la comedie, affin de conservation de leur trouppe sous le tiltre de l'Illustre Theatre...

« *Item* que les pieces nouvelles de théâtre qui viendront à la trouppe seront disposées sans contredit par les auteurs, sans qu'aucun puisse se plaindre du rolle qui luy sera donné ; que les pièces qui seront imprimées, si l'autheur n'en dispose, seront disposées par la trouppe mesmes à la pluralité des voix, sy l'on ne s'arreste à l'accord qui en est pour ce faict entre lesd. Clérin, Poquelin et Joseph Béjart, qui doivent choisir alternatifvement les héros, sans préjudice de la prérogative que tous les susd. accordent à lad. Magdelaîne Béjart de choisir le rolle qui luy plaira... »

Des dix associés, il semble qu'il n'y ait guère que Madeleine Béjart qui eût déjà paru sur les planches et de qui les preuves de talent fussent faites. On a quelques raisons de supposer qu'en 1636 elle tenait des emplois d'utilité au Marais, vers le moment même où l'on y représentait *La Mariane*. Depuis, elle avait joué en province. Cela suffisait à lui créer un prestige et lui donner le pas sur ses camarades. C'était, en 1643, une femme de vingt-cinq ans, une belle rousse (détail que nous apporte un libelle du temps), hardie et séduisante. Et visiblement elle est ici l'organisatrice. Son frère, Joseph Béjart, était de deux ans plus âgé, et sa sœur Geneviève, de près de six ans plus jeune qu'elle. Catherine de Surlis, ou des Urlis, fille d'un commis greffier, était mineure comme Geneviève Béjart. De Madeleine Malingre on ne sait que dire.

Le doyen de la bande était Georges Pinel, qui pouvait avoir amplement dépassé la trentaine, et qui exerçait la profession de maître-écrivain. Denis Beys avait pour parent un poète, Charles Beys, et Germain Clérin pour sœur une comédienne du Marais. Nicolas Bonnenfant sortait d'une étude de procureur où il était clerc. Et Jean-Baptiste Poquelin, qui venait d'atteindre sa vingt et unième année, allait, quelques mois plus tard, prendre son nom de Molière. — Il était, avec Madeleine Béjart, l'âme de l'entreprise.

Former une troupe de théâtre, et même d'Illustre Théâtre, n'offrait pas de grande difficulté. Il y en avait plus à réunir quelque argent et à s'assurer d'une salle de spectacle. Ce n'est que le 13 septembre que put être pris à bail le Jeu de Paume des Mestayers « sis sur le fossé et proche la porte de Nesle » (emplacement des nos 10, 12, 14 de la rue Mazarine actuelle).

Les travaux d'aménagement devaient être achevés pour le jeudi 31 décembre, et il paraîtrait que les entrepreneurs tinrent parole. C'est donc dans les premiers jours de 1644, peut-être même dès le 1er janvier que l'Illustre Théâtre commença ses représentations. Fut-ce expressément avec *La Mort de Seneque ?* il reste en tout cas certain que *La Mort de Seneque* fut la première « nouveauté » que donnèrent les Béjart, Molière, et consorts.

« Pour apprendre au public le chemin de la porte de Nesle, dit M. Bernardin, ces comédiens demandèrent une tragédie au célèbre auteur de *La Mariane.* » Faut-il penser en effet que la pièce fut demandée, commandée à Tristan ; ou Tristan l'apporta-t-il ? Madeleine Béjart, on l'a vu, avait pu se rencontrer avec le poète chez Mondory créant le rôle d'Hérode. Mais ils se connaissaient d'autre part. En 1634, le chevalier L'Hermite de Vauzelle, frère de Tristan, avait épousé une parente des Béjart. Et un ami de Tristan, faisant comme lui partie de la maison de Monsieur Frère du Roy, M. de Modène, avait eu de Madeleine une fille, baptisée en juillet 1638. Le fait de ces relations n'implique en rien que la démarche soit venue plutôt de la comédienne impatiente de jouer que du poète désireux d'être joué. Mais ce dernier, de quelque façon que l'on tranche l'alternative, a pu ne se mettre à l'œuvre qu'en vue de l'Illustre Théâtre. Du commencement de juillet à la fin de septembre on compte six mois pleins; même s'il ne faut pas reculer de plusieurs semaines la première de *La Mort de Seneque*, c'était là pour écrire cinq actes bien plus de temps qu'il n'en fallait à Tristan, qui ne travaillait que trop vite et trop facilement. — Par contre, il s'était déjà repris à composer pour la scène, comme en témoigne *La Folie du Sage*, dont la date de représentation, 1643, 1644, est imprécise.

Au demeurant, que la pièce ait été offerte ou sollicitée, la nuance n'est que d'une importance assez faible.

L'acte d'association conférait à Madeleine Béjart la prérogative, pour toute pièce, du rôle « qui lui plairait », soit du premier rôle, le meilleur et le plus beau. Dans *La Mort de Seneque*, elle fut donc Epicaris. Cela, nous le savons par Tallemant des Réaux qui, en l'*Historiette* de *Mondory et autres comédiens*, dit de « la Béjard: Je ne l'ay jamais veûe jouer ; mais on dit que c'est la meilleure actrice de toutes... Son chef d'œuvre, c'estoit le personnage d'Epicharis, à qui Neron venoit de faire donner la question ». (Acte V, scène III.)

Ce point est le seul qui soit acquis. On aimerait penser que Tristan confia le rôle de Poppée à Catherine des Urlis ; mais uniquement parce que, toute sa vie, elle joua la tragédie, tandis que Geneviève Béjart devait, par la suite, se spécialiser dans les soubrettes de comédie. Est-ce Geneviève Béjart ou Madeleine Malingre à qui fut distribué le rôle de Pauline ? L'une ou l'autre, ou encore une Germaine Bourgeois qui, à l'origine, ne faisait pas partie de la troupe, mais y fut admise dès octobre 1643.

Pour les hommes, semblable incertitude. Béjart, Clérin et Molière avaient droit de « choisir alternativement (mais qui commença ?) les héros ». Ici, quels sont les « héros » ? Néron, Sénèque, Lucain... Sénèque est un peu marqué pour pouvoir être interprété avec assez d'autorité par quelqu'un de très jeune... Joseph Béjart avait vingt-sept ou vingt-huit ans ; Georges Pinel était encore son aîné... Plus que de s'aventurer en de si vaines conjectures il est à propos de constater que la tragédie de Tristan comportait neuf personnages masculins, pour six acteurs seulement. De plus graves difficultés sont résolues sans peine dans le *Roman Comique* de Scarron. Sénèque ne paraît ni au troisième, ni au quatrième acte, et Milicus ne paraît qu'au troisième. On ne revoit plus Lucain après le début de l'acte IV, et Silvanus n'est que du V. Rufus, rentrant dans la coulisse à la fin de la scène II de l'acte II, a tout le temps d'y changer de costume pendant que conversent longuement d'abord Epicaris et Lucain, puis le même Lucain et Sénèque, pour revenir, en Procule, à la scène sixième et dernière de cet acte ; et, à l'acte III, Procule ne rencontrera pas Rufus, que l'on n'y voit point. Autrement dit, trois des acteurs peuvent se charger chacun de deux rôles.

C'est une solution. Il n'est pas non plus invraisemblable que les associés aient fait appel à des concours étrangers, ceux par exemple de Nicolas Desfontaines, Daniel Mallet et Philippe Millot : ces noms ne figurent sur divers actes de la société de l'Illustre Théâtre, le premier qu'en juin, les autres qu'en juillet 1644 ; mais on a pu avant ces régularisations utiliser leurs services.

En outre il a bien fallu engager plusieurs figurants, puisque Néron ne se présente guère qu'entouré de ses Gardes, et que ceux-ci, à l'acte II, procèdent à l'arrestation d'Epicaris, et plus tard la remettent entre les mains des bourreaux ou se saisissent de tel ou tel des conjurés.

Un autre personnage accompagne volontiers l'empereur. C'est Tigillin. L'empereur lui parle, le prend à témoin, lui donne des ordres. Tigillin ne répond jamais, n'ouvre pas la bouche ; c'est le personnage muet. La raison de ce silence ne doit-elle pas se chercher en l'indigence de personnel de l'Illustre Théâtre ?

Et ce pourrait bien être là, en somme, un indice que la pièce ait été faite sur commande. Il s'explique mal, autrement, que Tristan pousse à un tel degré d'outrance l'esthétique du « Confident ».

On manque de renseignements précis sur le plus ou moins de faveur qui put accueillir *La Mort de Seneque*. Il est avéré que Madeleine Béjart fit une vive impression sur le public, puisque Tallemant, se fiant à la commune renommée, cite le rôle d'Epicaris comme étant « son chef-d'œuvre ». Mais le reste des interprètes devait montrer de l'inexpérience, et l'on n'ignore pas que Molière se trompait sur sa vocation quand il ambitionnait d'être un grand tragédien. Ce qui inclinerait pourtant à croire à un appréciable succès est qu'à l'automne de la même année, Tristan accordait à l'Illustre Théâtre une œuvre nouvelle, *La Mort de Chrispe, ou les Malheurs Domestiques du Grand Constantin*.

Il n'entre guère dans le cadre de ces éditions d'apprécier littérairement les œuvres publiées. On va donc se contenter de renvoyer aux rares comptes rendus qui existent de la tragédie.

Les frères Parfaict, tome VI de leur *Histoire du théâtre françois*, y blâment une « versification un peu trop épique ». Et c'est en

effet une remarque que l'on peut faire, mais sans la transformer en grief : trop souvent le style de Tristan trahit la hâte, par des négligences, des insuffisances, de la bizarrerie ; mais, toujours, et comme s'il ne pouvait en être autrement, son vers, en tant que vers, reste plein, ferme, sonore, expressif, et la rime s'y accroche, spontanée, riche et variée. Bref, des vers qui sont des vers ; des vers de poète ; et c'est là ce dont les frères Parfaict se formalisent.

Saint-Marc Girardin, tome IV de son *Cours de littérature dramatique* ou *De l'usage des passions dans le drame*, en l'un des chapitres consacrés à *L'Amour Conjugal*, allègue quelques répliques de Pauline, puis quelques répliques d'Epicaris, bien que ces dernières soient en dehors de sa démonstration. Il s'en excuse : « Je me suis laissé aller à citer ces vers... parce qu'ils sont beaux. » Il ne semble pas, lui, se plaindre qu'ils soient trop beaux.

Ernest Serret, dans un article du *Correspondant* du 25 avri 1870, *Un précurseur de Racine, Tristan L'Hermite*, a trop admiré *La Mariane* pour être entièrement juste envers *La Mort de Seneque*. Il lui assigne cependant son véritable rang, qui est le second, et de bien près.

« Tragédie réaliste, dit M. Bernardin, œuvre originale aux allures shakspeariennes »[1]. Et il loue « cette recherche consl tante de la vérité sous toutes ses formes », cette « observation curieuse », qui mettent en un tel relief les caractères véhéments d'Epicaris et de Poppée : Epicaris, ayant « malgré la flamme généreuse qui l'anime et l'épure,... conservé une crudité de langage qui est comme la marque indélébile de son ancien métier » de courtisane ; Poppée, que nous voyons « tantôt injurier et menacer les accusés (V, III), tantôt, gardant aux lèvres un sourire cruel, se jouer d'eux comme le chat de la souris (III, III), mais toujours impitoyable » et que rendent si odieuse ses « railleries froides et féroces »...

Après M. Serret, qui, à propos d une scène, il est vrai, de *La*

1. *Un précurseur de Racine, Tristan L'Hermite, sieur du Solier* (1601-1655), sa famille, sa vie, ses œuvres. Par *N.-M. Bernardin*, Paris, 1895, in-8 de XII et 632 pp. — Sur *La Mort de Seneque*, pp. 240-242, 418-450.

Mariane, trouve sous sa plume l'épithète : « plus shakspearienne que racinienne », mais avant M. Bernardin, le poète Pierre Quillard, dans une étude publiée par le *Mercure de France* d'août 1892, s'était exprimé ainsi : « Il y avait plus en Tristan qu'un précurseur de la tragédie classique. *La Mort de Seneque*, où il adapte au théâtre le quinzième livre des *Annales* de Tacite, n'est pas inférieure aux drames historiques de Shakspeare. Le Néron hagard qui interroge les conjurés lui-même en présence de ses affranchis et de Poppée, Epicharis arrogante et virile, Sabine Poppée acharnée et affolée, oublient, pour devenir les fauves que recèle toute chair humaine, les convenances de la tragédie... La réplique brutale et populacière (*Que deuroit-on coupper...*) eût écorché les lèvres des poètes qui vinrent par la suite... »

Un Shakspeare (on se demande si Tristan entendit même parler de Shakspeare pendant le très court séjour qu'il fit à Londres en 1634), un Shakspeare écrase qui mérite de lui être approché. Pour prendre la chose autrement, il n'est pas niable que l'art dramatique du commencement du XVIIe siècle français risquait volontiers des audaces dignes du grand Anglais, qui bientôt ne furent plus tolérées, et jouissait d'une liberté d'allures, affectait une vivace franchise, qui furent vite restreintes, jusqu'à l'excès. C'est ce que M. Bernardin [1] formule heureusement quand, pour un sommaire parallèle entre *La Mort de Seneque* et *Britannicus*, il oppose « la vision Louis XIII » à la « vision Louis XIV ».

C'est, ainsi qu'il vient d'être dit, des *Annales* de Tacite, livres XIV et XV, — nous rentrons, avec les « sources », dans notre domaine — que Tristan tira non seulement le sujet de sa pièce, mais sa pièce entière.

Est-il allé d'abord à Tacite ? Il avait, de son aveu, et de toute évidence, rencontré l'idée de *La Mariane* dans un livre alors en

1. N.-M. Bernardin. *Du XVe au XXe siècle, études d'histoire littéraire*. Paris, 1916, in-18 de 366 pp. — Sur *La Mort de Seneque*, pp. 67-95 ; c'est une conférence faite à l'Odéon en novembre 1911, pour une représentation de la pièce sur ce théâtre.

grande vogue. *La Cour Sainte*[1] de Nicolas Caussin, en son édition originale de 1624, ne comportait qu'un tome unique, où se lisait déjà l'histoire du roi Hérode. Mais l'ouvrage, souvent réimprimé, et augmenté de réimpression en réimpression, finit par former six amples volumes. Parmi les « vies & éloges de personnages illustres » successivement ajoutés, un chapitre d'une centaine de pages se consacre à « *Saint Paul & Seneque à la cour de Neron* » ; un autre dit « *Les vices & passions de Constantin le Grand deuant le Baptesme, auec la mort de Crispus et de Fausta* ». Du second de ces deux morceaux va bientôt sortir *La Mort de Chrispe, ou les Malheurs Domestiques du Grand Constantin*, comme sort du premier *La Mort de Seneque*. On voit que Tristan, lorsqu'il se trouvait en peine d'invention dramatique, ne laissait pas de feuilleter le copieux recueil du P. Caussin.

Son attention avait été également éveillée par un ouvrage publié en 1637, sans nom d'auteur sur le titre, mais que le Privilège révèle « composé par le sieur Mascaron Aduocat en nostre Parlement de Prouence » : *La Mort & les dernieres paroles de Seneque*[2].

Le dessein de l'avocat Mascaron, qui est le père du prédicateur Mascaron, demande explication. Tacite, narrant le suicide par ordre du précepteur de Néron, déclare vouloir s'abstenir de faire, comme il en a coutume, parler le héros de son récit, pour la raison que le discours, apologique ou philosophique, prononcé par Sénèque avant qu'on lui ouvre les veines a été répandu dans le public tel qu'il fut recueilli par les scribes (in vulgus edita ejus verbis). Mais précisément cette raison n'existe plus pour Mascaron : « Tout le monde regrette la perte de ses

1. *La Cour Sainte, ou l'Institution chrestienne des Grands. Auec les exemples de ceux qui dans les cours ont fleury en saincteté.* — Par le R. P. Nicolas Caussin, de la Compagnie de Iesus. — A Paris, chez Sebastien Chappelet, rue St Iacques, au Chapelet. MDCXXIIII. *Auec Priuilege & Approbation.* In-12.

2. *La Mort & les dernieres paroles de Seneque.* A Paris, chez Iean Camusat, ruë S. Iacques, à la Toison d'or. M.DC.XXXVII. *Auec Priuilege du Roy.* In-12, IX-11 ff., et 102 pp.

Dans une troisième édition (au moins la troisième) parue beaucoup plus tard, le titre est ainsi : *La Vie & les dernieres paroles de la mort de Seneque. Par Mascaron.*

dernieres paroles qui furent publiées après sa mort, ou plus vraisemblablement après celle de Neron, et qu'on voyoit encore du temps de Tacite... Pourquoi ne sera-t-il pas permis d'imaginer les dernieres paroles de Seneque, au lieu des veritables que nous n'avons pas, puis qu'outre le secours que nous tirons de Tacite & des autres Historiens, dans sa vie & dans ses écrits, il nous a laissé l'idée de cet ouvrage ? »

Ces « dernières paroles » supposées, encastrées dans la relation des dernières heures, occupent 102 pages ; 11 feuillets précédents sont emplis par une « Preface contenant l'Abregé de la vie de Seneque & quelques auis necessaires au Lecteur ».

Pas plus dans l'opuscule de Mascaron que dans le chapitre de Caussin, Tristan ne pouvait trouver grand'chose qui ne fût dans Tacite ; le plus simple était donc pour lui d'aller droit à l'Annaliste Latin, et c'est le parti qu'il prit.

De Caussin, il ne retint guère que l'hypothèse gratuite de Sénèque Chrétien. Où le R. P. Jésuite affirme avec audace, et non sans habileté, alléguant les autorités de « Flauius Dexter, vn tres ancien historien... Sainct Hierosme iudicieux... Tertullien tres grand autheur... Sainct Augustin » sans épithète..., Mascaron fait montre (peut-être que son fils lui en sut peu de gré) d'un franc scepticisme, et de plus que cela. On verra les points saillants de la discussion dans les notes aux vers 703-710 et 1830-1838.

De Mascaron il a gardé quelques traits, comme « l'éponge à presser », le « qu'vn lict et qu'vn tombeau ». Il lui emprunte aussi, ou à Caussin, l'orthographe : Tigillin, et non : Tigellin, en transcription de : Tigellinus ; d'ailleurs, détail assez mince.

Le reste vient de Tacite. Et ce reste, c'est toute la tragédie.

« J'avois copié mes personnages d'après le plus grand peintre de l'antiquité, je veux dire d'après Tacite, & j'étois alors si rempli de la lecture de cet excellent historien qu'il n'y a presque pas un trait éclatant dans ma tragédie dont il ne m'ait donné l'idée. J'avois voulu mettre dans ce recueil un extrait des plus beaux endroits que j'ay tâché d'imiter ; mais j'ay trouvé que cet extrait tiendroit presque autant de place que ma tragédie. »

Qui parle ainsi ? Tristan. Non ! Racine, dans la seconde Préface de *Britannicus*. Ce que Racine eut un moment l'intention

de faire pour *Britannicus*, on l'a fait ici pour *La Mort de Seneque ;* et les références en effet tiennent « presque autant de place » que le texte.

Il est curieux de constater à quel point Tristan se conforme à son modèle. Que l'on prenne par exemple la deuxième scène de l'acte premier, où Sénèque, en humeur de prudence, s'efforce d'obtenir que Néron accepte la restitution de ses munificences anciennes, et où Néron se dérobe avec une si inquiétante perfidie; c'est la « traduction » des paragraphes 53-56 du livre XIV des Annales, et une traduction aussi littérale que cela est possible en vers. Quant à la marche du drame, on se rendra compte aisément qu'il n'est pour ainsi dire pas un détail qui n'ait été dicté au poète par l'historien. Selon une expression lue plus haut, c'est une « adaptation ».

Est-ce à dire qu'il n'y ait aucune part de création ? Loin de là. Dans Tacite, si l'on réserve l'épisode de Volusius Proculus, très développé par Tristan, et le récit de la mort d'Epicaris, qui n'a pas été porté sur la scène du moins effectivement, dans Tacite, le portrait de cette « certaine femme, par l'esprit de qui iamais auparauant le soin des choses honnestes n'auoit passé » (neque illi ante ulla rerum honestarum cura fuerat), tient en quelques lignes, à la vérité suggestives; Poppée, mais bien avant (au livre XIII), a été peinte de main de maître ; au moment de la grande conjuration, elle ne quitte guère l'arrière-plan. Tristan les fait s'affronter l'une l'autre. Elles sont les deux plus impressionnantes figures de la tragédie.

Mais d'ailleurs, même lorsqu'il ajoute une valeur à un personnage, le poète reste aussi fidèle que possible à son système de respecter avant tout la vérité historique. Il n'introduit rien de son cru ; mais son apport sera de rassembler ce qui s'éparpillait. Au paragraphe 67 du livre XV, c'est le tribun Subrius qui cingle Néron de l'exposé des motifs que l'on a de vouloir sa mort ; Tristan attribue à Epicaris cette réplique (vers 1731-1744). Une adaptation de ce genre vaut création, et cette concentration de l'effet est bien d'un maître du théâtre.

Il eût peut-être fallu placer au-dessous des vers le texte latin lui-même. Mais Tacite n'est pas toujours de l'eau de roche.

Puisqu'une traduction s'imposait, il n'y avait pas apparence d'en aller choisir une, si excellente fût-elle, parmi celles que l'on a données de nos jours : les formes modernes eussent fait disparate, de façon fâcheuse, soit avec les vers, soit, surtout, avec les citations voisines, de Mascaron, ou de Caussin. On a cru devoir prendre un Tacite en français[1] publié à la date la plus rapprochée de celle de l'impression de la pièce, sans vouloir aucunement inférer que cette version soit précisément celle que Tristan a pu avoir entre les mains au moment où il composait son œuvre. Et au fond il importe assez peu qu'il s'en faille peut-être de quelques mois. L'essentiel est qu'elle ait paru presque exactement au même moment ; il ne faudrait pas non plus qu'elle fût de trop d'années plus ancienne. Parfois il sonne bizarrement à nos oreilles que le poète parle de la Garde Allemande dont Néron aimait à s'entourer, ou qu'il fasse de Procule un Chef de Squadre (d'escadre) et de Rufus un Colonnel (praefectus, disait Tacite). Il sied que la traduction vienne nous rappeler que c'est le langage du temps.

Au rebours de Tacite, Suétone [2] n'a à peu près rien fourni à Tristan. Peut-être, et tout au plus, et non pas seul, l'idée des « fureurs » de Néron, rappel des « fureurs » d'Hérode.

Mais Mascaron avait donné à Tristan, non sans doute qu'il fût besoin qu'on le mît sur la voie, une judicieuse indication en mentionnant le secours qu'offraient « les écrits » de Sénèque lui-même [3].

1. *Les Œuures de Corneille Tacite. Traduites de latin en françois par Messire Achilles de Harlay, sieur de Chanuallon, Marquis de Breual, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Priué.* A Paris, Chez la Veuve Iean Camuzat & Pierre Le Petit, ruë S. Iacques, à la Toison d'or. M.DC.XXXXIIII. *Auec Priuilege du Roy.* In-folio.

2. *C. Suetone Tranquille. De la vie des douze Cesars. Nouuellement traduit en françois & illustré d'annotations* (par *I. Baudoin*). A Paris, Chez Iean Richer, ruë S. Iean de Latran, à l'arbre verdoyant : Et en sa boutique au Palais sous le Perron Royal. M.DC.XI. *Auec Priuilege du Roy.* In-4°.

3. *Les Œuvres de Luc. Ann. Seneque, mises en françois par Matthieu de Chaluet, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat & President ès Enquestes du Parlement de Tholose, augmentées en cette edition de plusieurs Traictez non encore veus & fidelement traduits sur le Manuscrit par I. Baudoin.* — A Paris, Chez Pierre Rocolet, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, au Palais en la Galerie des Prisonniers, aux Armes du Roy & de la Ville. M.DC.XXXVIII. In-folio.

En effet, dans les diverses *Consolations*, les *Questions Naturelles*, principalement les *Epistres à Lucilius*, Tristan trouvait aisément ce que ne pouvaient lui fournir les *Annales* de Tacite, c'est-à-dire les éléments de reconstitution des « dernières paroles », y compris le beau monologue lyrique qui ouvre si magnifiquement le cinquième acte.

Il y trouvait même (puisqu'il faisait sienne la thèse du R. P. Caussin) des traces de Christianisme, ou, pour plus de précision, de ce Spiritualisme qui depuis bien longtemps déjà avait envahi les esprits, à Rome autant que dans le reste du monde.

Descriptions Bibliographiques.

La Mort de Seneqve fut imprimée pour la première fois, dans le format in-4°, en 1645, et il y eut deux réimpressions, de format in-12, l'une en 1646, l'autre en 1647.

Ces trois éditions (et encore peut-on bien hésiter à employer ce mot : *édition*) sont les seules qui parurent à l'époque ; et, contrairement à la bonne fortune dont *La Mariane*, *Panthée* et *La Mort de Chrispe* furent favorisées, il n'y eut aucune réédition au dix-huitième siècle.

Au commencement de notre siècle, une réimpression de la tragédie fut exécutée, en même temps que de toutes les autres œuvres dramatiques, tragédies, tragi-comédie, comédie et pastorale, de Tristan.

La Mort | de | Seneqve | Tragedie. || A Paris, | Chez Toussainct Quinet, au Palais, | souz la montée de la Cour des Aydes. | M.DC.XXXXV. | *Auec Priuilege du Roy.*

In-4° ; 6 ff. non chiffrés, et 122 pp.

Bibliothèque Nationale, Yf. 508.

Feuillet 1. — Frontispice.

Feuillet 2. — Titre.

Feuillets 3 et 4, et feuillet 5, recto. — *Epistre...*

Feuillet 5, verso. — *Extraict du Priuilege du Roy.*

Feuillet 6, recto. — *Les Personnages.*

Feuillet 6, verso. — *Argument du premier acte.*

Pages 1-122. — La Mort de Seneqve.

Au frontispice, une stèle supportant le buste de Sénèque se dresse dans un motif d'architecture, au milieu d'une baie par où se découvre un grand jardin dont l'allée centrale s'orne, à un rond-point, d'une vasque surmontée d'une statue. Sur la stèle,

cette inscription : *La | Mort | de | Seneque | par le* s^r^ | *Tristan l'hermite.* En haut du portique, les armoiries du Comte de Saint-Aignan. En bas, à gauche, sur une plinthe en retour d'équerre, à peine indiquées, les armoiries de Tristan L'Hermite. Au-dessous de la gravure, on lit : *A Paris Chez Toussainct Quinet au Palais | auec Priuilege du Roy, 1645.* — Le frontispice n'est pas signé.

Le Privilège est daté du 17 octobre 1644 ; l'Achevé d'imprimer, du 10 janvier 1645.

Malgré les beaux caractères italiques de l'époque, cette édition est déplorable. On sait que Tristan, par négligence de gentilhomme, ou plutôt par insouciance naturelle, corrigeait peu ses épreuves. Mais, ici, il semble bien qu'elles ne lui aient jamais été communiquées. La ponctuation et le système orthographique sont de la plus fantaisiste incohérence. Les mêmes mots prennent tour à tour des formes diverses ; tantôt on lit : *trouue*, tantôt : *treuue ; déjà* s'écrit de quatre ou cinq façons différentes. Il est facile d'observer que ces variations se produisent en général non point de page en page, mais d'un groupe de pages à un autre, et l'on pourrait presque évaluer le nombre des feuillets de copie que tel ouvrier typographe a eu à « composer », tandis que tel et tel autre avait devant lui un nombre de feuillets à peu près égal. Il n'y a donc rien dans ces irrégularités qui soit du fait de Tristan, et c'eût été un scrupule excessif que de vouloir les respecter : elles donnent parfois au texte un aspect baroque qui en rend la lecture pénible. Il a donc semblé urgent d'établir ici quelque uniformité sur le principe de la première graphie employée ; et il aurait été oiseux d'indiquer les corrections, puisqu'il ne s'agit ni de l'orthographe et de la ponctuation du poète, ni même d'un système suivi.

D'ailleurs, ce n'étaient que vétilles, et il y a plus grave : des non-sens, des vers faux, un vers absent.

Le vers 273 se lit : *Te puis-je preter l'Autheur de ma naissance ?* Une des deux éditions suivantes a corrigé : *Te puis-je comparer...* L'intention était bonne, et nous restituait les douze syllabes. Mais ce n'est pas cela. C'est évidemment : *Te puis-je preferer...* que Tristan avait écrit ; le contexte l'exige ; et l'inattention du

compositeur a transformé : *preferer* en : *preter*, tandis qu'il n'aurait pas mis : *preter*, s'il avait eu : *comparer* sous les yeux.

Vers 836 : *Mais iuge de cœur, & non pas de mon stile*. La rectification : *Mais iuge de mon cœur...* ne fait pas de doute.

Aux pages 97-98 (ici, 105-107), tout une série de méprises. La première scène du cinquième acte est entre Seneque et Pauline, sa femme, laquelle n'avait pas encore paru sur le théâtre. C'est à cause de cette particularité que la liste des interlocuteurs donne par erreur : SENEQVE, SABINE (Sabine Poppée figurait, au contraire, aux dernières répliques de l'acte précédent) ; qu'après le monologue lyrique de Sénèque, la manchette indique : *Sabine entre*, au lieu de : *Pauline entre ;* et que Sénèque, s'adressant à sa « chere moitié », dit : *Faut-il pleurer, Sabine...* (vers 1453). A la réplique, Pauline est dénommée : PAVLINE ; et toute la suite se rétablit dans l'ordre.

Vers 1712 : *Mais ie pourray cent fois auant que ie les nomme.* Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, *pourray* est corrigé à la main, d'une écriture ancienne, en : *mourray*. La leçon imprimée est, de toute certitude, fautive, étant dépourvue de sens ; et nulle autre correction ne se présente à l'esprit.

A la fin de la scène III, ou au commencement de la scène IV du cinquième acte, un vers, celui qui serait numéroté 1767, s'est perdu. Il serait assez difficile de croire à une omission de la part du poète. L'hypothèse est infiniment plus probable d'un accident, survenu à cause de ce passage d'une scène à l'autre et, pour cette même raison, resté inaperçu tant de l'éditeur de 1645 que de tous les autres. Toujours pour cette même raison, on est amené à admettre que le vers absent est bien celui qui devrait précéder, et non celui qui devrait suivre les répliques : SABINE. *Voicy le Centenier. Eh bien ?* LE CENTENIER. *La chose est faite.* Par conséquent le vers 1767, et non pas 1768.

Vers 1769 : *Quoy ! nous ne verrons plus cette perte de Cour.* Corrigé à la main sur l'exemplaire de la Nationale : *cette peste de Cour*. C'est la seule correction possible.

Vers 1744 : *De tout genre de mort l'on forme à son desir*. Il n'y a évidemment nul autre parti à prendre que de remplacer : *l'on forme*, par : *conforme*, et d'entendre qu'il est donné à Sénèque de

« choisir entre tous les genres de mort conformes à son désir » ou de « choisir entre tous le genre de mort conforme à son désir ». La phrase n'est certes pas d'une grande netteté, ni d'une parfaite clarté. Il pourrait venir à la pensée de lire : *la forme...* Mais on ne s'y arrêtera pas, car on n'y gagnerait rien. Et puis il faut éviter de s'éloigner trop de ce qui est imprimé : la nasale *on* existait sur le manuscrit ; et l'ouvrier, qui déchiffrait sans lire, aura pris pour un *l'*, un *c* tracé largement, à la façon d'une majuscule.

Vers 1817 : *Tous deux forment des loix qu'on ne peut vider*. Cette fois, au mot final, la confusion entre *ol* et *d* saute aux yeux. L'exemplaire de la Nationale corrige facilement : *vider*, en : *violer*, et, en rétablissant le sens, rend ainsi au vers la quantité dont le privait un nouveau méfait, le troisième du même genre.

Après cela, il n'y a plus grand intérêt à noter de simples « coquilles », nombreuses, comme : *Qui ne tous les mechans*, pour : *de tous les méchans* (vers 335) ; *toute à l'heure* (vers 547) ; *Les Dieux... ce sont seruis* (vers 618) ; *exogerer* (vers 808) ; *le fresle fit*, pour : *fil* (vers 1011) ; *pormy* (vers 1111) ; *raion*, pour : *raison* (vers 1297). Et il n'y avait aussi qu'à purger de ces fautes, sans en rien dire, le texte que l'on va lire. C'est même perdre un peu de temps que de remarquer qu'aux vers 380 et 1683 : *mourroit*, mis pour : *mouroit*, et : *suiuoit*, pour : *suiuroit*, sont des erreurs de temps amenant des faux sens ; et qu'au vers 389 : *à demy mort* s'accorde mal avec plusieurs sujets, chacun au pluriel.

Il n'y aura plus rien à dire de cette édition originale de *La Mort de Seneque*, après deux petites constatations. La première, que, bien qu'il tienne deux scènes du troisième acte, MILICVS ne figure pas à la liste des Personnages. La seconde, que l'Argument de l'acte I annonce trois scènes, et que cependant l'indication : scène III, ne se voit pas en tête des quatre répliques (quatre vers) échangées entre Sénèque et Rufus. L'oubli n'a pas été réparé ici ; la mise en pages seulement garde le souvenir de l'intention exprimée par l'Argument, en isolant ce bref tête-à-tête des deux hommes.

La Mort | de | Seneqve | Tragedie. | de Mr Tristan. || A Paris, | chez Toussainct Quinet, au | Palais, sous la montée de la Cour des Aydes. | M.DC.XXXXVI. | *Auec Privilege du Roy.*

In-12 ; 7 ff. non chiffrés, et 94 p.

Feuillet 1. — Titre.

Feuillets 2, 3, 4, 5 et feuillet 6, recto. — *Epistre...*

Feuillet 6, verso. — *Extraict du Priuilege du Roy.*

Feuillet 7, recto. — *Les Personnages.*

Feuillet 7, verso. — *Argument du premier acte.*

Pages 1-94. — La Mort de Seneqve.

Le Privilège, daté du 17 octobre 1644, est celui de l'édition in-4° ; l'Achevé d'imprimer porte la date du 28 septembre 1645.

Je dois d'avoir pu collationner cette édition de 1646 à l'extrême obligeance de M. Auguste Rondel, l'éminent lettré, l'érudit bibliophile si expert aux choses du théâtre. Il a bien voulu mettre son exemplaire de ce très rare in-12 à ma disposition, sur l'entremise de M. Jules Coüet, archiviste de la Comédie-Française, de qui les conseils m'ont été précieux cette fois encore, comme pour La Mariane. Je suis heureux de réunir ici M. Rondel et M. Coüet dans mes remerciements sincères.

L'édition in-12 de 1646 est tout aussi défectueuse que l'édition in-4 de 1645. Elle reproduit un bon nombre des erreurs de sa devancière, et ne se garde pas d'en ajouter de nouvelles.

Elle répète avec un soin jaloux les incorrections des vers 273, 380, 547, 1769, 1774, par exemple. Elle ne s'est pas avisée de l'absence du vers 1767.

Où il y avait : *Ils ne s'en sont lauez...* (vers 48), elle met : *Ils ne s'en sont l'auez...* Où il y avait : *Ou fourny de conseils...* (vers 206), elle met : *des conseils...* Elle fausse le vers 404 : *Sa rage vienne à bout des dernieres Citoyens*, le vers 577 : *En cét morne humeur*, et le vers 717 : *Procul qui s'auance.* Au vers 460, elle remplace *Que l'abord du Theatre...* par : *Que d'abord du Theatre...*; au vers 587 : *se detournant...* par : *ce detournant...*; au vers 648 : *Qu'vn lâche Tigillin...* par : *Qu'vn l'âge Tigillin...*; au vers 682 : *de ses trames...* par : *de ces trames...* ; etc.

A son actif, cependant : elle accorde le pluriel aux *demy-morts* du vers 389 et replace au temps exigé par le sens le : *suiuroit* du

vers 1683 ; elle amende en : *fresle fil*, le : *fresle fit* du vers 1011, et en : *mourray*, le : *pourray* du vers 1712. Elle trouve pour le vers 836 la bonne correction : *Mais iuge de mon cœur*... Elle est moins heureuse en ce qui est du vers 1817, qu'elle écrit : *Tous deux forment des loix que l'on ne peut vuider* ; les douze syllabes y sont, mais le sens n'y est pas venu. Acte IV, scène 3, elle restitue à Sévinus la réplique : *Il fut aussi parlé*... que l'édition originale avait le tort d'attribuer à Sabine, bien que celle-ci attendît encore son entrée, dans la coulisse. Acte V, scène 1, elle marque bien que les interlocuteurs sont Sénèque et Pauline, et elle fait dire à Sénèque : *Faut-il pleurer, Pauline*... ainsi qu'il sied ; mais elle oublie de modifier, tout près de là, la manchette : *Sabine entre.*

La Mort | de | Seneqve | Tragedie || *Sur l'imprimé.* | A Paris, Chez Toussainct Quinet, | au Palais, souz la montée de la | Cour des Aydes. | M.DC.XLVII.

In-12 ; 4 ff. non chiffrés, et 80 pp.

Bibliothèque Nationale, Yf. 6561.

Feuillet 1. — Titre.

Feuillet 2, recto et verso, et 3, recto. — *Epistre*...

Feuillet 3, verso. — *Les Personnages.*

Feuillet 4, recto et verso. — *Argument du premier acte.*

Pages 1-80. — La Mort de Seneqve.

Il n'y a pas de Privilège. Ce petit volume a donc toute l'apparence d'être une contrefaçon. Elle fut exécutée « sur l'imprimé », non pas de la précédente édition in-12, mais bien de l'édition originale in-4°. Divers indices portent à le penser. Le nom d'auteur est absent du titre, comme en 1645 ; également comme au titre de 1645, le mot *souz*, de : *souz la montée*... est terminé par un *z*. Plusieurs des rares améliorations apportées en 1646 ne se retrouvent pas. Par exemple, la réplique : *Il fut aussi parlé*... (vers 1303-1304) reste attribuée à Sabine, quand l'autre édition in-12 en avait fait retour à Sévinus. Au début du cinquième acte les interlocuteurs sont demeurés, fautivement, Sénèque et Sabine ; la manchette : *Sabine entre* est immuable ; et Sénèque continue à dire à Pauline : *Faut-il pleurer, Sabine*...

Un essai est fait, comme en 1646, pour remettre sur ses pieds le vers 838 : *Mais iuge de cœur et non pas de mon stile.* Si le copiste avait eu sous les yeux la correction : *iuge de mon cœur...*, comment ne l'eût-il pas adoptée ? Il écrit : *Mais iuge de ce cœur...*, ce qui ne répond à rien et méconnaît en outre l'opposition voulue entre : *mon cœur*, et : *mon stile.* De même, on s'est aperçu que le vers 1817 : *Tous deux forment des loix qu'on ne peut vider...*, était boiteux ; et le même remède a été tenté : *que l'on ne peut...* ; mais c'était celui, d'ailleurs inefficace quant au sens, qui nécessitait le moindre effort, et il est à remarquer que l'on prend l'orthographe : *vider*, de 1645, et non l'orthographe : *vuider*, de 1646.

Dans l'in-4°, au vers 1037, une lettre était tombée : *Quelqu'vn l'auit tiré hors de mon Cabinet.* Le premier in-12 corrige : *l'auoit...* ; le second in-12 préfère : *l'auroit...*, qui n'est pas préférable.

La correction au vers 1683 : *suiuroit...* est commune aux deux in-12, mais par pure coïncidence, due à la force d'évidence de la logique de la phrase.

Voyons maintenant les mérites particuliers de la contrefaçon. Elle est la première à prendre garde que le vers 273 est faux, et imagine de substituer le mot : *comparer* au mot *preter* (*preferer*). On a vu que l'expédient doit être rejeté. Mais elle a raison, au vers 380, de rectifier : *mourroit...* en : *mouroit...*, comme d'écrire : *tout à l'heure...* au vers 547. Et c'est tout, ou à peu près et sauf erreur.

Quant à ses torts, on ne saurait en donner une nomenclature complète. Elle répète tels qu'ils sont les vers 1769 et 1774, sans préjudice de mainte autre inexactitude de l'in-4°. Si elle évite celles qui sont personnelles au premier in-12, ce n'est que parce qu'elle les ignore. Mais elle en ajoute d'inédites !

Elle n'a pu retrouver le vers 1767. Mais elle omet une réplique formée du premier hémistische du vers 637.

Elle dit : *te donner...* pour : *de donner...* (vers 83) ; *orde...* pour : *ordre...* (vers 337) ; *se sera...* (vers 423) ; *poigardant...* (vers 425) ; *porpre...* (vers 459) ; *Que la bonté du sang...* au lieu de : *Que la bonté du sens...* (vers 508) ; *cét Ouurage...*, au lieu de : *vn Ouurage...* (vers 573) ; *Si tu pares toûjours...* au lieu de : *Si tu parles...* (vers 856) ; *tu veux qu'on te fourbisse...* au lieu de :

t'en fourbisse... (vers 1031) ; *les loix...* pour : *des loix...* (vers 1436) ; *Si pour me contenter...* au lieu de : *Vi pour me contenter* (vers 1572) ; *en le mettant au iour...* au lieu de : *en se mettant* (vers 1582) ; *Non, il faut que ie cede...* au lieu de : *que l'on cede...* (vers 1596). Souvent, on le voit, c'est de l'absurdité bien caractérisée qui est créée.

Une fois seulement, un déplacement de virgule semblerait susciter une nuance de sens intéressante. C'est au vers 55. Les deux premières éditions offraient : *Seneque n'en fut pas au moins, nul ne le croit.* Ici : *Seneque n'en fut pas, au moins nul ne le croit.* Mais pour que cela pût être pris en considération, il faudrait que quelque intelligence eût présidé à l'établissement de cette troisième édition. Afin de dissiper tout reste d'illusion à cet égard, on terminera en citant cette fin du vers 1124 : *ô crainte ricidule...*, ce commencement du vers 1142 : *Ce second coup m'accapable...*

Les cahiers d'un bibliophile. III. La Mort de Seneqve. Tragédie. Par Tristan l'Hermite. Nouvelle édition. Texte collationné sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'Auteur, par Edmond Girard. — Se trouve, A Paris En la Maison des Poëtes, 42, rue Mathurin Regnier, 42.

Petit in-4° ; 7 ff. et 126 pp.

Au 3e feuillet, la reproduction du titre de 1645.

Les feuillets suivants numérotés pages I-VIII, contiennent les liminaires.

Les pages 1-122 réimpriment, page pour page, la tragédie.

Aux pages 123-125 : *Bibliographie et variantes.*

A la page 126, cet « achevé d'imprimer » :

MDCCCCII — E. G. — L. G. — 18 septembre.

Cette réimpression de *La Mort de Seneque* par Edmond Girard peut valoir à peu près sa réimpression de *La Mariane*, en cette même collection des « Cahiers d'un bibliophile » où il a rassemblé tout le théâtre de Tristan, avec une bonne volonté louable, mais que souvent on voudrait plus efficiente.

L'insuffisance naturelle de sa méthode apparaît dans les trois pages d'Appendice qu'il intitule *Bibliographie et variantes.*

Il commence par déclarer que l'édition in-4° est « assez incorrecte » — ce qui est fort vrai — mais que les deux éditions in-12 « valent beaucoup mieux ». Sur ce dernier point, il convient de lui laisser toute la responsabilité de son assertion. On restera libre de juger que la première édition, si mauvaise qu'elle soit, vaut mieux que la deuxième qui vaut mieux que la troisième. Et sans doute M. Girard exagère-t-il quand il délivre un brevet de « typographe soigneux » au fabricateur des in-12. Il pourrait, en tout cas, employer le pluriel, car le typographe de 1646 n'est assurément pas le même que le typographe de 1647. Et non plus « le Typographe » n'est pas une entité.

Il triomphe d'avoir su rétablir, grâce audit typographe, le bon texte des vers 273, 836 et 1817. Mais pourquoi a-t-il voulu s'en prendre au vers 1769, sans autre secours que de lui-même ? Il l'imprime ainsi : *Quoy ! nous ne verrons plus cette perle de Cour ?...* ayant remplacé le mot : *perte* par le mot : *perle*. Et de s'en applaudir, en s'affirmant à lui-même que : « C'est fort bien en situation, surtout dans la bouche de Sabine-Poppée, qui, en maint endroit, manie l'ironie de terrible façon. » N'en déplaise à M. Girard, et en dépit de la terrible ironie si bien constatée chez Poppée, *perle de Cour* est tout aussi absurde que *perte de Cour* et n'est guère moins insolite. Au contraire, *peste de Cour* est une locution toute faite, une façon de parler courante au XVIIe siècle. Racine l'emploie dans la seconde préface de *Britannicus*. Il vient de flétrir Narcisse, le confident de Néron. Il poursuit : « J'ay choisi Burrhus pour opposer un honnête homme à cette peste de cour ; et je l'ay choisi plutôt que Seneque ; en voici la raison... » (On a prolongé la citation d'une dizaine de mots de plus qu'il n'était utile, uniquement pour le plaisir d'inviter à lire ce qui vient après, où Racine ne tient sa promesse que de la façon la plus ambiguë et imparfaite, peut-être par ce que la véritable « raison » était que Tristan avait choisi Sénèque.)

Revenons, après cette parenthèse, à : *peste de Cour*. La Fontaine dit, Fable IX du Livre X : « Mainte peste de Cour fit tant par maint ressort... » Si l'on cherchait un peu, il est probable que l'on trouverait des exemples plus exactement de l'époque de Tristan. L'éditeur des « Cahiers d'un Bibliophile » a donc perdu son temps

sur ce vers 1769 ; et l'amusant, c'est que cela l'a empêché de voir que le vers immédiatement précédant (*Voicy le Centenier. Eh bien? — La chose est faite*) se trouvait, dans toutes les éditions, dépossédé de la rime correspondante.

Un autre vers a arrêté l'attention de M. Girard, qui déplore de n'avoir, cette fois, « pu trouver la *correction indiscutable* » (c'est lui qui souligne *correction indiscutable*). Il s'agit du vers 943 : *Ce songe, absolument sont de vaines menaces*. Or voici que M. Bernardin [1] s'oppose à toute correction. — « Le vers de Tristan, dit-il, est très clair : « D'absolument vaines menaces sont ce songe. » La construction moderne serait : « Ce songe, ce sont de vaines menaces. » Mais des constructions semblables à celle de la phrase de Tristan, c'est-à-dire un substantif singulier servant d'attribut et placé devant un verbe qui s'accorde avec son sujet au pluriel, sans être séparé de l'attribut par le mot : *ce*, des constructions semblables, on en relèvera jusque dans les écrivains du dix-huitième siècle, dans Montesquieu, par exemple (*Esprit des Lois*, XX, 6) : « L'effet du commerce sont les richesses », ou dans Buffon (*L'Écureuil*) : « Sa nourriture ordinaire sont des fruits. » —

Peut-être objecterait-on cependant que ces deux phrases, retournées (Les richesses sont l'effet du commerce ; les fruits sont sa nourriture ordinaire), ne présentent plus rien que de très naturel. Tel n'est pas le cas du vers de Tristan. On l'a bien vu, lorsque M. Bernardin a commencé sa démonstration en intervertissant de même façon les termes de la proposition, sans réaliser la moindre analogie de sens avec ce qu'on obtient chez Buffon ou Montesquieu. M. Bernardin n'a-t-il pas poussé un peu trop loin l'ingéniosité ? Et ne faut-il pas prendre, pour une fois, le parti de M. Girard, et éviter d'attribuer trop délibérément au poète toute la responsabilité d'une étrangeté réelle, et qui peut aussi bien n'être qu'un effet de l'incurie des typographes.

1. *Postface à l'Édition des Œuvres dramatiques de Tristan L'Hermite dans les Cahiers d'un Bibliophile*, par *N.-M. Bernardin*, Docteur ès Lettres, Lauréat de l'Académie Française. Paris, En la Maison des Poètes, 32, avenue Félix-Faure, 1907, in-16 de 4 et XLV pages. (Tiré à 100 exemplaires numérotés et hors commerce.)

A cause de l'*Epistre* de dédicace *A Monsieur le Comte de Saint Aignan*, qui figure en tête de LA MORT DE SENEQVE, la bibliographie de cette tragédie peut se compléter par l'indication du volume suivant, également dédié au comte et comportant plusieurs poèmes qui se rapportent à lui :

LES | VERS HEROÏQVES | DV SIEVR | TRISTAN LHERMITE. || A Paris, | se vendent chez l'Autheur aux Marests du Temple, ruë Neufue | Saint Claude, à la maison de Monsieur Michault. | Chez | Iean Baptiste Loyson, dans la Salle Dauphine | du Palais, à la Croix d'Or. | Et | Nicolas Portier, proche le Puits Certain, à l'Image | Sainte Catherine. | M.DC.XLVIII. | *Auec Privilege du Roy*.

In-4° ; 4 ff. non chiffrés, 368 pp., et 7 gravures non comptées dans la pagination.

Privilège du 17 juin 1647. Achevé d'imprimer du 20 janvier 1648.

Dans l'Epitre dedicatoire de LA MORT DE SENEQVE, Tristan disait : « I'espere que vostre illustre nom seruira d'Asile à des productions plus heureuses : & que ie feray voir quelque iour par de plus magnifiques Vers, que vous estes Maistre de leur source... Possible feray-je vne peinture de vous, qui se pourra deffendre du temps... »

Dans l'Epitre dédicatoire des VERS HEROÏQVES, il dit : « Ie m'aquite de la promesse que i'ay faite à vostre merite, & vous enuoie des VERS qui soûtiendroient hautement leur titre, s'ils estoient aussi HEROÏQVES que vos actions... Mais vous vous estes conduit au Temple de la Gloire auec tant de pompe, qu'il est difficile à ceux qui trauaillent pour l'immortalité, de vous y pouuoir elever des statues assez magnifiques... Il faut donc que mon zele dans ce dessein demeure oisif... »

On voit que Tristan s'excuse de ne pas avoir écrit en l'honneur de son Mécène tout un livre qui eût fait pendant à LA PEINTVRE | DE | SON ALTESSE | SERENISSIME (Isabelle Claire Eugénie, Infante d'Espagne et Régente des Pays-Bas). De cette plaquette de 72 pp., parue à Anvers en 1634, on trouverait la description dans l'Introduction des PLAINTES D'ACANTE publiées en 1909 par la Société des Textes Français Modernes.

Toutefois quelque chose comme l'ébauche de cette *Peinture* se dessine en plusieurs pages des *Vers Heroïques*.

Pages 243-245 : *A Monsieur le Comte de Saint Aignan. Stances.* 44 vers. La cinquième de ces stances est, sans différence aucune, la première des deux qui se lisent dans l'*Epistre* de LA MORT DE SENEQVE. L'autre stance n'a pas été conservée dans le recueil des VERS HEROÏQVES.

Page 246 : *A Luy-mesme. Sonnet.* Il y est dit :

> Il faut bien que ma Muse à l'enuy de l'Histoire,
> Fasse vn viuant Portrait d'vn Heros si charmant...
>
> Illustrant ce Tableau des plus viues couleurs,
> Ie te couronneray des Lauriers et des fleurs
> Dont tu rens aujourd'huy la Terre parfumée.
>
> Mais pourray-je accomplir ce que ie te promets ?

Pages 247-248. *Pour Monsieur le Comte de Saint Aignan, faisant faire son portrait par le sieur Champagne.* 24 vers.

> On verra dans deux beaux portraits
> Vostre visage et vostre vie.
> Champagne & moi ferons des traits
> Qui braueront ceux de l'Enuie.

Page 249. *A la Fortune, sur la Maladie de Monsieur le Comte de Saint Aignan. Sonnet.*

Pages 250-253. *A Monsieur le Comte de Saint Aignan sur sa maladie. Stances.* 48 vers.

Pages 254-255. *Stances sur le mesme sujet.* 24 vers.

Pages 256-259. *A Monsieur le Comte de Saint Aignan, sur sa guerison. Stances.* 54 vers.

Pages 260-262. *Sur vne autre indisposition de Monsieur le Comte de Saint Aignan. Stances.* 42 vers.

Page 282. *Pour Monsieur le Comte de Saint Aignan, Representant vn Maistre de Musique en vn Ballet. Madrigal.* 10 vers.

Pages 335-343. *A Monsieur Bourdon, gentilhomme de la maison de Monsieur le Comte de Saint Aignan. Epitre.* Cette pièce, assez longue, n'est point à l'adresse directe du comte, mais contient, vers la fin, plusieurs traits (de flatterie) qui rentrent dans la fameuse *Peinture*.

Pour ne faire tort à M. de Saint Aignan de la moindre chose, relevons encore sa trace dans un autre ouvrage de Tristan.

LETTRES | MESLÉES | DV SIEVR | DE | TRISTAN. || A Paris, | Chez Augustin Courbé, Libraire & Impri- | meur de Monsieur frere du Roy, dans la petite | Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XLII. | *Auec Priuilege du Roy.*

In-12 ; 12 ff. non chiffrés, 527 pp., et 8 ff. non chiffrés.

Pages 401-406 : *Lettre de Monsieur le Comte de S. A. à Monsieur de Tristan, sur sa maladie* (date : 1637).

Pages 407-410 : *Responce à Monsieur le Comte de S. A.*

LA MORT DE SENEQVE

TRAGEDIE.

A PARIS,
Chez TOVSSAINCT QVINET, au Palais,
souz la montée de la Cour des Aydes.

M. DC. XXXXV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A MONSIEVR
MONSIEVR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN.

MONSIEVR,

Il paroist que les traits de bonté dont vous m'honorez m'aportent presque autant de trouble qu'ils vous acquierent de gloire, & que dans la haste que i'ay de vous en exprimer le ressentiment, ie mets toutes choses en œuure. En effet il semble que ie ne donne cette piece de Theatre au iour, que pour mettre ma recognoissance en veuë : & que ie ne faits publier cette MORT que pour apprendre à tout le monde que ie vous ay voüé ma vie. Quoy qu'on en die, MONSIEVR, ie seray assez consolé de cette sorte de confusion, si vous en estimez le zele, & si selon cette noble Indulgence que vous auez pour mes deffauts, vous daignez agreer d'estre le Parrain de cet Ouurage. I'espere que vostre illustre nom seruira d'Asile à des productions d'esprit plus heureuses : et que ie feray voir quelque iour par de plus magnifiques Vers, que vous estes Maistre de leur source. I'auouë, MONSIEVR, qu'vne si haute generosité que celle que vous m'auez tesmoignée, me pique de ressentiment ; & que pour respondre à des faueurs si grandes ie me propose de grands desseins. Ie feray sans doute vn rare effort en cette occasion, pour me parer du soupçon de l'ingratitude. Possible feray-je vne peinture de vous, qui se pourra deffendre du temps : Possible m'immortaliseray-je comme Phidias, dans vne excellente

image de la Vertu. Les Muses n'ont point de pinceaux que ie ne puisse manier auec quelque adresse ; & ie sçauray bien mesler en ce Crayon leurs plus esclatantes couleurs. En cet effort, si delicieux, que ie n'ose le nommer trauail, i'apperçoy des matieres de longues veilles : & des Esprits plus laborieux que le mien pourroient bien perdre haleine en cette Carriere. Mais ce qu'il y a de penible en cet ouurage m'estonne moins, que ce qu'il y a d'esclatant en ce subjet ne m'esbloüit. I'y voids par tout de si grandes beautez qu'elles tiennent mon choix en balance : & ie consumerois bien à les admirer tout le temps qui me seroit donné pour les descrire. Si ie regarde la grandeur de vostre Race, i'apperçoy dans vostre Maison la plus grande partie des plus nobles Maisons de France : C'est vn champ semé de Lauriers ; c'est vn Arbre de plusieurs siecles, dont toutes les branches sont couronnées : C'est vn long ordre de Heros où l'on peut compter autant de Demi dieux que de testes. Si ie tourne les yeux sur vostre valeur, ie n'y voy que des prodiges heroïques dés vostre plus tendre ieunesse ; I'y remarque beaucoup de Combats plus dignes d'estre celebrez par les belles plumes, que celuy d'Hector & d'Ajax ; et dont vous auez remporté tout l'auantage. I'y trouue encore quantité de grandes choses, faictes pour l'honneur de l'Estat, & par qui vostre reputation s'est fort esleuée. I'y voy d'admirables exploits où vous ne vous estes signalé qu'en remportant beaucoup d'honorables blessures, qu'en vous couurant des marques de ce noble empressement vers le peril, qu'on peut appeller vne ardeur affamée de gloire. D'autre part, MONSIEVR, si ie considere vostre esprit & vostre memoire, ce sont deux choses qui passent l'imagination ; ce sont deux autres sortes de Miracles dont nous n'auons

presque point d'exemples ; l'vn est si vif & si brillant,
60 l'autre est si riche & si fidelle ; & tant de iugement les conduit, que ie ne cognois rien de plus merueilleux : & c'est auec verité que i'ay peu vous dire là dessus :

Quelle qualité me surprit,
Qui pour son rare esclat doit estre la premiere?
65 *Fut-ce ton cœur, ou ton esprit,*
Si l'vn est tout de feu, l'autre est tout de lumiere.

L'vn est gros de cette valeur
Qui releue la Gloire & soustient l'Innocence ;
L'autre est tout plain de la chaleur
70 *Dont la Raison s'exprime auec magnificence.*

Mais tous ces auantages, MONSIEVR, ne sont rien que de superbes liberalitez de la Nature ; & vous pourriez encore faire vanité d'autres Biens, qui sont aussi considerables ; & qui demandent que nostre ame trauaille
75 pour les acquerir. Ie parle de ces diuines habitudes que la Raison establit en nous en despit des sens ; & qu'on ne gagne que par violence. Cette sagesse vigilante, qui reigle auec tant d'auctorité les passions qui se desbordent ; & qui se conserue le pouuoir de les calmer
80 lors qu'elles sont les plus esmeües : qui donne des preuues par mille soins, d'vne ardente amour pour la Gloire, faisant bien à tout le monde, auec tant de facilité, de discernement, d'ordre & de grace. En cet endroit, MONSIEVR, ie ne sçay si ie n'aurois point à me
85 plaindre de vostre Modestie, en me loüant de vostre Liberalité : Cette Vertu toute pudique, semble vn peu trop ialouse des interests d'vne si magnifique Sœur ; elle veut tousjours fermer la bouche à ceux qui lui

donnent des loüanges ; & luy faire passer toutes nos
90 expressions de recognoissance pour d'inutiles cajoleries. Ie vous suplie tres-humblement, MONSIEVR, de souffrir qu'elle me donne vn peu plus de liberté ; afin que ie puisse au moins respondre à vos bien-faits, auec des actions de graces : & que ie ne demeure pas müet,
95 lors que i'ay tant de sujets de dire hautement que ie suis,

MONSIEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeissant seruiteur,

TRISTAN L'HERMITE.

Extraict du Priuilege du Roy.

Par grace & Priuilege du Roy donné à Fontainebleau le 17. iour d'Octobre 1644. Signé, Par le Roy en son Conseil, LE BRVN. Il est permis à Toussainct Quinet Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer vne piece de Theatre intitulée *La Mort de Seneque, Tragedie de Monsieur Tristan*, durant le temps et espace de cinq ans, à compter du iour qu'elle sera acheuée d'imprimer ; & deffences sont faictes à tous Imprimeurs, Libraires & autres, de contrefaire ladite piece, ny en vendre ou exposer en vente à peine de trois mil liures d'amande, de tous ses despens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus amplement porté par lesdites lettres, qui sont en vertu du present extraict tenuës pour bien & deuëment signifiees, à ce qu'aucun n'en pretende cause d'ignorance.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le dixiesme Ianuier 1645.

Les exemplaires ont esté fournis.

LES PERSONNAGES.

NERON.
SABINE Popée.
SENEQVE.
RVFVS, Capitaine des Gardes.
PISON, Chef des Conjurez.
SEVINVS, Senateur.
EPICARIS, Affranchie.
LVCAIN, Nepueu de Seneque.
PROCVLE, Capitaine de Marine.
SILVANVS, Centenier.
PAVLINE, femme de Seneque.

La Scene est à Rome.

ARGVMENT DV PREMIER ACTE.

I. Neron se réjoüit de la mort d'Octauie, & Sabine s'efforce de ieter des ombrages dans son esprit pour donner le coup à Seneque,

II. Qui sçachant qu'on en vouloit à sa vie pour auoir son bien, essaye de parer ce coup, en offrant à Neron de luy remettre tout ce qu'il tient de sa liberalité, mais le Tiran le refuse de bonne grace, estant honteux de dépoüiller ainsi son Precepteur qui l'a enrichy de tant de beaux enseignemens.

III. Rufus Capitaine des Gardes de ce Monstre, & qui a conjuré contre luy, veut sonder sur ce poinct l'esprit de Seneque; qui comme vn sage consumé, ne se laisse point tater en cet endroit, craignant les artifices de la Cour.

LA

MORT DE SENEQVE

TRAGEDIE.

ACTE Ier.

SCENE PREMIERE.

NERON, SABINE.

NERON.

En fin selon mes vœux Sabine est sans Rivale;
L'infidelle Octauie au sepulchre deuale.
Cet Esprit si contraire à mes intentions
Qui blâmoit en secret toutes mes actions,
Ne fera plus mouuoir la langue enuenimée
Qu'il fit toûjours agir contre ma renommée.

1-44. Depuis qu'il veit que toutes ses meschancetez passoient pour de fort belles actions, il chasse Octauia... & ensuite espouse Poppea... L'on donna la question aux seruantes d'Octauia pour leur faire confesser quelque chose, & bien que quelques vnes se laissassent vaincre à la force des tourmens iusques à auoüer ce qui n'estoit pas, la plus grande partie persista à deffendre l'integrité de vie de leur maistresse... Neantmoins, du commencement on la renuoya... Cela excita de grands murmures, &

Dans ses pretentions son espoir l'a trompé,
Ie suis bien affermy dans le Thrône vsurpé,
Et ce Monstre infernal qu'on va reduire en cendre,
10 Ne peut plus auoir lieu de m'en faire descendre.
Pensant me despoüiller d'vn ornement si beau,
Ce serpent a laissé sa despoüille au tombeau ;
Rien ne peut desormais nous mettre en ialousie,
Faisons festin, Sabine, & chantons Talasie.

tout hautement parmy le peuple qui a moins de prudence, & de qui la mediocre condition est sujette à moins de hazards. Cela fut cause que Neron rappella sa femme... Aussi-tost le peuple tout ioyeux monte au Capitole & s'en va rendre graces aux Dieux... Et desia le Palais estoit tout remply du monde qui y accouroit à la foule & de leurs acclamations ; quand on enuoya des escoüades de soldats qui les firent escarter deçà delà en grande confusion à coups de baston, & leur presentant la pointe de leurs armes... Poppea... deuenuë plus cruelle par la crainte qu'elle adjoustoit à la haine qu'elle portoit de tout temps à Octauia ; apprehendant qu'il ne se fist quelque plus grande violence par la commune, ou que les inclinations du peuple ne changeassent celles de Neron, se iette à ses pieds & luy represente : *Que ses affaires n'estoient pas desormais en estat qu'elle eust à disputer de son mariage (encore qu'elle l'estimast bien plus que sa vie), mais que sa propre vie estoit reduite au dernier point de l'extremité par les pratiques des creatures & des esclaues d'Octauia... Que c'estoit contre le Prince que l'on auoit fait ce remuëment & pris les armes. Qu'il ne manquoit plus qu'vn chef lequel se trouueroit aisément... Qu'il falloit par vn iuste chastiment pourueoir à la seureté de sa personne...* Neron... relegua Octauia en l'Isle Pandataire auec deffences d'en sortir. Iamais femme bannie ne fit tant de compassion à ceux qui la regardoient... Fort peu de iours apres on luy manda qu'il falloit mourir. *Les Œuures de* CORNEILLE TACITE, *traduites de latin en françois par Messire* ACHILLES DE HARLAY. *Annales*, XIV, 60-64.

8-10. [Agrippine] ne laissoit pas de tesmoigner hautement : *Que Britannicus estoit desja grand. Que c'estoit la vraie & digne tige qui deuoit recueillir l'Empire de son pere, qu'vne greffe antée, & vn fils adoptif possedoit. Ann.*, XIII, 14.

[Britannicus] commença de reciter vn poëme, par lequel il declaroit comme l'on l'auoit chassé du throsne de son pere. *Ann.*, XIII, 15.

14. Tout le peuple assistant, ne plus ne moins que si c'eust esté par vn commandement, se prit à crier d'vne voix, *Talassio, Talassio*, qui est le cry que l'on a accoustumé de crier de toute ancieneté aux nopces à Rome ; & en est la coustume procedee, ainsi que lon dit, d'vne telle origine : Lors que les principaux & les plus nobles des Romains rauirent les filles des Sabins, estant venuës à Rome pour y veoir l'esbattement des ieux publiques qui s'y faisoient, il y eut quelques gens de bien petite & vile qualité, comme des bouuiers ou des bergers qui en enle-

SABINE.

15 Il ne faut pas encor se réjoüir si fort;
De ce serpent esteint le venin n'est pas mort;
Ce dangereux poison s'entretient & sommeille
En cent cœurs factieux qui l'ont pris par l'oreille,
Et qui de ta clemence irritans leurs rigueurs
20 Tâchent de le respandre en tous les autres cœurs.

NERON.

Ils n'ont qu'à se nommer, nous leur ferons apprendre
Dés que nous l'aurons sceu ce qu'ils ont à respendre.

SABINE.

Ils se pourront nommer auecque seureté
Si tu n'as point pour eux plus de seuerité.
25 Ie voudrois bien sçauoir de quel mal est suiuie
La moicteur de tant d'yeux qui pleurent Octauie,
Et les trais qu'ont produit cent esprits delicas,
Qui de son frere mort font encor tant de cas.
Tels viuent en repos, qui pour nostre ruyne

uerent vne fort belle & grande; & de peur que d'autres de plus grand estat qu'eulx ne la leur ostassent, allerent crians par les ruës, *Talassio, Talassio*, comme s'ilz eussent voulu dire, *c'est pour Talassius*, à cause que ce Talassius estoit vn ieune gentilhomme cogneu & bien voulu de tout le monde: tellement que ceulx qui ouyrent nommer son nom, s'en prirent à frapper des mains en signe de resiouïssance & à crier aussi *Talassio* comme eulx, louans le chois qu'ilz auoient fait. De là dit on qu'est venu la coustume que lon a tousiours depuis crié ce mot à ceulx qui se marient, pour autant mesmement que le mariage de celle belle fille fut heureux à Talassius. C'est ce qui me semble plus vraysemblable de tout ce que lon compte de ce cry nuptial de Talassio. *Les vies des Hommes Illustres, Grecz & Romains, comparees l'vne auec l'autre, par* PLVTARQVE DE CHÆRONEE, *translatees de Grec en François par* IACQVES AMYOT. Paris, M.D.LXV. *Pompée.*

Iusques auiourdhuy les Romains chantent en leurs nopces Talassius, ne plus ne moins que les Grecz chantent Ymeneus. *Romulus.*

30 Esleuent tous les iours la vertu d'Agripine,
Et qui des Citoyens attisans la fureur,
Te font toûjours passer pour vn objet d'horreur.
Cesar, pour affermir vne grandeur naissante
On ne doit point auoir de souffrance innocente,
35 Il faut à tout le monde imposer le respect,
Et perdre promptement ce qui paroist suspect.
Pour s'asseurer d'vn Thrône, il faut estre capable
De confondre par fois innocent & coupable ;
Et ne discerner point ce qu'on doit immoler
40 Quand nostre impunité nous peut faire ébranler.
Mais tu pratiques mal cette bonne maxime :
Ceux qui sont accusez & conuaincus du crime
D'ennemis capitaux du Prince & de l'Estat,
Pourront encore faire vn second attentat.

NERON.

45 Qui sont ces gens de bien, dignes qu'on les honore ?

SABINE.

Ie les pourrois nommer ; Pison, Seneque encore.

NERON.

N'ont-ils pas confondu cette accusation ?

SABINE.

Ils ne s'en sont lauez que par corruption ;
L'Or & les Diamans espars en abondance

46-55. Romanus auoit sous main calomnié Seneque d'auoir esté complice de la conjuration de C. Pison, mais Seneque l'attaqua bien plus puissamment dans la complicité du mesme crime. Cela donna bien de l'apprehension à Pison & fut cause de cette grande conjuration faite contre Neron, laquelle reussit toutesfois tres mal aux entrepreneurs. *Ann.*, XIV, 65.

50 Entre tes Fauoris, ont fait leur innocence.
Cesar, selon le droict qui leur fut lors rendu
Vn pauure criminel se fust trouué perdu :
Le bien leur fit oster les charges les plus fortes,
Ils sauuerent leur vie auec des choses mortes.

NERON.

55 Seneque n'en fut pas au moins, nul ne le croit.

SABINE.

Voylà l'authorité de ce flateur adroit,
Il ne luy faut qu'vn trait de sa vaine éloquence
Pour te faire excuser des maux de consequence.
Sa parole attrayante a des inuentions
60 Pour te faire approuuer ses noires actions.
Suillius qu'il fit bannir, & qu'il auoit à craindre,
De toutes ses couleurs le sceut fort bien dépeindre
Quand passant du mespris de son stile enerué
Au reproche des maux dont il s'est mal laué,
65 Il fit vn grand pourtraict de cette ame peruerse
Qui blâme en ses escrits les abus qu'elle exerce,
Tient à felicité de ne posseder rien
Et trauaille toûjours pour assembler du bien ;
Qui l'art des Courtisans si hautement décrie,

61-76. Suilius cependant ne donnoit aucune tréue à ses plaintes & à ses reproches... & prenant Seneque à partie il disoit : ... *Qu'ayant esté nourry dans vn certain genre d'estude vain & inutile, & parmi l'ignorance de ieunes escholiers, il portoit enuie à ceux qui exerçoient vne eloquence vigoureuse & non corrompuë, & qui l'employoient à la deffence des Citoyens... Par quelle sorte de sagesse & par quels preceptes de Philosophie, en quatre ans qu'il auoit possedé les bonnes graces du Souuerain auoit-il acquis sept millions d'or & demy ? Qu'il alloit comme furetant dans Rome les testamens, & prendre comme dans des paneaux ceux qui n'auoient point d'enfans, & que par ses vsures il espuisoit l'Italie & les Prouinces...* Il fut enuoyé en exil. *Ann.*, XIII, 42.

70 Et pour tes Affranchis a tant de flaterie :
En fin l'amy du luxe & de tous ses appas
Qui fait impudemment ce qu'il n'approuue pas.
Ie ne puis plus souffrir qu'vn Pedant hipocrite
Ioigne de si grands biens à si peu de merite,
75 Et surpasse en iardins & meubles precieux
Les Princes apres toy les plus delicieux.

NERON.

Son bien n'est pas son crime ; il est plustost mon vice ;
I'ay prodigalement recognu son seruice,
Mais estant comme moy redeuable à ses soins,
80 Vn Empereur Romain ne pouuoit faire moins.
S'il faut que la Fortune à mes souhaits responde,
Ie veux donner ensemble & perdre tout le Monde.

SABINE.

Nul ne te blâmeroit de donner par excez,

73. Seneque... auec sa langue de pedant. *Ann.*, XIII, 14.

83-120. La mort de Burrhus rabatit beaucoup de l'authorité de Seneque, dautant que d'vn costé les bons desseins n'estoient plus si fortement appuyez depuis qu'ils eurent perdu comme vn de leurs conducteurs, et que les inclinations de Neron panchoient du plus mauuais costé. Les meschans commencent à charger Seneque de diuerses sortes de calomnies. *Comme s'il eust encor augmenté ses grandes richesses & si excessiues qu'elles surpassoient la condition d'vn particulier. Qu'il pratiquoit l'affection des bourgeois, & que la beauté & politesse de ses iardins & la somptuosité de ses maisons champestres surpassoient quasi celles du Prince. On luy objectoit encor qu'il vouloit s'attribuer à luy seul la gloire de l'eloquence, & qu'il faisoit des vers plus souuent que de coustume, depuis que Neron auoit commencé à prendre plaisir à cet exercice. Que tout ouuertement il trouuoit à redire à tous les diuertissemens du Prince. Qu'il mesdisoit de son adresse à manier les cheuaux, & se moquoit de sa voix toutes les fois qu'il chantoit. A quel propos n'y auroit-il rien d'excellent dans la conduite des affaires publiques, si l'on ne croyoit qu'il partist de son inuention ? Que Neron n'estoit plus vn enfant, qu'il estoit dans la fleur de sa ieunesse, & qu'il estoit temps qu'il secouast le ioug d'vn Precepteur. Ann.*, XIV, 52.

Nonobstant que sa harangue composée par Seneque fust enrichie de beaucoup d'ornemens & de graces,... ceux qui se donnoient le loisir de

Si tes profusions auoient vn bon succez ;
85 Mais comme l'Italie aujourd'huy te reproche,
Ta liberale main seme sur vne roche,
Et faisant à cet homme aueuglement du bien,
Engraisse vn champ ingrat qui ne raporte rien.
C'est vn indigne objet de tes magnificences
90 Qui s'est rendu fameux par ses mécognoissances.
Lors que sur les bien-faits il escrit doctement
Son cœur pour les bien-faits est sans ressentiment.
As-tu iamais fait voir vn fruit de ton estude
Qu'il n'ait empoisonné d'vn trait d'ingratitude ?
95 Et n'a-t'il pas donné mille indices diuers
Qu'il compose luy-mesme, ou corrige tes vers ?
Le voit-on applaudir lors que sur le Theatre
Tu rens de ton recit tout le peuple idolastre ?
Et lors que tes discours auecque tant d'éclat
100 Par mille attraits charmans rauissent le Senat,
Sa mine & ses façons font-elles pas parestre

faire comparaison des choses passées auec les presentes, remarquoient que Neron auoit esté le premier de tous les Empereurs qui eust eu besoin d'emprunter l'eloquence d'autruy. *Ann.*, XIII, 3.

Luy mesme monta sur le theatre, accordant sa Lyre auec vn grand soin, & songeant profondement à ce qu'il deuoit chanter. Ses plus familiers estoient à l'entour de luy, il y auoit outre cela vne compagnie de soldats, des Centeniers, des Tribuns, & Burrhus qui en gemissant loüoit son action. Ils ne cessoient de luy applaudir iour & nuit : ils loüoient la beauté & la voix du Prince comme choses diuines... Il affecta encor de faire des vers. Il assembloit tous ceux qui auoient quelque naissance à la Poësie, & qui n'en auoient pas encor atteint la perfection, & les faisant asseoir ensemble, il leur faisoit ramasser & lier les vers qu'il apportoit tous faits, ou qu'il faisoit sur le champ, & suppleer le reste des mots qui luy sortoient de la bouche en quelque sorte qu'il les eust prononcez. Ce qui paroist facilement par la composition des vers qui ne coulent d'vne mesme veine, d'vn mesme effort d'esprit, ny d'vn mesme stile. *Ann.*, XIV, 15-16.

Cette garce rusée... pour se deffaire de tous ceux qui luy faisoient obstacle à le gouuerner paisiblement, l'appelloit Pupille tant qu'Agrippine fut en vie, & Escolier tant que Seneque fut près de luy. *La Mort et les Dernieres Paroles de Seneque.*

Que le simple Escolier parle deuant son Maistre ?
Il peut bien prendre haleine & cesser desormais
De vendre à prix d'argent les faueurs du Palais ;
105 Vn plus homme de bien déuroit tenir sa place,
A-t'il encor le front d'attendre qu'on le chace ?
Tu sçais bien que Seneque & Burrus n'estoient qu'vn,
Qu'ils auoient les honneurs & les biens en commun ;
Qu'ils ont également partagé ta puissance,
110 Gagné mesme credit, & pris mesme licence ;
Et qu'estans d'Agripine appuyez hautement,
Ils l'ont, comme à l'enuy, traictée ingratement :
L'vn s'en doit-il aller sans que l'autre le suiue ?
Faut-il que Burrus meure, & que Seneque viue ?
115 C'est à toy seulement qu'il peut estre permis
De respecter si fort tes plus grands ennemis.
Pour moy ie n'ayme point cette auide Sansuë
Qui ne peut contenir l'humeur qu'elle a receuë,
Et qui par le moyen de ses secrets ressorts
120 Te veut auec le sang, oster l'ame du corps.
Ne trouue point mauuais si mon zele s'exprime
A chercher ton salut en descouurant son crime.
C'est vn Dieu qui me porte à rompre son dessein,
C'est vn petit Cezar qui parle dans mon sein,
125 Et qui te donne auis que cet homme perfide,

107-110. Affranius Burrhus, & Année Seneque... establis Gouuerneurs de la ieunesse de l'Empereur, & qui estoient bien d'accord dans la société de la puissance esgallement partagée entre eux, par diuers moyens pouuoient autant l'vn que l'autre. *Ann.*, XIII, 2. — *Cf.* 1503-1522.

123-124. Neron receut vne ioye au delà de la croyance humaine par la naissance d'vne fille dont accoucha Poppea... Desia le Senat auoit recommaudé aux Dieux la grossesse de Poppea, & fait des vœux publics pour cet effet, lesquels on multiplia encor & accomplit. L'on adjousta encor des prieres publiques... Mais tout cela demeura sans effet à cause de la mort de la fille arriuée dans le quatriesme mois. Ce qui donna sujet à de nouuelles flatteries de ceux qui opinoient qu'il la falloit honorer comme vne deesse... *Ann.*, XV, 23.

Si tu ne le preuiens, sera ton parricide.

NERON.

Sabine, c'est sans doute vne esponge à presser ;
Mais pour le perdre mieux il faut le caresser,
Il faut luy tendre vn piege auec tant d'artifice
130 Qu'on luy puisse imputer nostre propre malice ;
D'vn filet si subtil il faut l'enuelopper
Qu'il s'y perde luy-mesme en pensant échapper,
Et que les gens de bien deceus par l'apparance,
En le voyant perir blâment son imprudance ;
135 Rencontrant vn escueil en vn Port apparant,
Ce grand Maistre apprendra qu'il est fort ignorant.

SABINE.

Pourquoy dans ce dessein prendre vne voye oblique ?

NERON.

De peur de nous charger de la hayne publique,
L'enuie auec cent yeux nous regarde de pres,
140 Il ne faut pas agir pour repatir apres.
Ma haine en cet endroit doit estre circonspecte,
Tu sçais l'humeur du peuple, il faut qu'on la respecte.
Ce farouche animal sujet au changement,
Commence à s'ennuyer de mon gouuernement,
145 Et pourroit essayer de se mettre en franchise
Si mes deportemens luy donnoient quelque prise.

127. N'ayant differé de presser l'esponge, que pour attendre qu'elle fust mieux remplie de l'humeur qu'il en vouloit espreindre. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

138-146. On le deschiroit dans toutes les compagnies, & le bruict estoit tout commun parmy le menu peuple, qu'il auoit fait mourir des innocens, par vne pure enuie ou par crainte qu'il auoit d'eux. *Ann.*, XV, 73.

Le Senat qui me hait & feint de m'adorer
Ne voudroit qu'vn sujet pour me deshonorer,
Pour me lancer vn trait de sa rage couuerte
150 Et pousser les Romains à conspirer ma perte.
Puis, me dois-je assurer d'auoir vn seruiteur
Faisant ouuertement perir mon Precepteur ?
Si desirant ma mort il garde le silence,
Ie ne sçaurois le perdre auecque violence.

SABINE.

155 Il vient pour ses pareils des poisons d'Orient
Dont la douce rigueur fait mourir en riant.

NERON.

Sabine, à l'entreprendre on a perdu ses peines,
Il n'estanche sa soif qu'au courant des fontaines,
Et depuis quelque temps, pour appaiser sa faim
160 Ne mange que des fruicts qu'il cueille de sa main.

SABINE.

Son crime se fait voir par cette deſſiance,
Qui donne ainsi matiere à ton impatience :
Faut-il que cet ingrat soit assez effronté
Pour vouloir viure encor contre ta volonté ?
165 Il faut... Mais le voicy, ce sçauant Personnage.
A son funeste abord ie change de visage :

147. Dedans le Senat tant plus chacun auoit d'affliction, plus se laissoit-il aller laschement à la flatterie. *Ann.*, XV, 73.

155-160. Quelques-vns ont escrit qu'vn sien affranchy nommé Cleonicus luy auoit preparé du poison par commandement de Neron, mais qu'il l'éuita, soit par ce que ledit affranchy l'en aduertit, soit parce que luy mesme s'en prist garde estant dans un continuel soupçon, cependant qu'il sustentoit sa vie de viures fort simples, ne mangeant que des fruits sauuages, & ne beuuant que de l'eau des premiers ruisseaux quand il se trouuoit pressé de la soif. *Ann.*, XV, 45.

Pren bien garde à sa mine, il est assez aysé
D'y voir vn sentiment subtil & déguisé.
Il vient pour te surprendre enflé d'vne harangue,
170 Quelque nouveau poison va couler de sa langue.

NERON.

Voy si facilement on me peut abuser,
Et lequel de nous deux sçait le mieux déguiser,
Escoute nos discours.

SABINE.

Ah ! ie quitte la place,
Cest objet me deplaist, me choque & m'embarrasse.

SCENE II.

NERON, SENEQVE, RVFVS.

NERON.

175 Ruffus, fay le auancer. Mon pere, que veux-tu ?
Puis-je de quelque grace honorer ta Vertu ?

SENEQVE.

Cesar, depuis le temps que ma soigneuse addresse
S'applique à cultiuer l'espoir de ta ieunesse,
Et t'enseigne des Rois le glorieux mestier,
180 Le Soleil n'a point fait trois fois vn lustre entier.
Mais qui pourroit compter les biens dont par ta grace
Ie fus fait possesseur durant ce peu d'espace ?
Quels auares desirs, quels auides souhaits
Ne seroient point comblez par de si grands bien-faits ?
185 Et parmy les Romains quelle richesse égale
Les Thresors que ie tiens de ta main liberale ?
Sans doute ces efforts nobles & genereux
Mettroient ton Precepteur en vn estat heureux,

175-310. Seneque... luy demanda audience, & l'ayant obtenuë commença à luy parler de cette sorte : *Voicy la quatorziesme année, ô Cesar, que i'ay esté appellé aupres de vous durant les grandes esperances que vous auiez & que vous donniez de vous, & la huictiesme que vous possedez l'Empire. En l'espace de temps qui s'est escoulé entre deux, vous m'auez comblé de tant d'honneurs & de richesses, qu'il ne manque rien à ma felicité que d'y apporter vn peu de moderation. Ie me seruiray de grands exemples non pas de personnes de ma condition, mais de la vostre. Vostre bisayeul Auguste permit à M. Agrippa de se retirer à Mitylene, & à Mœcenas de viure dans Rome auec la mesme tranquillité & le mesme esloignement des affaires que s'il eust été à la campagne. L'vn d'eux apres l'auoir tousjours accompagné à la guerre, & l'autre apres auoir été agité dans Rome de diuerses sortes de trauaux, auoient receu de luy veritablement de grandes recompences, mais proportionnées à la grandeur de leurs merites. Quand à moy, quelle autre chose ay-je pour exciter vostre liberalité Royale, sinon les estudes dans les-*

N'estoit que le bon-heur abhorre l'opulence,
190 Et consiste au repos plustost qu'en l'abondance.
Acheue ton Ouurage & ma felicité,
Laisse à ton seruiteur plus de tranquilité,
Repren tous ces Bien-faits, & permets que ie quite
Ces marques de ta gloire, & non de mon merite,
195 Qui pour en bien parler sont des fardeaux pesans
A m'atirer l'Enuie & charger mes vieux ans.
Permets qu'ayant seruy sous vn si digne Maistre
I'aille me delasser en vn sejour champestre,
Où bien loin du murmure & de l'empressement,
200 Ie puisse entretenir mes liures doucement.
Auguste ton Ayeul, plain de recognoissance
A deux de ses Amis donna mesme licence ;
Eux, dis-je, qui n'auoient que les prosperitez,
Les biens & les honneurs qu'ils auoient meritez,
205 L'ayans toûjours serui dans la guerre ciuile,
Ou fourny de Conseils pour gouuerner la Ville.
De moy, ie suis encore à deuiner pourquoy
I'ay receu tant d'honneurs & de bien-faits de toy ;
Si ce n'est pour t'auoir donné par auanture
210 Des lettres & des arts la premiere teinture.

quelles i'ay esté esleué bien à mon ayse, & s'il faut ainsi dire à l'ombre ? Elles m'ont donné vn petit esclat de lumiere, par ce qu'il semble que i'aye eu quelque sorte contribué à l'instruction de vostre ieunesse ; ce qui me tenoit lieu d'vne assez ample recompence. Mais vous m'auez donné outre cela des faueurs sans nombre, & des biens sans mesure. De sorte que souuent ie faits cette reflection dans moy-mesme : Est-il possible que moy qui ne suis qu'vn simple Gentilhomme, & qui suis nay dans vne Prouince, ie sois mis au rang des plus grands seigneurs de Rome ? & que la nouuelle eleuation de ma fortune brille parmy ceux qui sont de la plus noble & plus ancienne extraction ? Qu'est deuenu cet esprit accoutumé à se contenter de la mediocrité ? d'où vient qu'il se porte à faire tant d'embellissemens à ses Iardins ? Qu'il se promene dans tant de maisons de plaisir ? Qu'il possede de si grands heritages, & qu'il met tant d'argent à rente ? Ie n'ay d'autre deffence à proposer qu'vne seule, c'est que ie n'ay pas deu refuser vos bien-faits. Mais nous auons tous deux comblé la mesure, vous autant qu'vn Prince peut donner à son seruiteur, &

Mais si dans ce sentier mes soins t'ont auancé,
L'honneur de te seruir m'a trop recompensé ;
Les trais de ton Esprit & ceux de ta memoire
En cent occasions ont trop fait pour ma gloire.
Faloit-il pour cela que tes rares Bien-faits
M'esleuassent ainsi plus haut que mes souhaits,
Et que ton amitié donnast à ma fortune
Tant de lustre & d'éclat qu'elle m'en importune ?
Par des dons excessifs falloit-il me lier
Et mettre en si haut rang vn simple Cheualier ?
En rendant à tel point ma fortune establie,
Tu m'apprens ta grandeur, & fais que ie m'oublie,
Mon iugement s'égare en ces Biens superflus,
Ie m'y cherche moy-mesme & ne m'y trouue plus.
Quoy ? celuy qui du Luxe est des grands auersaires,
Ne seroit pas contant des choses necessaires ?
Auroit tant de Iardins, auroit tant de Maisons
A s'aller diuertir en toutes les Saisons ?
Il n'est pas raisonnable, il ne m'est pas loisible
De faire à mes Escrits vn affront si visible.
Repren donc tant de Biens receus mal à propos ;
Et souffre à l'auenir que ie viue en repos ;
N'en embarrasse plus vn Vieillard inutile
Qui pour les gouuerner se trouue trop debile.

moy autant qu'vn seruiteur peut receuoir de son Prince. Tout le reste ne sert qu'à augmenter l'ennuie. Ie veux qu'elle soit au dessous de vostre grandeur comme sont toutes les choses mortelles, mais elle me presse, & partant il est raisonnable que l'on me donne la main. Et tout ainsi comme ie demanderois assistance si i'estois lassé des fatigues de la guerre ou d'vn long chemin, tout de mesmes dans le chemin de la vie me trouuant vieil, & l'esprit incapable desormais des moindres soucis, i'implore du secours ne pouuant supporter plus long-temps le poids de mes richesses. Commandez s'il vous plaist qu'elles soient gouuernées par vos Procureurs Generaux & reünies à vostre domaine. Ie ne me precipiteray pas pour cela moy-mesme dans la pauureté. Mais abandonnant ce qui m'esbloüit la veuë, ie rappelleray dans mon esprit le temps que i'espargnois pour le soin de mes iardins & de mes maisons des

235 Tu n'as plus de besoin de mes enseignemens,
Ton Thrône est affermy de clouds de diamans,
Nul autre plus que toy n'a d'Esprit ny d'adresse,
Il faut que ta bonté laisse en paix ma vieillesse.
Par là, tu fermeras la bouche aux Enuieux,
240 Et feras estimer ton choix iudicieux
Qui ne sçait esleuer à des grandeurs extrêmes
Que ceux qui de bon cœur en descendent d'eux-mesmes;
Et n'enrichit si fort, que ceux-là seulement
Qui sçauent des grands Biens vser moderément.

NERON.

245 Icy l'effet d'vn soin qui me fut necessaire,
Me sera fauorable, & te sera contraire ;
Ie vais par tes leçons t'imposer vne loy,
Et de ton propre Bien me seruir contre toy,
Puis que tu m'as instruit en l'art de me deffendre
250 De tous les arguments qui me pourroient surprendre,
Et que tu m'as appris à me bien deméler
Sur tous les incidens dont on peut me parler.
Pourquoy fais-tu si fort éclater mes largesses,
Toy qu'on void recognu de si peu de richesses,
255 Et qui selon les soins dont tu m'as obligé
Meriterois qu'en Or ton Marbre fust changé ?

champs. Vous auez vne si grande force d'esprit, & vne puissance affermie de si long-temps dans le gouuernement de l'Estat, que nous autres qui sommes vos anciens seruiteurs nous pouuons bien nous reposer, & nous promettre de vous cette permission. Cela tournera encor à vostre gloire quand on verra que vous auez esleué iusques aux plus grands emplois des gens qui auoient l'esprit capable de se contenter des moindres.

A quoy Neron respondit quasi en ces termes : *Ie vous ay l'obligation toute entière de ce que ie responds sur le champ à vostre harangue premeditée, puisque c'est vous qui m'auez appris à me demesler non seulement des choses preueuës, mais encor des inopinées. Il est vray qu'Auguste mon bisayeul permit à Agrippa & à Mœcenas de se retirer, & de viure en repos : Mais ce fut en vn aage qui estoit capable d'authoriser tout ce qu'il auoit fait*

Toy qui meriterois que ta Maison fust pleine
Plustost de Diamans que d'Yvoire & d'Ebene.
Tu dis que par Auguste, à deux de ses Amis,
260 Ce que tu veux de moy fut autresfois permis ;
Tu sçais bien toutefois qu'Agripe & que Mœcene,
Obtenans de Cesar du relâche à leur peine
En vn âge caduc beaucoup plus que le tien,
Ne furent pas pourtant despoüillez de leur Bien :
265 Et si tout l'Vniuers en veut estre l'arbitre,
Tu possedes le tien à beaucoup meilleur Titre.
Mon Ayeul fut à Rome, & parmy les Combas,
Aydé de leur conseil, assisté de leur bras,
Ie l'auouë, il est vray ; mais en mesme occurrance
270 Tu m'aurois obligé de pareille assistance ;
Et i'ay receu de toy des veilles & du soin
Dont l'estat de mon regne auoit plus de besoin.
Te puis-je preferer l'Autheur de ma naissance ?
Il m'a donné la vie, & toy la cognoissance
275 Et ie n'ay pas appris à mettre en mesme rang
Les Ames & les Corps, les Esprits & le sang.
Voy lequel de nous deux à l'autre est redeuable ;
Tu m'as monstré les Arts ; & l'Art incomparable
D'attirer les souhaits, de fléchir les rigueurs,
280 D'arrester les Esprits, & de gagner les cœurs :

pour eux, quelque grand qu'il peust estre. Toutefois il ne despoüilla ny l'vn ny l'autre des recompences qu'il leur auoit données. Ils auoient merité cela à la guerre & dans les hazards qu'ils auoient courus en le seruant: C'est que la rencontre a voulu que la ieunesse d'Auguste se soit passée dans de tels exercices. Vostre espée & vostre bras ne m'eussent pas manqué au besoin s'il m'eust fallu porter les armes. Vous auez fait ce que la condition du temps requeroit, conduisant mon enfance & puis ma ieunesse, par la raison, par vos conseils & par vos enseignemens. Ce que vous m'auez donné sera eternellement à moy tant que i'auray de vie, là où tout ce que vous tenez de moy, soit iardins, soit maisons des champs, soit rentes, est sujet à diuers accidens. Et bien que ce soit quelque chose de grand en apparence, si est ce que plusieurs tout à fait inegaux à vous en merite en ont possedé bien dauantage. I'ay honte de rapporter icy le

Tes leçons m'ont pourueu de grace & d'éloquence,
Et ce sont des Bien-faits qui sont de consequence.
De moy tu n'as receu que des Biens fort legers,
Qui se trouuent sujets à beaucoup de dangers,
285 Que l'eau peut emporter, que le feu peut destruire,
A qui cent accidents sont capables de nuire :
Et ce qui m'est honteux, c'est que des affranchis
Se sont aupres de moy beaucoup plus enrichis.
Mais auant qu'il soit peu, comme ie fay mon compte,
290 I'augmenteray ton Bien pour amoindrir ma honte.
Tandis, oblige moy de ne me quitter pas ;
D'obseruer ma conduite, & de guider mes pas ;
Tu sçais qu'aux voluptez la pente est fort glissante
A ceux dont la ieunesse est forte & florissante.
295 Occupe ta sagesse à regler mes desirs,
A compasser toûjours mes ieux & mes plaisirs,
Afin que ta prudence à bon droit estimée
Face accroistre ma gloire auec ta renommée.
Quoy, me vouloir quitter ? ce seroit me trahir,
300 M'abandonner au vice, & me faire haïr :
On ne parleroit plus que de mon injustice,
Que de ma violence & de mon auarice ;
Ce desir de repos & de tranquillité,
A crime capital te seroit imputé ;

nom des affranchis que l'on voit plus riches que vous. Et cela me fait rougir que vous qui tenez le premier rang dans mon amitié ne surpassiez pas encor tous les autres en biens & en fortune. Vous auez encor vne verte vieillesse capable du gouuernement des affaires, & de iouïr du fruit qui vous en reviendra, & ie ne faits encor que commencer à regner... Vaut-il pas beaucoup mieux que vous me retiriez par la main, si quelquefois le pas glissant de mon adolescence me fait destourner du droit chemin, & que vous conduisiez plus soigneusement par le secours que vous me donnerez, vne puissance qui se mettroit dans le désordre ? Si vous me rendez l'argent que vous possedez, l'on ne considerera pas vostre moderation, ny le repos dont vous iouïrez si vous abandonnez le Prince, mais tout le monde iettera les yeux sur mon auarice & sur l'apprehension de ma cruauté. Et quand bien l'on s'arresteroit principa-

305 Et tu ne voudrois pas acquerir de la gloire
Causant à tes Amis vne tache si noire.
Ne me parle donc plus de cet esloignement,
Et demeure toûjours en ton appartement :
Va, mon Pere.

SENEQVE.

O Cesar !

NERON.

Fay ce que ie desire,
310 C'est le bien de Cesar, & celuy de l'Empire.

lement sur les loüanges de vostre temperance, il ne seroit pas neantmoins bien-seant à vn homme sage de tirer de la gloire d'vne action qui fust infamante pour son amy.

A tout cela il adjousta des embrassades, & des baisers, comme vn homme qui outre son inclination naturelle s'estoit encor estudié à tourner en coustume de couurir sa haine par de trompeuses flatteries. Seneque le remercia, comme c'est la conclusion ordinaire de tous les entretiens que l'on a auec les Souuerains. *Ann.*, XIV, 53-56.

RVFVS.

Quels tendres sentimens, qu'en dites vous, Seigneur ?

SENEQVE.

Il a trop de bontez, il me fait trop d'honneur.

RVFVS.

A parler librement, c'est vn estrange Maistre,
Vous le cognoissez bien.

SENEQVE.

Qui le peut mieux cognestre ?

FIN DV PREMIER ACTE.

ARGVMENT DV SECOND ACTE.

I. Pison, Rufus & Seuinus, cherchent ensemble les moyens les plus asseurez pour attenter sur Neron.

II. Epicaris accompagnée de Lucain, les vient animer à la perte du Tiran par la representation de ses horribles desordres ; & le iour & le lieu sont pris pour l'execution de cette entreprise.

III. Lucain donne des conseils à Epicaris pour la seureté du secret, & cette fille courageuse le prie d'essayer d'embarquer Seneque dans leur dessein.

IV. Lucain apprend à Seneque l'estat de la conjuration & tache par ses persuasions de le faire entrer dans ce party, mais ce sage Philosophe s'en deffend, ne pouuant se resoudre à voir destruire son disciple.

V. Procule à qui Epicaris s'estoit déclarée sur le dessein de l'attentat projetté contre Neron, la fait arrester par les gardes du Palais.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

PISON, RVFVS, SEVINVS.

PISON.

315 Nous ne pouuions choisir vn endroit moins suspect
Pour parler de Neron que ce lieu de respect ;
Qui pourroit soupçonner qu'au jardin de Mœcene
On vînt deliberer de sa perte prochaine ?
Nous voyans éclairez des yeux d'vn Colonnel
320 Qui ne peut consentir à rien de criminel.

RVFVS.

Pour tous ses Ennemis i'ay beaucoup d'indulgence,
Et ie n'éclaire icy que d'vn feu de vengeance :
L'infame ! il apprendra le poignard dans le cœur
Qu'il deuoit n'estimer que les hommes d'honneur.

SEVINVS.

325 C'est pour cette Leçon que Milicus desroüille
Vn fer que dans son sang il faudra que ie soüille :

315-320. Il sembloit que leur principal et plus puissant appuy dependoit de Fenius Ruffus Prefet, qui estoit homme d'honneur, dont la vie & la reputation estoient sans tache... Après donc que les conjurez se furent asseurez par les discours ordinaires du Prefet qu'il estoit de leur party, ils traitoient plus librement du temps & du lieu de l'assassinat. *Ann.*, XV, 50.

325-326. Sceuinus demandoit d'estre des premiers, lequel auoit tiré vn poignard du temple de Salut qui estoit en l'Etrurie, ou selon ce qu'escriuent quelques autres, de celuy de Fortune dans la ville de Ferente, & le portoit comme consacré à quelque grand exploit. *Ann.*, XV, 53.

De tant de laschetez il nous fera raison.

PISON.

Mais où le prendrons-nous ?

RVFVS.

En ta propre Maison ;
Il aime à festiner dessus les bords de l'Onde,
330 C'est la commodité la meilleure du monde.

PISON.

Comment dans ma Maison ?

SEVINVS.

Parlons bas, j'oy du bruit ;
Ha ! c'est Epicaris & Lucain qui la suit.

328-331. Les conjurez se trouuans esmeus de la crainte d'estre descouuerts, se resolurent de haster l'execution, & de le tuër à Bayes dans vne maison des champs appartenant à Pison ; dont le plaisant sejour conuioit Cesar d'y venir souuent, & là il se baignoit & faisoit bonne chere sans y mener ses gardes, ny tout ce grand monde qui estoit à la suite de sa Cour. Mais Pison n'y voulut iamais consentir... *Ann.*, XV, 52. — Cf. 429-454.

SCENE II.

EPICARIS, PISON, RVFVS, LVCAIN, SEVINVS.

EPICARIS.

Hé bien? qu'attendons-nous? quel sentiment timide
Fait ainsi retarder la mort d'vn Parricide
335 Qui de tous les méchans est le ferme soûtien,
Et l'ennemy mortel de tous les gens de bien?
Faut-il qu'impunément tout ordre se confonde,
Et qu'il desole Rome aux yeux de tout le Monde
Sans qu'vne iuste horreur de ses faits odieux
340 Appaise de son sang la cholere des Dieux?
Auons-nous oublié cet horrible spectacle
Où tout desir brutal s'accomplit sans obstacle,
Où toute violence & tout desbordement
En plain iour s'exerça par son commandement?
345 Où tant de Cheualiers des plus nobles Familles
Veirent deshonorer leurs femmes & leurs filles,
Par des Gladiateurs & par d'infames Sers
Tous dégoutans de sang & tous chargez de fers?

333-340. Cependant qu'ils marchandoient ainsi, & qu'ils tiroient de longue leur esperance ou leur crainte, vne certaine femme nommée Epicharis, laquelle on ne sçait point par quel moyen elle auoit descouuert l'affaire (car auparauant iamais le soin des choses honnestes ne luy auoit passé par l esprit) se meit à donner le feu aux conjurez & à leur faire des reproches. *Ann.*, XV, 51.

341-348. [Neron] faisoit des festins dans des lieux publics, & se seruoit de toute la ville comme d'vne maison particuliere... Des ieunes gens dissolus... estoient mis en rang selon l'aage & la science qu'ils auoient dans la paillardise... Il y auoit des [bouges] remplis de femmes de qualités, & de l'autre costé paroissoient des garces toutes nuës. L'on ne voyoit autre chose que gestes, & mouuements lubriques... En vn mot l'on veit ce que le voile de la nuict cache de honte... *Ann.*, XV, 37.

Ne nous souuient-il plus de ce feu sacrilege
350 Pour qui les lieux sacrez furent sans priuilege ?
Ce feu qui consuma iusques aux fondemens
Tant de Temples fameux & de grands bâtimens :
Ce feu qui s'alumant dans vne nuict obscure,
De l'estat des Enfers fut l'ardante peinture ;
355 Ce feu qui n'éclaira que pour nous faire voir
Cent mille Citoyens reduits au desespoir ?
O Cieux ! veid-on iamais d'objets plus pitoyables ?
On n'entendoit par tout que rumeurs effroyables ;
La flâme auide & prompte en s'espandant par tout,
360 Penetra la Cité de l'vn à l'autre bout ;
Elle n'espargna point la plus dure matiere,
Et ne fit qu'vn Brasier de Rome toute entiere.
Que le Ciel fut percé de lamentables cris
Dans ce pressant malheur dont nous fûmes surpris !
365 Que dans tous les Quartiers le Peuple prit d'allarmes,
Et que l'on veid couler de sang meslé de larmes !
L'horreur & le desordre y regnoient à tel point
Que parmy le tumulte on ne s'entendait point.
L'vn comme fit Ænée, à travers de la presse,
370 Emportoit vn parent tout chargé de vieillesse ;

349-402. Ensuite de cela arriua vn grand desastre, & ne sçait-on pas bien si ce fust par hazard ou par la malice du Prince : Car les Autheurs ont escrit l'vn & l'autre. Mais ce fut bien le plus grand & le plus cruel qui iamais fust arriué en cette ville par la violence du feu. Il commença à l'endroit où le Cirque se ioint au mont Palatin & au mont Celien : où le feu s'estant pris tout à coup dans les boutiques pleines de denrées capables de le nourrir, il courut plus viste que le vent depuis vn bout du Cirque iusques à l'autre. Car comme il n'y auoit rien à l'entour qui le peust arrester, ny maisons enuironnées de clostures capables de les preseruer, ny temples ceints de murailles : l'embrasement courant deçà delà auec violence, ruina du commencement les lieux qui estoient de niueau, puis montant aux endroits plus esleuez, & par apres redescendant aux plus bas, le mal fut si soudain qu'il preuenoit les remedes. L'ancienne Rome estoit fort sujette à de tels inconueniens, à cause que les ruës estoient estroites, tortuës & irregulieres. Parmy cela les lamentations des femmes effrayées, les enfans ou les vieilles gens, ceux qui songeoient

L'autre, hors d'vn brasier entreinoit vn Amy
Qui n'estoit reueillé ny brûlé qu'à demy :
Là quelqu'vn qui fuyoit la flâme violente,
Tomboit sous le debris d'vne maison brûlante :
375 Et là s'estant lancé hors d'vn toict tout flambant,
Quelqu'autre malheureux s'écrasoit en tombant.
Celuy-cy se sauuant à trauers la fumée,
Trouuoit sur son passage vne porte fermée ;
Et le cœur d'épouuante & d'ennuy tout serré
380 En mordant les verroux mouroit des-esperé.
Celuy-là penetrant dans la foule du monde
Pour se sauuer du feu s'alloit perdre dans l'Onde.
Vn autre tout troublé serroit entre ses bras
Son Bien qu'il emportoit, mais qu'il ne sauuoit pas ;
385 Puis que parmy la presse il estoit fait la proye
Des soldats estrangers que le Tiran soudoye,
Et que dans châque Place on auoit fait poser
Pour accroistre le trouble & non pour l'appaiser.
Les femmes, les enfans, à demy morts de crainte,
390 Y faisoient retentir de longs accents de plainte ;
Et reclamans en vain l'assistance des Cieux,
Deuenoient le butin du soldat vicieux.

à se sauuer ou à sauuer autruy ; tandis qu'ils retiroient ou qu'ils attendoient les inualides, les vns pour s'arrester, & les autres pour se trop haster s'empeschoient l'vn l'autre. Et souuent tandis qu'ils regardoient derriere ils se trouuerent surpris par les costez ou par deuant, ou s'ils s'estoient eschappez & sauuez en quelques maisons voisines, tout en vn coup le feu s'y prenant encor de nouueau, les lieux qui sembloient plus esloignez se trouuoient enueloppez dans le mesme accident. Finalement ne sçachant plus ce qu'ils deuoient fuïr ny où ils deuoient aller, ils couroient en foule par les ruës ou se couchoient tout plat parmy les champs. Quelques vns pour auoir perdu tous leurs biens iusques à n'auoir pas dequoy manger, d'autres pour l'affection qu'ils portoient à leurs proches lesquels ils n'auoient pas peu retirer du feu, se laisserent mourir encor que le chemin leur fust tout libre pour se sauuer. Personne n'osoit se mettre en deuoir d'empescher le mal à cause des menaces frequentes que faisoient ceux qui ne souffroient pas que l'on esteignist le feu : Et l'on trouuoit encor des gens qui tout ouuertement portoient des brandons pour

Ainsi, parmi l'horreur des flâmes deuorantes,
Les Romains perissoient de cent morts differentes;
395 Ou s'ils ne perissoient par vn fatal bon-heur,
Ils perdoient pour le moins, ou les biens, ou l'honneur,
Tandis que le Tiran tout enyuré de ioye
A ce funeste objet chantoit des Vers de Troye.
Ainsi pour le plaisir de ce Monstre peruers,
400 Rome qu'on peut nommer le Chef de l'vniuers
Pour vne Vrne fumante aujourd'huy se peut prendre
Ou pour vn grand Marest de sang meslé de cendre.
Attendrons-nous encor que par d'autres moyens
Sa rage vienne à bout des derniers Citoyens ?
405 Iamais l'ire du Ciel eût-elle des Victimes
Plus dignes de ses trais ou plus noires de crimes ?
Mais il est temps d'agir plustost que de parler,
Nous avons des Coûteaux tous préts pour l'immoler.
Braue & noble Pison, c'est sous ton seul auspice
410 Que l'on doit entreprendre vn si grand sacrifice;
Et c'est par ton signal qu'attaint du coup mortel,
Le Monstre doit bien-tost tomber deuant l'Autel.
I'ay cent hommes de cœur gagnez par ma conduite,
Qui sont tous resolus de mourir à ta suite;

l'allumer dauantage, & disoient qu'ils estoient bien aduoüez. Soit qu'ils fissent cela à dessein afin de desrober plus librement, soit qu'en effet il leur fust ainsi commandé. Neron... pour donner quelque consolation & retraite au peuple tout effarouché, et qui s'en estoit fuy deçà delà, fit ouurir le Champ de Mars, les monumens d'Agrippa & ses propres iardins, & fit faire certains bastiments à la haste pour loger le pauvre peuple. Il fit apporter d'Ostia & des villes voisines quantité de meubles & d'vstensiles, et rabaisser le prix du bled iusques à trois nummes. Bien que tout cela fust capable de gagner l'amitié du peuple, neantmoins il ne luy reüssit à rien, à cause du bruit qui s'estoit repandu : Que durant le plus fort de l'embrasement de Rome il estoit monté sur vn theatre dans son logis & s'estoit mis à chanter le sac de Troye; faisant comparaison des malheurs presens auec les calamitez anciennes... Il seroit mal-aisé de rapporter au iuste le nombre des maisons, des Hostels ou Palais, & des Temples qui furent destruits,... d'entre ceux dont la Religion estoit tres ancienne. *Ann.*, XV, 38-41.

415 Tu n'as rien qu'à marcher, ils te suiuront de prés,
Soit parmy les Lauriers, ou parmy les Cyprés.

PISON.

Genereuse Amazone, Esprit tout heroïque,
Ce discours vehement nous émeut & nous pique;
Et dans ce beau transport vostre noble courroux
420 Ne nous propose rien que nous n'approuuions tous.
Ce n'est que retoucher d'vn Pinceau tout de flâme
Des images d'horreur que nous auons dans l'ame:
Si ce n'est aujourd'huy, ce sera dés demain
Que le cruel Tiran mourra de nostre main;
425 Et qu'en le poignardant nostre loüable enuie
Vangera mille morts sur vne seule vie.
Nous auons resolu sa perte absolument;
Nous n'en cherchons que l'heure & le lieu seulement.
Rufus veut qu'à ce soir auec mille artifices
430 Ie l'attire chez moy sous couleur de delices;
Où tenant ma partie en vn lâche Concert,
Ie luy donne au souper d'vn poignard pour dessert.
Ce trait me fait horreur, ie ne suis point capable
De voir du sang d'vn hoste ainsi tacher ma table.
435 Comment, ie tremperois dans vne trahison
Et l'executerois en ma propre Maison?
Pison pourroit ainsi par de noires pratiques
Soüiller sa renommée & ses Dieux domestiques?
Non, non, qui que ce soit qui s'assure en ma foy
440 N'aura iamais ny mal, ny des-plaisir chez moy:
Quand au plus grand des Dieux il prendroit cette enuie

429-454. Pison n'y voulut iamais consentir, disant qu'on le blasmeroit si les sacrifices de la table, & les Dieux Hospitaliers estoient soüillez du meurtre d'vn Prince tel qu'il peust estre. Qu'ils executeroient bien plus

Ie ferois de mon corps vn rempart à sa vie ;
Et ie ne feindrois pas de me precipiter
Pour arracher alors la foudre à Iupiter.

EPICARIS.

445 Ton sentiment est iuste ; il faut bien qu'on attende
Ce genereux refus d'vne ame noble & grande.
Mais cherchons entre nous quelqu'autre expedient
Pour contenter bien-tost vn zele impatient.

PISON.

Nous aurions plus d'honneur en cette ardeur extréme
450 De l'aller attaquer dans cette Maison mesme ;
Qu'il n'a faite esleuer que par cent trahisons,
Du malheureux debris de cent autres Maisons ;
Et qui pour estre vn iour par ce Monstre habitée
Fut de sang & de pleurs tant de fois cimentée.
455 La gloire y seroit grande !

RVFVS.

Et le peril aussi.

SEVINVS.

Il vaudroit mieux le prendre à trente pas d'icy

à propos à Rome dans cette maison odieuse, & bastie des despouilles des Bourgeois ou bien en quelque lieu public, le dessein qu'ils auoient entrepris en faueur de l'Estat. *Ann.*, XV, 52.

Neron... se seruit des ruines de sa patrie pour en bastir vne maison, dans laquelle on n'auoit pas tant de sujet d'admirer l'or et les pierres precieuses, qui estoient choses ordinaires & que le luxe auoit rendu communes, comme l'estenduë des terres & des estangs, & tout ainsi qu'en des lieux champestres, des bois d'vn costé, des plaines de l'autre, & la veuë toute libre. *Ann.*, XV 42.

455. Le désir de l'impunité... qui s'oppose d'ordinaire à tous les grands desseins. *Ann.*, XV, 50.

Quand il pense sortir en pompe magnifique,
Et vanger en public vne injure publique.

LVCAIN.

Est-il ny lieu ni temps plus propre à ce dessein
460 Que l'abord du Theatre & le iour de demain ?
On fait des ieux publics, on court dans la carriere,
En l'honneur de Cerés la bonne nourriciere ;
Ce sont pour le Tiran de merueilleux appas ;
Il y viendra sans doute, il n'y manquera pas.
465 Il faudra que d'abord Lateranus l'arreste
Feignant le suplier de lire vne Requeste,
Et donne le signal à tous les Conjurez
Luy tenant de ses bras les deux genoux serrez :
Et lors estant meslez auec les gens de guerre,
470 De cent coups de poignard nous le mettrons par terre.

PISON.

Pour voir donc en ce iour nos souhaits accomplis,
Il faut que Seuinus aille voir Natalis,
Rufus, Asper, & Flaue, & Scaurus & Proxime ;
Lucain verra Plautius & Tulle son intime :
475 D'autre part, cette Belle ira faire venir
Ceux qui pour ce grand coup nous doiuent soûtenir ;

459-470. Enfin ils resolurent d'executer leur dessein le iour que l'on celebroit dans le Cirque les festes qui se faisoient en l'honneur de Cerès : dautant que Cesar qui ne sortoit gueres de son logis ou qui se renfermoit dans ses iardins, venoit souuent voir les passe-temps du Cirque, & que la resjouïssance du spectacle rendoit son abord plus facile. Ils auoient disposé leurs embusches en cette sorte, que Lateranus qui estoit vn homme grand, fort & courageux, faisant semblant de demander quelque secours au Prince dans ses affaires domestiques, se ietteroit à ses genoux & le porteroit par terre comme il ne s'en donneroit point de garde, & le tiendroit bien serré. Qu'à l'heure comme il seroit à bas & embarrassé, les Tribuns, les Centeniers, & chacun de tous les autres selon la hardiesse qu'il auroit y accourroit & le tuëroit. *Ann.*, XV, 53.

Moy, i'iray voir Seneque & par mon entremise
Il pourra bien possible estre de l'entreprise,
Luy qui de sa ruine est toûjours menacé.

SEVINVS.

480 Hastons nous donc, Seigneur, le temps est fort pressé.

SCENE III.

LVCAIN, EPICARIS.

LVCAIN.

Fille égale à Minerue en beauté de visage,
En force d'éloquence, en grandeur de courage,
Diuine Epicaris, vous venez d'auancer
L'ouurage le plus grand qu'on puisse commencer.
485 Mais il faut faire en sorte, ô Beauté sans seconde,
Qu'à ce digne projet l'éuenement responde,
Et qu'il ne soit pas dit aux siecles auenir
Qu'on entreprit fort bien ce qu'on ne peut finir.
La gloire est d'acheuer cette belle entreprise
490 Que la Vertu suggere & qu'elle fauorise ;
Dont les premiers pensers nous viennent de là haut,
Et qui ne peut manquer que par nostre deffaut.
Il est icy besoin que chacun prenne garde
Quelle peine on encourt & quel bien l'on hasarde,
495 Si par vn naturel enclin à trop parler
Cet important dessein vient à se reueler.
Vous allez réueiller, vous allez faire éprendre
Vn feu que le secret tient caché sous la cendre,
Et que ceux du Palais ne doiuent descouurir
500 Qu'à l'instant seulement qu'on les fera perir :
C'est pourquoy pratiquant ces hommes de courage
Qui doiuent s'employer en vn si grand ouurage,
Soyez bien circonspecte & d'vn soin curieux
Ne leur en designez ny le temps ny les lieux ;
505 De crainte qu'vn ressort manquant à la Machine
Fist dementir le reste & causast sa ruine.

EPICARIS.

I'approuue cet Auis, mais, Lucain, penses-tu
Que la bonté du sens deffaille à ma vertu ?
Ma langue n'eut iamais ce flux inuolontaire
510 Qui fait souuent parler alors qu'il se faut taire.

LVCAIN.

Il faut bien discerner en ces occasions
Les Romains genereux d'auec les Espions :
Il s'en trouue beaucoup discourans des affaires
Auec les gens d'honneur, qui sont des mercenaires,
515 Des lâches qu'à prix fait Sabine fait agir,
Et qu'vn art si honteux n'a iamais fait rougir.

EPICARIS.

Ie recognois fort bien ces Fourbes à leur mine ;
Et c'est pourquoy ie fuis vn meurtrier d'Agripine
Qui pourueu d'vn Nauire apres ce bel employ,
520 Comme fort mal contant s'est plaint souuent à moy.

LVCAIN.

De toutes lâchetez les Ames sont capables
Qui tiennent à vertu ce qui les rend coupables.

EPICARIS.

Aussi quoy qu'il tesmoigne, & mesme auec fureur,
Que le nom du Tiran luy donne de l'horreur ;
525 Et qu'il iure en plaignant la publique misere,
Qu'il pourroit bien traiter le fils comme la mere ;

517-542. Cf. 771-910.

Bien qu'à faire le coup il tesmoigne s'offrir,
I'éuite sa rencontre, & ne le puis souffrir;
Car ie sçay qu'à l'employ d'vne si belle tâche
530 Il faut vne ame noble & non pas vne lâche.
C'est vn certain Procule.

LVCAIN.

Ha ! ie sçay quel il est;
C'est vne Ame assez foible ardante à l'interest.
En tout vostre sagesse éuidemment se montre,
Mais elle paroist fort à fuir sa rencontre.
535 Si ie ne suis trompé, vous me dites vn iour
Que vous ayant tenu quelques propos d'amour
Il tenta des desseins qui luy furent funestes.

EPICARIS.

Il apprit sous mes loix des reigles plus modestes ;
Il receut quelqu'auis sur sa temerité.

LVCAIN.

540 On trouue aux gens de Mer peu de ciuilité.

EPICARIS.

Si ceux de son mestier ont beaucoup d'insolence,
Celles de mon humeur n'ont guere de souffrance.

LVCAIN.

Helas ! ie le sçay bien, ie l'ay bien recognu,
Moy dont le feu bruslant est si fort retenu ;
545 Moy qui profondement vous adore en mon Ame,

S'il eschappe à mon cœur quelque soûpir de flâme
Vous dites tout à l'heure au lieu de m'excuser,
Que ie perds le respect & que c'est trop oser.

EPICARIS.

Aussi toute l'amour qu'il faut que l'on explique
550 Doit auoir pour objet la Liberté publique :
C'est ce qui des grands cœurs eschauffe les desirs,
Et qui doit t'obliger à pousser des soûpirs.

LVCAIN.

I'ayme la Republique & soûpirant pour elle
Ie veux à vostre exemple espouser sa querelle ;
555 Mais parmy les transports de ce noble courous,
Ie ne puis m'empescher de soûpirer pour vous.

EPICARIS.

Si Lucain void en moy quelque Vertu reluire
Il se doit bien garder de tendre à la destruire.

LVCAIN.

Ie ne conceus iamais vn si lâche penser ;
560 I'aymerois mieux mourir que tendre à l'offencer.

EPICARIS.

Aussi i'ay resolu de tenir loin du crime
Tout ce qui m'a rendu digne de ton estime :
Et si tu m'aymes bien, nous allons voir le iour
Où tu peux te montrer digne de mon amour.

LVCAIN.

565 Croyez.

EPICARIS.

Voicy venir vn homme venerable
Et de qui le conseil nous seroit fauorable.
Ah! pleust aux Immortels qu'il sceust nostre dessein
Auec ce zele ardant qui bout en nostre sein ;
Et que Rome eust sa voix pour maistriser son Maistre
570 Et pour n'en auoir plus s'il ne le vouloit estre.
Si Lucain prit iamais plaisir à m'obliger,
Que dans nostre entreprise il tâche à l'engager ;
Nul ne pourroit iamais censurer vn Ouurage
Qui seroit auoüé d'vn si grand Personnage :
575 Il s'est fait approuuer si generallement
Que l'vniuers entier suiuroit son sentiment.

LVCAIN.

En cette morne humeur il n'apperçoit personne ;
Tenez vous seulement pres de cette Colonne :
Vous apprendrez de là si i'espargneray rien
580 Pour le faire embarquer auec les gens de bien.

570. Le bruit courut que Subrius Flauius dans vn conseil secret qu'il tint auec quelques Centeniers & dont Seneque auoit eu connoissance, auoit resolu qu'il falloit tuer Pison mesme apres que Neron auroit esté tué par le moyen de Pison, & mettre l'Empire entre les mains de Seneque comme d'vn homme sans coulpe, & que l'on auroit choisi pour l'excellence de sa vertu pour l'esleuer à la souueraine dignité. *Ann.*, XV, 65.

SCENE IIII.

LVCAIN, SENEQVE.

LVCAIN.

Seigneur, vous auez veu les delices de Rome :
Vous auez veu Neron ?

SENEQVE.

Ouy ; i'ay veu ce grand homme,
Qui ioignant nos Leçons à tant de dons diuers,
Agissoit autrefois au bien de l'vniuers :
585 Ce Prince du Senat qui durant cinq années
A donné ialousie aux Ames les mieux nées :
Mais qui se destournant de ce noble sentier,
En de honteux plaisirs s'est plongé tout entier ;
Et de sa cruauté secondant sa molesse,
590 A l'égal de sa force a monstré sa foiblesse.

LVCAIN.

Vous auez peu le voir auec facilité ?

581-590. Il ne fut iamais vn homme si aymé & si chery d'vn autre homme, comme tu l'es de tout le peuple Romain auquel tu feras vn grand & perdurable bien. Toutesfois tu as mis vne pesante charge sur tes espaules. Aucun ne parle plus du diuin Auguste : ny des premieres années de Tiberius Cesar. Aucun qui te vueille ressembler n'en va chercher l'exemple hors de toy. On desire que tout le temps de ton Empire soit semblable au goust premier que tu as donné. La chose seroit bien difficile de couurir, si ta bonté n'estoit naturelle, & si elle estoit empruntée seulement pour quelque temps. Car on ne peut pas porter longuement ce masque sur le visage. Les actions retournent bien-tost à leur nature. Mais les choses qui sont vrayment certaines, & les quelles (pour parler ainsi) naissent d'vne matiere ferme & solide, se rendent auec le temps & meilleures & plus grandes. Le peuple Romain couroit vne grand'fortune, quand il estoit encor incertain de l'esperance qu'il deuoit

SENEQVE.

Ouy, mais en le voyant i'ay fort peu profité.

LVCAIN.

Dequoy luy parliez vous ?

SENEQVE.

Seulement de luy rendre
Les Biens qu'il m'a donnez & qu'il feint de reprendre ;
595 Quoy que Sabine & luy nous facent assez voir
Que leur auare Esprit brûle de les rauoir.

LVCAIN.

Que dit-il là dessus ?

SENEQVE.

Il me dit qu'il m'honore ;
Qu'il veut à ces Bien-faits en ajoûter encore :
Bien que son cœur ingrat demente son discours
600 Et tende à retrancher le filet de mes iours.

prendre de ton noble & genereux naturel. Mais les souhaits & les vœux de tout le monde sont desja tous asseurez. Car il n'y a plus d'occasion de craindre que tu puisses entrer en vn soudain oubly de toy-mesmes. *Les Œuures de* LVC. ANN. SENEQVE, *mises en françois par* MATTHIEV DE CHALVET... *De la Clemence*, livre premier.

Les cinq premieres années de sa domination peuuent seruir de modelle aux meilleurs Princes, & Trajan qui s'y entendoit a confessé autrefois qu'on ne sçauroit les esgaler, c'est à dire que le bonheur de Rome & de toute la terre dura tout autant que la creance de Seneque prés du Prince. Mais aussi-tost que Poppée & Tigillin luy en eurent osté la meilleure partie, le mauuais naturel de Neron qu'on auoit dressé à force de preceptes & de soins, s'abandonna dans toutes les saletez imaginables. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

LVCAIN.

Il est de ces Voleurs dont la brutale enuie
Ne prend guere le Bien sans arracher la vie.

SENEQVE.

Et moy de ces passans qui ne font nul effort
Lors qu'en les despoüillant on leur donne la mort.

LVCAIN.

605 A tous les Animaux la mort est redoutable.

SENEQVE.

Par la philosophie on la rend plus traitable :
Lucain, cette rigueur viendroit bien à propos ;
Ie demande à Cesar tant soit peu de repos,
Et s'il ordonne enfin que l'on m'oste la teste,
610 C'est liberalement m'accorder ma requeste.

LVCAIN.

Certes, iamais Tiran ne fut plus odieux,
C'est vn Monstre maudit !

SENEQVE.

C'est vn fleau des Dieux ;
C'est la punition de nos fautes passées :

605. Il n'y a aucun animal qui naisse pour viure, qu'il n'ait crainte de la mort. *Les Œuures de* SENEQVE... *Les Epistres à Lucilius, Epistre* CXXI.

608-610. Ie voy bien qu'il en vse de la façon pour m'accorder la priere que ie luy ay faite assez souuent. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

611-614. Cet infame Empereur... fut le plus monstrueux de tous les hommes du monde. Et il faut necessairement auouër que c'est vne

C'est vn present fatal de leurs mains courroucées,
615 Qu'ils pourront retirer selon nostre souhait
Quand leur iuste courroux se sera satisfait.

LVCAIN.

Pour punir les Tirans dans le siecle où nous sommes
Les Dieux le plus souuent se sont seruis des hommes;
Au souuerain des Cieux son Ayeul fit horreur
620 Alors qu'il vsurpa le Tiltre d'Empereur;
Iupiter toutefois pour le reduire en poudre
Se seruit de nos bras & non pas de sa foudre.
Brute & Cassie encor viuent en leurs Neueux,
Vn reste de leur sang peut accomplir nos vœux.

SENEQVE.

625 Qui voudra pour le perdre abandonner sa vie
Pourra facilement contenter son enuie.
Mais, qui pourroit tenter vn si hardy dessein?

LVCAIN.

Cinquante hommes de cœur qui m'ont ouuert leur sein;
Dont ie vais tout soudain vous donner cognoissance
630 Si le sceau du serment m'en donne la licence.

SENEQVE.

Le cher sang de Lucain court risque auec le leur,
Et déja ma vertu respecte leur valeur:
Mes tendres sentimens sur tout ce qui te touche

grande colere du Ciel, & un fleau capable d'exterminer le genre humain quand vne vie meschante & débordée se trouue alliée auec vne haute puissance. *La Cour Sainte du* R. P. NICOLAS CAVSSIN.

Tout cela prouenoit de la cholere des Dieux contre l'Empire Romain. *Ann.*, XVI, 16.

Imprimez dans mon cœur sont vn sceau sur ma bouche.

LVCAIN.

635 C'est ass ez.

SENEQVE.

Et de plus ie te donne ma foy
Que iamais nul viuant ne le sçaura de moy.

LVCAIN.

Pison en est le Chef.

SENEQVE.

Pison est vn ieune homme
D'aussi grande Maison qu'il s'en trouue dans Rome;
Son cœur & noble & franc paroist bien assuré.
640 De plus ?

LVCAIN.

Rufus en est.

637-639. C. Pison estoit descendu de la race des Calpurniens, & comme la noble extraction de son pere luy donnoit l'alliance de beaucoup de grandes maisons, il estoit en grande reputation parmy le commun du peuple à cause de sa vertu, ou de certaines conditions qui en auoient l'apparence... Il estoit liberal enuers ses amis, & son abord & son entretien estoient fort ciuils à ceux mesmes qu'il ne connoissoit point. Il auoit encor ce don de la fortune qu'il estoit de belle taille & agreable de visage. Mais il n'auoit aucune grauité en ses mœurs & s'abandonnoit fort licencieusement à la volupté. Il se laissoit emporter à la douceur de la vie, & à la magnificence, & quelquesfois au luxe. *Ann.*, XV, 48.

640-650. Il sembloit que leur principal & plus puissant appuy dependoit de Fenius Ruffus Prefet [du Pretoire], qui estoit homme d'honneur, dont la vie & la reputation estoient sans tache : neantmoins Tigellinus qui s'estoit mis mieux que luy dans l'esprit du Prince par le moyen de sa cruauté & de son impudicité le trauailloit par de fausses

SENEQVE.

Rufus a conjuré ?
Quoy? Rufus qui commande aux soldats de la garde
Pour le salut public auec vous se hasarde ?

LVCAIN.

Ouy, ce mesme Rufus s'en va nous seconder.

SENEQVE.

Sans doute sur ce poinct il m'a voulu sonder,
645 Voyant dans le Palais la douceur contrefaite
Dont l'esprit du Tiran s'oppose à ma retraite.
Ce braue Capitaine est ialoux aujourd'huy
Qu'vn lâche Tigillin soit mieux traicté que luy ;
Il aura peu gagner les soldats qu'il commande,
650 S'estant aquis entre eux vne estime assez grande.

LVCAIN.

Siluanus, qu'on a fait Chef de mille soldats.

SENEQVE.

Siluanus est vn homme à ne balancer pas.

LVCAIN.

Asper, Lateranus, Flaue le Capitaine.

accusations, & souuent mettoit son maistre en meffiance de luy. *Ann.*, XV, 50.

651-656. La constance que tesmoignerent en la mort Subrius Flauius Tribun d'vne compagnie Pretorienne, & Sulpitius Asper Centenier, fit voir qu'ils s'y portoient auec plus de promptitude que pas vn. Anneus Lucain, & Plautius Lateranus designé Consul s'y ietterent auec grande animosité... Flauius Sceuinus & Afranius Quinctianus tous deux de l'ordre des Senateurs voulurent estre des premiers à l'execution d'vn si grand dessein contre l'opinion qu'ils auoient donnée d'eux à tout le

SENEQVE.

Ils ont pour tout oser l'ame grande & hautaine.

LVCAIN.

655 Les autres pour vaillans ne sont pas moins cognus ;
Vn Proxime, vn Scaurus, Natalis, Seuinus.

SENEQVE.

Ie craindrois Seuinus en vne grande affaire :
Il s'empesche de tout, de tout il fait mistere,
Si ses propos mal ioints ne donnent des soupçons,
660 Il en pourra donner par toutes ses façons.
Mais l'execution ne doit pas estre lente
Faisant vne entreprise & haute & violente ;
Hâtez vostre dessein, ie trouue vn grand hasard
A garder vn secret où tant de gens ont part.
665 Il se faut depécher de peur de quelque traistre.

LVCAIN.

Mais pourrez-vous sçauoir ce parti sans en estre ?
Soyez de ce grand coup l'oculaire tesmoin.

monde... Ils attirerent à eux Tullius Senecion, Ceruarius Proculus, Vulcatius Araricus, Iulius Tugurinus, Munatius Gratus, Antonius Natalis & Martius Festus Cheualiers Romains... Natalis auoit part des plus secretes pensées de Pison... Outre Subrius & Sulpitius desquels i'ai fait mention cy-dessus, il s'y ioignit plusieurs soldats & gens de mer, comme Granius Siluanus, & Statius Proximus Tribuns des bandes Pretoriennes, Maximus Scaurus & Venetus Paulus Centeniers. *Ann.*, XV, 49-50.

657-665. Cela est merueilleux comment toutes choses demeurerent resserrées dans vn si profond secret entre tant de diuerses sortes de gens, si differends d'extraction, de qualité, d'aage & de sexe, pauures & riches, iusques à ce que l'affaire commença à se descouurir par la maison de Sceuinus. *Ann.*, XV, 54.

SENEQVE.

Ce spectacle pour moy doit estre veu de loin.

LVCAIN.

Assistez à guerir la commune misere.

SENEQVE.

670 Pour ma main ce remede est vn peu trop seuere :
Ie pourrois essayer d'en arrester le cours
S'il ne falloit vser que de simples discours.

LVCAIN.

Si le mal n'est vaincu par vn benin remede,
On fait venir la flâme & le fer à son ayde.

SENEQVE.

675 Destruire auec le fer ce qu'on m'a veu nourrir,
Ah ! i'en ay trop d'horreur, i'aymerois mieux mourir.

LVCAIN.

Hé ! laissez-vous conduire où la Vertu vous guide.

SENEQVE.

Elle ne conduit point à faire vn parricide.

LVCAIN.

Mais de tous nos malheurs c'est le fatal Autheur.

SENEQVE.

680 Mais c'est mon Nourisson, & c'est mon bien-faicteur.

LVCAIN.

Il vous souuient assez de ses trames secrettes.

SENEQVE.

Il me souuient aussi des graces qu'il m'a faites.

LVCAIN.

Voulez vous respecter le Bourreau du Senat ?

SENEQVE.

Veux tu porter Seneque à passer pour ingrat ?
685 Si de cette noirceur mon ame estoit capable
Le Tiran que tu hais seroit-il plus coupable ?
Ie sçay que la Patrie est reduite aux abois
Par l'injuste rigueur de ses seueres loix :
Qu'auec la liberté, la gloire de l'Empire
690 Sous son infame ioug honteusement expire.
Mais voyant de l'Estat la ruine éclater,
Seneque doit le plaindre & non pas l'assister ;
Il croiroit irriter le Ciel & la Nature
S'il attentoit ainsi contre sa nourriture.
695 Non, non, ne me dis plus de raisons sur ce point :
Ie m'en laue les mains, & ie n'y trempe point.
Ie tairay ce secret à cause qu'il te touche,
Mais ie ne voudrois pas l'oüir d'vne autre bouche.
C'est pourquoy de ce pas vas-t'en trouuer Pison
700 Qui vouloit à ce soir soupper en ma Maison,

699-702. Natalis... n'en auoit dit autre chose sinon que Seneque estant malade il auoit esté enuoyé de la part de Pison pour le visiter, & luy faire plainte de ce qu'il ne luy permettoit pas l'entrée de sa maison, & luy dire qu'il luy sembloit plus à propos d'entretenir leur amitié par vne conuersation familiere & ordinaire : & que Seneque auoit respondu que les grands entretiens & les frequens abbouchemens n'estoient vtiles ny pour l'vn ny pour l'autre... & qu'il s'estoit excusé sur son indisposition & sur le desir qu'il auoit de viure en repos. *Ann.*, XV, 61. — Cf. 1405-1418.

Et possible y mener quelqu'vn de la Brigade.
Dy luy qu'il m'en dispense & que ie suis malade.
Aussi bien i'ay promis d'aller voir cette nuit
Vn vieux Cilicien aux bonnes mœurs instruit,
705 Vn Prophete nouueau dont la doctrine pure
Ne tient rien de Platon, ne tient rien d'Epicure,
Et s'esloignant du mal veut introduire au iour
Vne loy de respect, de iustice & d'amour.
Ie te veux faire part de ses auis fidelles.

LVCAIN.

710 I'ay trop d'auersion pour les sectes nouuelles.

703-710. Quelques Peres de l'Eglise... ont creu que Seneque auroit eu des conferences fort particulieres auec Sainct Paul, qui vint à Rome de son temps, & qu'il luy auoit fait prendre goust aux plus releuez mysteres de la Religion Chrestienne, iusques là que S. Hierosme n'a pas fait difficulté de le mettre au nombre des Escritures Ecclesiastiques... Ces lettres de S. Paul à Seneque, & de Seneque à S. Paul, sur lesquelles S. Hierosme s'appuye si fort, sont condamnées par tous les sçauans, comme Appocrifes & faites à plaisir. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

Sainct Paul... estoit Iuif d'extraction, nay en la ville de Tarse de la prouince de Cilicie... Sainct Paul vint à Rome l'an troisiesme de l'Empire de Neron lors qu'il n'estoit pas encore depraué, & que Seneque estoit dans la grande vigueur de son credit, & du maniëment des affaires publiques. On ne peut pas douter que ce qui est rapporté par le Pape Sainct Linus, touchant la connoissance que Seneque eut de Sainct Paul, ne soit tres veritable... Seneque commença des lors à le gouster bien fort & se plaire merueilleusement en sa conuersation. Et comme ils ne se pouuoient voir si souuent qu'ils eussent bien voulu, pour les considerations de l'Estat, ils s'escriuoient mutuellement : ce qui a donné occasion à certains esprits, qui n'auoient pas leur genie, de feindre des lettres mal imitées, & que tous les sçauans iugent n'estre nullement de la veine ny de Sainct Paul ny de Seneque ; mais la fiction du style n'empesche pas la verité du fait, veu que Sainct Hierosme cite les vrayes lettres, qui estoient de son temps, & y allegue des textes qui ne se trouuent point dans celles que nous auons à present en la Bibliothèque des Peres... Apres que Sainct Paul se fut retiré, laissant à Seneque vne forte teinture de nostre Christianisme... *La Cour Sainte.*

SCENE V.

LVCAIN, EPICARIS.

LVCAIN.

Eh bien ! l'auois-je pris de mauuaise façon ?

EPICARIS.

Il ne sçauroit agir contre son Nourrisson ;
Bien que la Tirannie éuidemment l'oppresse,
Il garde pour ce Monstre encor de la tendresse.
715 Quoy qu'à faire autrement il se peust disposer,
Sa foiblesse est honneste, il la faut excuser.
Lucain, retire-toy. Procule qui s'auance
Nous pourroit soupçonner de quelque intelligence.

SCENE VI.

PROCVLE, EPICARIS, DES GARDES.

PROCVLE.

Epicaris, vn mot.

EPICARIS.

Ie n'ay pas le loisir.

PROCVLE.

720 Gardes, que l'on s'auance, il faut vous en saisir.

EPICARIS.

Vne fille áffranchie, insolemment la prendre ?
Quel droit en auez-vous ?

PROCVLE.

On s'en va te l'apprendre.

FIN DV SECOND ACTE.

ARGVMENT DV TROISIEME ACTE.

I. Neron auerty par Procule qu'Epicaris forme vne conjuration contre luy, l'interroge sur cet attentat, lui confronte son accusateur; & bien qu'elle se deffende adroitement du crime, ordonne qu'on luy presente la question.

II. Sabine, espouuentée d'vn mauuais songe, en vient faire le Recit à son mary, & luy presente du mesme temps Milicus affranchy de Seuinus, pour l'asseurer que son Maistre se prepare à l'assassiner.

III. Neron s'en informe en particulier, & fait appeller Seuinus, que Sabine amuse de belles paroles pour luy donner temps de tirer la denonciation de Milicus.

IV. Neron vient rapporter à Seuinus toutes les conjectures qu'il a de son mauuais dessein: Et Seuinus les affoiblit toutes auec autant d'esprit que de hardiesse; Mais Milicus trouue vn expedient pour verifier sa deposition, qui est de faire interroger Natalis & Seuinus separément, touchant vne longue conferance qu'ils auoient euë ensemble dans le Champ de Mars.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

NERON, EPICARIS, PROCVLE, TIGILLIN.

NERON.

En vain nos Legions sur les bords de l'Euphrate
Ont vaincu Vologese & soûmis Tiridate,
725 Si les Filles à Rome osent en trahison
Venir m'assassiner iusques dans ma Maison,
Et si tant de Lauriers qui me couurent la teste
Ne peuuent destourner cet éclat de tempeste ;
Mais il faut arrester cette temerité,
730 Et punir ses Autheurs comme ils l'ont merité.
Qu'on la face approcher, cette desesperée
Par qui depuis long-temps ma mort est conjurée :
Et qui n'espargnant rien pour en venir à bout,
Me fait secrettement des Ennemis par tout.
735 Ah ! qu'elle a de fierté, cette seditieuse !
Que son front est hardy, qu'elle est audacieuse !

723-724. L'on fit des prieres publiques par Arrest du Senat. L'on ordonna des statues & des Arcs triumphaux, & que le Consulat seroit continué au Prince ; que l'on festeroit le iour que cette victoire auoit esté gagnée, le iour qu'on en auoit apporté la nouuelle, & celuy auquel on en auoit fait le rapport au Senat, & autres choses semblables qui passoient hors des termes. *Ann.*, XIII, 41.

Cependant à Rome on esleuoit des trophées des Parthes & plantoit on des arcs triumphaux dans le milieu du mont Capitolin, & cela par decret du Senat, nonobstant que la guerre fust encore toute entiere, & l'on ne cessa point cet ouurage, de sorte que l'on ne faisoit point de cas de la vérité que l'on sçauoit bien, pourueu que l'on contentast la veuë. *Ann.*, XV, 18.

Vologeses... demanda trefues... & Tiridates temps & lieu pour vn abouchement. *Ann.*, XV, 28.

Tigillin, cependant qu'auec subtilité
Ie pourray m'éclaircir sur cette verité,
Surprenant cet Esprit par quelque douce amorce;
740 Fay qu'autour du Palais ma Garde se renforce,
Que sur châque auenuë on pose des soldats
Qui soient si bien logez qu'on ne les force pas,
Et que nos Allemans se tiennent sous les armes
Prets à nous secourir aux premieres allarmes.
745 Approche, malheureuse, & me dis le sujet
Qui t'a fait conceuoir cet horrible projet;
Appren moy qui t'anime & qui te desespere;
Ay-je rauy tes biens, ou fait perir ton pere,
Entrepris sur ta vie, ou bien sur ton honneur,
750 Et de quelque façon trauersé ton bon-heur?
Qui te rend de la sorte à ma perte engagée?

EPICARIS.

En aucune façon tu ne m'as outragée.
Et tu recognestras estant mieux éclaircy
Que ie n'ay nul dessein de t'outrager aussi.

NERON.

755 Ah! qu'elle est asseurée en tenant ce langage.

EPICARIS.

C'est que mon innocence asseure mon visage.

740-744. ... Ce qui donnoit à toute heure de plus viues apprehensions à Neron, nonobstant qu'il eut redoublé les gardes à l'entour de sa personne. Non contant de cela il tenoit la ville comme assiegée, s'estant rendu maistre des murailles par des escoüades de soldats qu'il y auoit enuoyez, & tenant tout de mesmes l'embouchure de la mer & de la riuiere. Et voyoit on voltiger par les places publiques, dans les maisons, mesmes par la campagne & dans les villes plus voisines, de l'Infanterie & de la Caualerie meslée auec des Allemands, auxquels le Prince prenoit plus de fiance à cause qu'ils estoient estrangers. *Ann.*, XV, 57-58.

Il ne faut pas penser en cet injuste affront
Que la crainte du cœur face pâlir le front.

NERON.

Ton visage me plaist & ta grace me touche ;
760 Ie ne hay pas tes yeux, fay que i'ayme ta bouche
Me retirant soudain par ta confession
De danger tout ensemble & d'apprehension.
Iamais vn Empereur ne parle par surprise :
Ta grace & mon amour vont payer ta franchise.
765 Mais depéche-toy donc, si tu retardes plus
Mon indignation va suiure ton refus.

EPICARIS.

S'il faut pour t'obliger que ie me calomnie,
Ie fuiray ta faueur, fuyant l'ignominie,
Car si contre ta vie on fait des attentats,
770 I'en blâme les Autheurs, & ne les cognois pas.

NERON.

Mais ne cognois-tu pas vn certain capitaine
Que i'ay fait Chef de Squadre aux Costes de Micene ?

771-910. [Epicharis] tascha de corrompre les plus apparens de l'armée nauale qui estoit à Misene, & de les rendre complices, & commença de cette sorte. Il y auoit en cette armée nauale vn Tribun nommé Volusius Proculus, vn de ceux qui auoient esté employez à tuer la mere de Neron, & qui ne trouuoit pas à son gré sa fortune esleuée à proportion de la grandeur de son crime : lequel soit que de longue main il connust cette femme, ou soit qu'il eust depuis peu fait amitié auec elle, tandis qu'il luy met en auant les seruices qu'il auoit rendus à Neron, & combien il en auoit esté mal reconnu, & qu'ensuite il accompagne son discours de plaintes & d'vne resolution de se vanger si l'occasion s'en presentoit, il luy donna esperance de pouuoir estre gagné, & d'en pratiquer encor beaucoup d'autres. Le secours que l'on pouuoit tirer de l'armée nauale n'estoit pas de peu de consideration, dautant que Neron prenoit plaisir d'aller souuent à Pouzzole & à Misene par la mer. Epicharis commence

EPICARIS.

I'ay vescu dans Micene & vogué sur ses eaux;
Où i'ay veu la pluspart des Chefs de tes Vaisseaux.

NERON.

775 Cognoy-tu cétuy-cy ?

EPICARIS.

Ie le puis bien cognestre,
C'est vn des plus grands Fols que le Ciel ait fait naistre.

NERON.

Sçais-tu bien qu'il commande à deux mille soldats ?

EPICARIS.

Ie sçay mieux qu'à l'Amour il ne resiste pas,
Et que cette foiblesse en amoindrist l'estime.

NERON.

780 Que fait à ce propos l'Amour ?

EPICARIS.

Il fait mon crime.

donc à luy faire tout plein de contes & à luy representer toutes les meschancetez que le Prince auoit commises, & qu'il n'y auoit plus rien à desirer dauantage du costé du Senat, dautant qu'il auoit pourueu aux moyens de lui faire porter la peine d'auoir renuersé l'Estat sans dessus dessous : qu'il se tinst prest seulement, qu'il y contribuast de son entremise, & qu'il attirast à la faction les plus determinez d'entre les soldats, & qu'il s'asseurast d'en estre dignement recompensé. Toutesfois elle luy cela le nom des conspirateurs, & cela fut cause que la denunciation de Proculus ne seruit de rien, nonobstant qu'il eut rapporté à Neron tout ce qu'il auoit oüy. Car Epicharis ayant esté mandée & confrontée auec son denunciateur, elle refuta aysément ce qu'il luy objectoit pour n'estre son accusation appuyée d'aucuns tesmoins. L'on ne laissa pas pourtant de la mettre en prison, dautant que Neron ne tenoit pas pour fausses les choses dont la verité ne luy estoit pas prouuée. *Ann.*, XV, 51.

NERON.

Parle plus clairement, dis de quelle façon.

EPICARIS.

L'Amour fait son dépit, & cause ton soupçon :
Cet homme furieux piqué de mon visage,
Pour gagner mon esprit a mis tout en vsage :
785 Et voyant que ses soins ne pouuoient m'émouuoir
A changé dans son cœur l'amour en desespoir.
Voicy ce qu'a produit cette amoureuse rage,
Mais pardonne à Procule & perds tout cet ombrage.

NERON.

Le fait est démenty, Procule est recusé.

PROCVLE.

790 Mais il est découuert, ce tison embrasé
Qui va de toit en toit pour y ietter les flâmes
Que la Rebellion allume dans les Ames.
Tu tiens entre tes mains le ressort principal
D'vn dessein qui sans moy t'alloit estre fatal :
795 Ses projets sont méchants, sa Cabale est puissante :
Cesar, ie la denonce, & ie te la presente.

EPICARIS.

Dequoy m'accuses-tu ?

PROCVLE.

D'auoir voulu sonder
Vne foy que ie garde & que ie veux garder,
Vne fidelité qui ferme les oreilles
800 Et mieux le cœur encore à des noirceurs pareilles.

EPICARIS.

Ne me regarde point si tu veux reüssir ;
Mes yeux ont vn éclat qui pourroit t'adoucir :
Leurs regards quelquesfois ont calmé ta furie.

PROCVLE.

Le fait dont il s'agit passe la raillerie,
805 Il ne se traite point icy de tes appas.

EPICARIS.

Dequoy s'agit-il donc ? Mais ne te trouble pas.

PROCVLE.

Voudrois-tu dénier qu'vn soir sur vne riue
Tu vins m'exagerer d'vne façon plaintiue
La peine imaginaire où se trouuoit l'Estat ;
810 Les miseres du Peuple & celles du Senat,
Qui pressé de rigueurs & tout transi de craintes,
N'addressoit à Cesar que vœux au lieu de plaintes :
Bien qu'en son cœur timide il auroit desiré
De le voir dans le Tibre en morceaux dechiré ?
815 Ne dis-tu pas encor que les plus grandes ames
Qui le voyoient plonger en des vices infames,
Attendoient seulement vn Chef pour atterrer
Celuy qui se plaisoit à se deshonorer.

EPICARIS.

Ne fust-ce pas vn soir où parlant de seruices,
820 De larmes, de soûpirs, de maux & de suplices,
Et voulant auancer ta bouche sur mon sein,
Tu receus à plain bravns soûflet de ma main ?

PROCVLE.

Ce fut auparauant.

EPICARIS.

O surprise plaisante !
Vn auœu si naïf de tout soupçon m'exempte :
825 Il s'est trahy luy-mesme, ô Cesar, qu'en dis-tu !
M'en veut-il pour mon crime, ou bien pour ma vertu ?

NERON.

Procule a donc appris cette trame infidelle
Sans se saisir soudain de cette criminelle ?
Il a continué mesme depuis ce iour
830 A luy rendre des soins & luy parler d'amour ?
Ah ! ie me souuiendray de cette procedure
Qui paroist fort ingrate, & que ie trouue dure.
I'en auray la raison.

PROCVLE.

Cesar, escoute-moy ;
Tu discerneras mieux, & mon zele, & ma foy.
835 Ie suis rude & grossier ; elle adroite & subtile :
Mais iuge de mon cœur, & non pas de mon stile ;
Permets moy de parler & sans émotion,
Voy quel crime se trouue en mon intention.

NERON.

Parle.

PROCVLE.

Nous estions seuls lors que cette rusée
840 Me dit qu'elle ourdissoit cette horrible fusée :
Et i'apprehenday lors la saisissant ainsi,

Qu'elle deniast tout comme elle fait icy :
C'est pourquoy dans ce temps luy cachant ma pensée,
Bien que de son discours mon ame fust blessée,
845 Ie luy fis bonne mine, & d'vn air gracieux
Feignis n'estre blessé que des trais de ses yeux ;
Taschant de l'embarquer auec ces artifices
A s'ouurir d'auantage & nommer ses complices.

EPICARIS.

Nomme donc les Autheurs de ce mauuais dessein,
850 Dis à qui i'ay soufflé ces horreurs dans le sein.

PROCVLE.

Tu m'as celé leurs noms.

EPICARIS.

O tesmoin ridicule !
Pour me iustifier, il suffit de Procule.
Cet Esprit égaré, ce foible Delateur,
Qu'vn despit a changé d'Amant en imposteur :
855 Que l'on void de lumiere en tout ce qu'il depose.

PROCVLE.

Si tu parles toûjours tu gagneras ta cause.

EPICARIS.

Ta colere t'engage en vn grand embarras.

NERON.

Silence, qu'il acheue, & puis tu respondras.

PROCVLE.

Cesar, ie feignis donc d'en faire ma Maistresse

860 Pour tirer ce secret auecque plus d'addresse,
Et l'attirer en lieux où sans qu'elle en sceust rien
I'eusse quelques tesmoins de tout cet entretien.
Mais cette Ame coupable, adroite, & soupçonneuse,
Qui veid sur ce sujet ma recherche soigneuse
865 Se destourna toûjours de ce piege dressé,
Sans finir le propos qu'elle auoit commencé.
En suite, espouuantée, ou cherchant vn autre homme,
Elle quita Micene, & se ietta dans Rome;
Où d'vn soin merueilleux mon abbord elle fuit,
870 Se tient toûjours cachée, & ne va que de nuit:
De mes mains par deux fois, l'adroite s'est sauuée:
Et le miracle est grand dequoy ie l'ay trouuée.
Ie te puis asseurer par le discours passé
Que ce mauuais Ouurage est beaucoup auancé,
875 Que la partie est forte, & qu'elle est toute preste
De faire vn grand éclat qui regarde ta teste.

EPICARIS.

Cesar, asseure toy que ie n'ay point pensé
A faire les projets que dit cet insensé:
N'ayant peu satisfaire à sa brutale enuie,
880 Et me rauir l'honneur, il veut m'oster la vie:
Et possible qu'encor ce malade indiscret
S'il m'auoit fait perir en mourroit de regret.
Mais si le changement de cette indigne flâme
Peut ietter des soupçons & du trouble en ton Ame,
885 Esloigne de ces lieux ce qui te peut troubler,
Ou fay soudain perir ce qui te fait trembler.
Crains-tu tant vne fille? il faut que tu t'asseures.
Son sang, de ton Esprit, peut guerir les blessures:
Commande qu'on m'égorge, & ne differe pas
890 De dissiper soudain ta peur par mon trespas.

PROCVLE.

Croy moy, tiens pour certain ce que i'en conjecture;
Vn vif ressentiment parle en ta Creature;
Trouues-tu receuable à dementir ma foy,
Celle qui n'eut iamais aucun bien-fait de toy?
895 Vne ieune effrontée, vne fille incogneuë,
Qui pour ta seule perte en ces lieux est venuë?
Tu n'as point à douter de ma fidelité;
La preuue me deffaut, mais non la Verité,
Et ton salut, Cesar, n'est pas vne matiere
900 A ne point s'arrester sans l'éuidence entiere.
On la pourra forcer par l'objet des tourmens
A quiter cette audace & ces deguisemens;
Ainsi que ie l'ay dit la chose est arriuée.

NERON.

Elle peut estre vraye, & n'estre point prouuée.
905 Ouy, ouy, quoy qu'il en soit, Procule en sera creu.
Le mal peut estre grand, il y sera preueu.

EPICARIS.

O Cesar!

NERON.

C'est assez; soldats, qu'on la rameine;
Et que sans perdre temps on l'applique à la gesne.

EPICARIS.

Si pour ton passe-temps ie la dois endurer,
910 I'en souffriray l'effort mesme sans murmurer.

SCENE II.

SABINE, NERON, MILICVS.

SABINE.

O Cesar ! ô Cesar ! ie pasme, ie frissonne,
Fay que soigneusement on garde ta personne :
Vne froide sueur me court par tout le corps.

NERON.

Où sont les ennemis, ou dedans, ou dehors ?

SABINE.

915 On a fait contre nous vne grande partie,
Dont tout soudainement les Dieux m'ont aduertie.

NERON.

Nos plus grands ennemis feront peu de progrés,
Si les Dieux de la sorte éuantent leurs secrets.
Mais, dy moy, qu'as-tu sceu, ne me tiens plus en peine.

SABINE.

920 I'estois dans le iardin proche de la fontaine ;
Et l'agreable cours de ses flots innocens
Auoit par son murmure assoupy tous mes sens :
Lors qu'vn songe diuin m'a soudain réueillée.

923. Nous faisons trois sortes de songes : les vns sont naturels : les autres animaux : les derniers sont par dessus ces deux...
Le dernier genre des songes est par dessus la nature, par dessus tous les sens, & par dessus l'entendement humain : ces songes sont ou diuins, ou diaboliques : les diuins viennent de Dieu, qui nous aduertit

NERON.

Quoy ? d'vn songe fâcheux Sabine est trauaillée ?

SABINE.

925 Tu sçauras que ce songe est vne verité.
Comme ie reposois auec tranquilité
Ie voyois, les yeux clos, tous les objets aymables
Qui s'offrent à la veuë en ces lieux agreables :
Quand l'image d'Auguste en auançant la main
930 M'a crié, *l'on en veut à l'Empereur Romain ;*
Voicy les Conjurez, pren garde à luy, Sabine,
Et sauue de leurs mains mon fils qu'on assassine.
Lors i'ay tourné les yeux, toute pasle d'effroy,
Et i'ay veu le Dieu Mars animé contre toy
935 Qui le fer degaigné, sans ma prompte arriuée,
Pour te fendre en deux parts tenoit la main leuée.
Mais Bacus & Cerés émeus de mes clameurs,
L'vn couronné d'espics, l'autre de raisins meurs,
S'estans soudain iettez sur le Dieu de la guerre,
940 Ont fait en fin tomber son Coutelas à terre.
Ainsi plaine d'vn trouble à nul autre pareil,
I'ay dégagé mes sens des liens du sommeil.

NERON.

Ce songe, absolument sont de vaines menaces ;
Sabine, cependant il faudra rendre graces

bien souuent de ce qui nous doit arriver, & nous enuoye des reuelations plaines de mysteres. Tels ont esté au vieil Testament les songes d'Abraham, Iacob, Ioseph, Salomon, Nabuchodonosor, Pharaon, Daniel, Mardochée : & au nouueau de saint Ioseph, des trois Roys d'Orient, de saint Paul. *Toutes les Œuures de Mᵉ* ANDRÉ DV LAVRENS. Paris, M.DC.XXI. *Discours auquel est traicté des Maladies melancoliques.* (Cf. TRISTAN, *La Mariane*, Société des Textes Français Modernes, 1917, pp. 17-18.)

945 A celle dont les dons iaunissent les guerets,
Ainsi qu'au bon Bacus deceleur de secrets.

SABINE.

Escoute donc le reste : ainsi toute interdite,
I'ay veu par le iardin courir Epaphrodite
Qui venoit m'auertir de secrets importans
950 Dont il faut s'éclaircir & sans perdre de temps.
Milicus est icy, qui te fera parestre
Qu'vn grand dessein s'agite en l'esprit de son Maistre,
Sur lequel à toute heure il le void ruminer.

NERON.

N'a-t'il de grands desseins que pour m'assassiner ?

SABINE.

955 Il n'est pas accusé sans grande conjecture.

NERON.

Comment ? ce Seuinus qui mes bontez conjure
Contre ses Creanciers implorant mon suport,
Penseroit-il payer ses debtes par ma mort ?

SABINE.

Voicy son affranchy qui te pourra tout dire.

NERON.

Parlant à vn garde.

960 Appelle Seuinus, & que l'on se retire.

948. Vn affranchy de Neron nommé Hepaphroditus. *Ann.*, XV, 55. — Cf. 999-1076.

Toy, garde d'auancer ce qui ne seroit pas ;
Ce seroit iustement auancer ton trespas.

MILICVS.

Ie ne mentiray point ; & toute mon enuie
Est d'aider à Cesar à conseruer sa vie.

NERON.

965 Ce dessein mal-heureux est-il fort apparant ?

MILICVS.

I'espere t'en donner vn indice bien grand.

NERON.

Mais accuser ton Maistre ? & sur vn simple indice ?

MILICVS.

Ouy, Cesar ; pour te rendre vn important seruice ;
Pour causer ton salut & celuy de l'Estat.

NERON.

970 C'est possible vn Fantosme au lieu d'vn attentat.

MILICVS.

Non, non, ce ne sont point des choses chimeriques.

NERON.

Passe donc là dedans afin que tu t'expliques.
Ce zele qu'il tesmoigne auecque tant d'ardeur,
Est-ce pour mon salut ou bien pour sa grandeur ?

SABINE.

975 Cesar, ie croy que c'est pour tous les deux ensemble ;
Mais le songe passé fait encor que ie tremble.

NERON.

Sabine, cependant voicy le Senateur.
Pour me donner du temps, entretiens ce flateur.

SCENE III.

SABINE, SEVINVS.

SABINE.

Hé bien ! que ferons nous aux Vsuriers auares ?
980 Faut-il pas les traiter ainsi que des barbares ?

SEVINVS

En leur tenant rigueur, on ne leur feroit rien
Que ce qu'ils font souffrir pour accroistre leur bien.

SABINE.

Que ie hay leur commerce & leur sale pratique !

SEVINVS.

C'est comme vne vermine en vne Republique ;
985 Vne roüille secrette attachée aux Maisons,
Qui les fait succomber par mille trahisons.

SABINE.

Tu me donnes horreur de ces ames mal nées,
Qui vendent la longueur des mois & des années.

984-986. Vne grande violence d'accusateurs vint fondre tout à coup sur ceux qui faisoient profiter leur argent à vsure au préjudice de la loy de Cesar le Dictateur, par laquelle il y auoit vne certaine regle establie pour la façon des prests... Sans doute les vsures estoient vn mal inueteré de la ville de Rome... Lesquelles, quoy que tant de fois reprimées, ne laissoient pas de renaistre de nouueau par de merueilleuses sortes d'artifices... De sorte que force gens estoient tout à fait ruinez, & la ruine des biens emportoit auec soy la ruine de la dignité & de la reputation. Iusques à ce que Cesar y mist la main. *Ann.*, VI, 16-17.

SEVINVS.

L'Vsurier met à prix les heures & les iours,
990 Comme si du Soleil il dispensoit le cours.

SABINE.

Si de si sales mains auoient formé les Astres,
Nous nous verrions sujets à beaucoup de desastres.
Cesar veut de leur ioug tirer les Senateurs.

SEVINVS.

Il doit de ce fleau garder ses seruiteurs.

SABINE.

995 Pour ton interest seul il en aura memoire.

SEVINVS.

Il s'en peut souuenir seulement pour sa gloire,
Qui souffrant ces abus viendroit à se ternir.

SABINE.

Il sort du Cabinet : tu peux l'entretenir.

SCENE IV.

NERON, SEVINVS, MILICVS.

NERON.

Quoy ? Seuinus se plaint de l'extrême indigence,
1000 Et traite ses Amis auec magnificence.

SEVINVS.

Si par mes creanciers il m'est encor permis,
I'auray souuent le bien de traiter mes Amis ;
C'est à mon sentiment vn secret admirable,
Pour charmer quelquefois l'ennuy d'vn miserable.

NERON.

1005 Ie suis de ton auis ; mais par quel mouuement
Donnant ces grands repas, fais-tu ton Testament ?
C'est parmy la douceur mesler de l'amertume ;
Il n'est point à propos, ce n'est point la coûtume.

SEVINVS.

En tout temps, ô Cesar ! on ne peut faire mieux
1010 Que de se preparer aux volontez des Dieux !
Puisque le fresle fil dont depend nostre vie

999-1076. [Sceuinus] vn iour auparauent qu'ils deussent faire leur coup, eut vn grand entretien auec Antonius Natalis, ensuite dequoy estant retourné dans son logis il scella son testament ; & tirant du fourreau le poignard dont i'ai cy-deuant parlé, il se fascha de voir que la longueur du temps l'auoit emoussé, il commanda donc que l'on l'aiguisast sur la pierre & que l'on lui refist la pointe. Il donna la charge de cela à vn sien affranchy nommé Milichus. Il se fist apprester à manger plus abondamment que de coustume ; il donna liberté à ceux de ses esclaues qu'il aymoit le mieux, & fit des presens en argent à d'autres. Il estoit melancholique et paroissoit clairement qu'il resuoit à quelque

Finist quand il leur plaist, non selon nostre enuie !
Et l'on ne doit iamais attendre au lendemain
Pour faire les apprêts d'vn despart incertain.
1015 Icy la preuoyance est assez raisonnable,
Elle est digne d'estime, & n'est point condemnable.

NERON.

Mais vser à tes gens de Liberalité ;
A beaucoup de tes serfs donner la liberté,
Enfin mettre vn grand ordre à toutes tes affaires :
Sont-ce pour des festins des choses necessaires ?
1020 Sont-ce des actions d'vn homme incommodé
Qui par ses creanciers dit qu'il est obsedé ?

SEVINVS.

Attendant du secours de la bonté celeste,
I'espars entre les Miens tout le bien qui me reste ;
1025 De peur qu'vn Creancier ne prist pas ce soucy
Si deuant mon trespas ie n'en vsois ainsi.
Ie ne puis m'empescher d'affranchir mes Esclaues,
Lors qu'en me bien seruant ils vsent leurs entraues ;
C'est vn prix que ie donne à leurs trauaux souffers,
1030 Et i'ayme mieux les voir chargez d'or que de fers.

profonde pensée, nonobstant qu'il fist paroistre de la gayeté dans beaucoup de discours qui n'auoient point de suite. Finalement il aduertit le mesme Milichus de preparer des bandages pour les playes & des appareils pour estancher le sang. Soit que Milichus fust participant de la conjuration & que iusques-là il luy eust esté fidelle, soit qu'en effet il n'en sceust rien du tout, & qu'il en entrast seulement lors en soupçon en consequence de ce qu'il voyoit, comme plusieurs ont laissé par escrit. Car depuis que ce courage seruile eust repassé dans son esprit la recompense qu'il tireroit de sa perfidie, & qu'en mesme temps il se fust representé les grandes sommes d'argent qui luy en reuiendroient et le pouuoir qu'il acquerroit, il mit à part le deuoir, le salut de son maistre & bien-facteur, & le ressentiment de la liberté qu'il luy auoit donnée. Milichus auoit pris conseil de sa femme, conseil feminin & le pire qu'il eust sceu prendre en cette occasion... Donc aussi-tost que le iour com-

NERON.

En leur ostant leurs fers, tu veux qu'on t'en fourbisse
Quelqu'autre qu'on destine à quelque estrange office.
Confesse-moy la chose & ne deguise rien.

SEVINVS.

Quel autre ?

NERON.

Ce poignard le recognois-tu bien ?

SEVINVS.

1035 Ce poignard ? ouy, Cesar, ie le dois bien cognestre ;
C'est vn meuble ancien qui vient de mon Ancestre.
Quelqu'vn l'auoit tiré hors de mon Cabinet
Pour en oster la roüille & le rendre plus net.

NERON.

S'il ne deuoit seruir à quelques grands ouurages,
1040 Pourquoy prepares-tu du Baume & des bandages ?

mença à poindre, Milichus s'en va droit aux iardins de Seruilius, & voyant qu'on ne luy vouloit pas ouurir la porte, à force de dire qu'il apportoit de grandes et cruelles nouuelles, il se fit mener à vn affranchy de Neron nommé Hepaphroditus, & par luy tout aussi-tost à Neron auquel il descouure le peril vrgent qui le menaçoit, les grandes conjurations faites contre sa personne, & tout le reste qu'il auoit entendu ou qu'il s'estoit imaginé, & lui monstra le poignard qui estoit preparé pour le tuer, & demanda qu'on fist venir le coupable pour le confronter auec luy. Aussi tost [Sceuinus] fut enleué par les soldats & commença d'alleguer pour ses deffences : *Que pour ce qui estoit du poignard il le gardoit de Pere en fils comme vne chose sacrée, & comme cela le tenoit tousjours dans sa chambre & que son affranchy le luy auoit soustrait malicieusement. Que pour son testament souuent il l'auoit seellé & cacheté sans obseruation particuliere de certains jours. Que ce n'estoit pas la premiere fois qu'il auoit donné*

SEVINVS.

Moy ? du Baume ?

NERON.

Ouy, toy. Pourquoy pren-tu ce soin ?

SEVINVS.

Ie n'en prepare point, ie n'en ay pas besoin :
C'est vn preparatif qui m'est peu necessaire.

NERON.

Mais Milicus le dit.

SEVINVS.

Moy ie dis le contraire.
1045 Lequel va de nous deux passer pour imposteur ?
Doit-on croire vn Esclaue, ou bien vn Senateur ?
Celuy qui porte encor les marques de sa chaine,
Ou celuy qui trauaille à la grandeur Romaine ?

de l'argent ou la liberté à ses esclaues : mais qu'il l'auoit fait pour lors plus liberallement, dautant que son bien estant desja beaucoup diminué & se trouuant pressé de ses creanciers, il se deffioit de le pouuoir faire par son testament. Qu'il auoit tousjours fait bonne chere, & passé la vie assez ioyeusement. De sorte que souuent elle n'estoit pas approuuée de ceux qui en iugeoient plus seuerement. Qu'il n'auoit pas commandé que l'on accommodasse aucun appareil pour des playes, mais que son affranchy luy ayant ouuertement mis à sus tant d'autres choses friuoles s'estoit aduisé d'adjouster encor cela au crime qu'il luy imputoit, & duquel il se rendoit denunciateur & tesmoin tout ensemble. Il accompagna ses discours d'vne si grande resolution, le prenant à party comme vn meschant & incapable de porter tesmoignage, & faisant paroistre vne telle asseurance en sa voix & en son visage, que desia le denunciateur ne sçauoit plus où il en estoit, si la femme de Milichus ne l'eust aduerty qu'Antonius Natalis auoit long-temps entretenu Sceuinus, & en particulier, & que l'vn & l'autre estoient intimes amis de Pison... *Ann.*, XV, 54-55.

Te dois-je estre suspect, te dois-je estre odieux
1050 Pour traicter mes Amis à l'exemple des Dieux ?
Et ce denaturé, cet homme abominable,
Parce qu'il est ingrat te semble-t'il croyable ?
Mes bontez ont voulu qu'il vescut librement,
Et voicy les effets de son ressentiment :
1055 Ie viens de l'affranchir, & tu voy que ce traistre
A soudain machiné la perte de son Maistre :
Sçaurois-je apprehender qu'vn Prince tel que toy
Ou croye à sa parole, ou doute de ma foy ?
Cesar, si ie tombois en ce malheur extrême
1060 Il me prendroit des l'heure vne horreur de moy-mesme :
Et la viue douleur de ce ressentiment
Me feroit à tes pieds mourir subitement.

NERON.

Que respond Milicus ?

SEVINVS.

Que me peut-il respondre ?

MILICVS.

Quatre mots seulement dont ie vais te confondre.

SEVINVS.

1065 Imposteur, ose-tu sur moy leuer les yeux ?

MILICVS.

Tu leues bien le bras sur les Enfans des Dieux.

SEVINVS.

Traistre, iusqu'à ta mort le foüet & la torture
Me feront la raison de ta noire imposture.

MILICVS.

Possible que bien-tost l'auœu de ton forfait
De ta haute menace empeschera l'effet.
Cesar, ce Senateur saura bien se deffendre
S'il peut parer vn trait dont ie le vais surprendre ;
Nous le verrons au bout de sa subtilité,
Il ne te pourra plus cacher la verité,
Fay.....

NERON.

Qu'auec Seuinus quelqu'vn des miens demeure ;
Aten dans ce iardin, ie reuien dans vne heure.

FIN DV TROISIESME ACTE.

ARGVMENT DV QVATRIEME ACTE.

I. Pison espouuanté de la prise d'Epicaris, a des pressentimens de la fatale ruine de leur dessein, par vne prochaine descouuerture, quoy que Lucain l'asseure de la Vertu de cette illustre fille.

II. Rufus leur apprend qu'on vient d'arrester Seuinus sur le mesme soupçon ; ce qui trouble entierement le Chef du Party.

III. Neron interroge tout de nouueau Seuinus sur la conjuration faicte contre sa personne, & lui fait cognestre qu'il en a sceu la plus grande partie de la bouche de Natalis, & ce Senateur troublé de cette cognoissance, & pressé rudement par Rufus de nommer ses complices en accuse le mesme Rufus.

IV. Sabine persuade adroitement à ce Senateur, effroyé de la crainte de la mort, de declarer ses Compagnons, & fait reprendre cœur à Neron, qui donne les Ordres necessaires pour la seureté de sa vie, & pour faire arrester les criminels: Entre lesquels ceste méchante plàce malicieusement Seneque.

ACTE IIII.

SCENE PREMIERE.

PISON, LVCAIN.

PISON.

Epicaris est prise ? ô Cieux ! qu'ay-je entendu ?

LVCAIN.

Ce n'est rien ; ce n'est rien.

PISON.

Lucain, tout est perdu :
Rome est abandonnée, & son lâche Genie
1080 Contre les gens de bien maintient la tyrannie.
Le sort nous est contraire, & le Ciel en courous,
Pour conseruer Neron, prend party contre nous ;
Le Tyran desormais prendra toute licence
D'accabler la Vertu, d'opprimer l'innocence.
Qui voudra s'opposer à sa brutalité,
Apres cette faueur de la fatalité ?
O malheureux destins que le Ciel & la terre,
Les hommes & les Dieux nous declarent la guerre
A la veille du iour que nous armons nos mains
1090 Pour vanger l'vniuers, les Dieux & les humains !
O malheureux Pison !

LVCAIN.

Finissez cette plainte ;
Et ne vous troublez pas d'vne si grande crainte.

La noble Epicaris durant cette rigueur
Ne manquera iamais, ny d'esprit, ny de cœur;
1095 Sa constante vertu dans cette violence
Obseruera toûjours vn fidelle silence :
Sans qu'elle ouure la bouche on la verra perir.

PISON.

La force des tourmens pourra luy faire ouurir.

LVCAIN.

Vous la cognoissez mal de tenir ce langage ;
1100 Elle est toute romaine en grandeur de courage.
Son Ame est genereuse & ferme au dernier point,
Et les feux ny les fers ne l'ébranleront point.
On la verra soû-rire au plus fort des suplices
Quand on la pressera de nommer ses complices ;
1105 A l'objet de la mort, au plus fort des tourmens,
Elle conseruera ses nobles sentimens.
Les lieux où souffrira cette fille constante
Seruiront de Theatre à sa gloire éclatante,
Les gesnes qui rendront son beau corps abbatu
1110 Ne feront seulement qu'exercer sa Vertu,
Et parmy tant de maux sa parole estoufée
Fera de sa Constance vn eternel Trophée.
Plaignons Epicaris, mais ne la craignons pas.
Elle s'en va souffrir vn glorieux trespas,
1115 Elle s'en va gagner vne Palme immortelle;
Cette digne Beauté va faire parler d'elle,
Et rendre de son nom tout son sexe jaloux;
Mais n'apprehendons point qu'elle parle de nous.

1093-1118. Quelques Dames... furent plus courageuses que les Senateurs & que les caualiers. *La Cour Sainte.* Cf. 1629.

PISON.

Ne vois-tu pas Rufus qui porte en son visage
De nos prochains malheurs vn asseuré presage ?
Vne peur bien fondée accable ma vertu.
Epicaris est prise ; ah Rufus ! qu'en dis-tu ?
Est-il vn scelerat qui s'égale à Procule ?

SCENE II.

RVFVS, PISON, LVCAIN.

RVFVS.

O frayeur mal conceue ! ô crainte ridicule !

PISON.

1125 Ce bruit m'a déja mis le poignard dans le sein ;
C'est pour faire auorter nostre noble dessein :
Nous serons descouuers, bien que Lucain soûtienne
Qu'il n'est point de Vertu comparable à la sienne.

RVFVS.

Ce n'est pas l'accident qui nous doit estonner :
1130 Par vn ordre cruel on vient de la gesner,
Cette illustre Beauté dont l'ame est si fidelle ;
Et par mille tourmens on n'a rien tiré d'elle.
Son merueilleux Esprit de son cœur soûtenu
A denié le fait ; mais d'vn air ingenu,
1135 D'vne grace & d'vn front qui peuuent tout confondre,
Et déja son tesmoin ne sçait plus que respondre :
Elle a tout renuersé sur son accusateur,
Et Procule à Neron paroist vn imposteur.
Suiuant la verité, le Tiran prend le change ;
1140 Mais il vient d'arriuer vn malheur bien estrange.
Sur vn auis semblable on a pris Seuinus.

PISON.

Ce second coup m'accable : & i'en reste confus.

RVFVS.

Son Affranchy l'accuse auec tant d'asseurance
Que Cesar en ce fait trouue de l'apparance :

1145 Iusqu'icy toutefois il n'a rien declaré.

PISON.

O Cieux ! tout est perdu, tout est desespéré !
Durant que nous parlons, possible auec main forte
Les soldats du Tiran frappent à nostre porte ;
On mal-traite déja nos Amis affligez,
1150 Et déja nos Enfans sont possible égorgez !
Des Valets impudents, des Esclaues infames
Trainent par les cheueux nos filles & nos femmes !
Ie pâme de douleur, ah ! que ne suis-je mort
Auant que de tomber dans vn si triste sort !

LVCAIN *parlant à Rufus.*

1155 Ie suis tout estonné d'vn auis si funeste,
R'asseure son Esprit, ie vais penser au reste.

RVFVS.

Atten.

LVCAIN.

Ie ne puis plus demeurer pres de luy.

PISON.

O que ceux qui sont morts sont heureux aujourd'huy !

RVFVS.

Mais escoute.

PISON.

Ah ! Rufus, la chose est decouuerte !
1160 Vne cruelle Estoille, ardante à nostre perte,
A sans doute vaincu par ses malignitez
Les presages heureux dont nous estions flatez !

Les Cieux nous ont trahis pour proteger le crime,
Et tous les gens de bien vont estre sa victime !

RVFVS.

1165 Quoy ? le Chef glorieux de tant de gens de cœur
Qui s'est fait estimer incapable de peur,
Et qui doit restablir la Liberté de Rome,
S'esbranle-t'il si fort pour la perte d'vn homme ?
Quand mesme ce malheur nous deuroit accabler,
1170 Il faut auec honneur l'attendre sans trembler :
Possible les effets tromperont l'apparance.

PISON.

O discours ridicule ! ô la vaine esperance !
Croy-tu que Seuinus au despourueu surpris,
Tienne la bouche close ainsi qu'Epicaris ?
1175 Cet homme delicat se voyant à la gesne,
Abregera nos iours pour accoursir sa peine :
La torture ébranlant toute sa fermeté,
Fera faire naufrage à sa fidelité.
S'il vient à nous nommer, par quelle diligence
1180 Pourrons-nous éuiter vne horrible vangeance ?

RVFVS.

C'est vne conjoncture où ie voy peu d'espoir !
Mais c'est en ces endroits qu'vn grand cœur se fait voir ;
Le peril apparant du fer & de la flâme
Doit seruir de matiere à la grandeur d'vne Ame.
1185 C'est là que la Vertu se fait le mieux iuger :
Iamais des grands dangers on ne sort sans danger ;
Par fois d'vn desespoir accompagné de gloire,
Les vaincus, aux vainqueurs, ont osté la victoire.
Si tu veux paruenir au bien que tu pretens,

1190 Recueille ton courage, & ne perds point de temps ;
Cours où sont les Vaisseaux, monte sur la Tribune,
Pour exciter le Peuple à suiure ta fortune ;
Fais vn coup de partie, & marche promptement
Pour passer iusqu'au Trône, ou iusqu'au monument.
1195 Si peu que la Fortune assiste ton courage,
Tu iettes l'anchre au Port, & Neron fait naufrage.
Que pourra ce Tiran t'opposer aujourd'huy
Qu'vn lâche Tigillin scelerat comme luy,
Qui n'est accompagné que d'impudiques femmes,
1200 De garçons desbauchez, & d'Eunuques infames ?
Si de sa vaine peur ton Esprit est remis,
Tu n'as point à forcer de puissans ennemis.

PISON.

Tu comptes donc pour rien cette garde Allemande
Qui tire de Cesar vne solde si grande,

1191-1270. Il y en eut qui exhortoient Pison de s'en aller au camp ou de monter en la tribune aux harangues & de tenter ce qu'il pourroit esperer de la faueur du peuple ou de celle des soldats. *Que pourueu que tous les complices secondassent ses efforts, sans doute qu'ils seroient suiuis de ceux là mesmes qui n'y auoient point eu de part, & que cette emotion feroit vn grand bruit, qui souuent porte coup dans les resolutions de choses nouuelles. Que Neron n'estoit nullement preparé à cela. Que les accidens inopinez donnoient de la terreur aux plus courageux ; tant s'en faut que ce comédien qui n'estoit accompagné que de Tigellinus & de ses garces, eust la resolution de s'y opposer les armes à la main. Que l'on venoit à bout de beaucoup de choses quand on les tentoit... Qu'il viendroit bien-tost des gens qui le prendroient luy-mesme prisonnier & qui finalement le feroient mourir d'vne mort ignominieuse : & qu'il periroit bien plus glorieusement en embrassant les interests de l'Estat, & en implorant du secours pour la liberté, quand bien les soldats luy manqueroient au besoin, & quand le peuple l'abandonneroit ; & que s'il perdoit la vie, au moins sa mort seroit digne de l'approbation de ses deuanciers & de la posterité*. Pison sans s'esmouuoir de tout cela, apres s'estre laissé voir vn peu de temps en public se retiroit dans sa maison où il se resoluoit à la mort... Il donna cela à l'amour qu'il portoit à sa femme ;... elle s'apelloit Arria Galla. *Ann.*, XV, 59.

1203-1206. Il tenoit la ville comme assiegée... Des Allemands, aux quels le Prince prenoit plus de fiance à cause qu'ils estoient estrangers. *Ann.*, XV, 58. — *Cf.* 740-744.

1205 Et respandant par tout son redoutable Corps,
Tient la ville assiegée, & dedans & dehors ?
Pourray-je la gagner auec vne harangue
Quand cette nation n'entend point nostre langue,
Void indiferemment nostre calamité,
1210 Et n'a nul interest à nostre Liberté ?

RVFVS.

Solicite le peuple, il entendra ta plainte,
Et pourra s'assembler pour dissiper ta crainte ;
Tu sçais bien que le Peuple ayme le changement,
Et que le bien public l'émeut facilement.

PISON.

1215 Au Peuple ? presenter des vœux & des requestes ?
Tu veux que ie me fie à ce Monstre à cent testes,
D'opinion diuerse & sans docilité,
Qui n'embrasse l'honneur qu'auec l'vtilité ?
Quoy, tu veux que Pison dans le peril se vouë
1220 A ces courages bas, à ces Ames de bouë,
Qui de leur ioug honteux ne sçauroient s'ennuyer,
Et qui m'accableroient au lieu de m'appuyer ?

RVFVS.

Auquel des deux partis vois-tu plus d'asseurance,
Et lequel est le plus digne de confiance,
1225 Te semble plus traitable & paroist plus humain,
Du Tiran parricide, ou du Peuple Romain ?
Lequel aymes-tu mieux, de l'estime, ou du blâme ?
D'vne fin glorieuse, ou d'vne mort infame ?
Et de tomber bien-tost sanglant sur le carreau
1230 De la main d'vn soldat ou du coup d'vn Bourreau ?

Recognoy la-dessus ce que le Ciel t'inspire ;
Choisi des deux partis, & ne pren pas le pire.
Mais ne perds point de temps à contempler les Cieux,
Il faut leuer le bras, & non hausser les yeux.

PISON.

1235 Ah ! le respect d'Arie errante en ma memoire
Me deffend de mourir auecque tant de gloire.

RVFVS.

Pense-tu que ta femme ait du contentement
Si pour son vain respect tu meurs honteusement ?

PISON.

Mais d'vn autre costé veux-tu que mon audace
1240 Face perir ma femme auec toute ma race ?
Si ie ne tente point ce temeraire effort,
Neron sera possible appaisé par ma mort ;
Il ne portera point sa fureur enragée
A voir persecuter vne Vefue affligée.
1245 Il se contentera sans croistre ses malheurs
Que mon sang respandu face couler ses pleurs,
Et par mon seul trespas sa cholere assouuie
Laissera subsister la moitié de ma vie.
Veux-tu que ie commette à ce cœur sans pitié
1250 Le salut de ma chere & fidelle moitié ?
Et que par vne vaine & fole violence
Ie face sur sa teste éclatter sa vengeance ?
Qu'on luy face apres moy souffrir mille trespas ?
Qu'on luy vienne arracher mon fils d'entre les bras ;
1255 Et que pour celebrer mes tristes funerailles,
De ma viuante image on batte les murailles ?

RVFVS.

I'aymerois beaucoup mieux qu'vn glorieux Destin
Accompagnant vos iours, couronnast vostre fin.
Si ta femme ne t'aime, elle est vrayment indigne
De receuoir les trais de cette amour insigne;
Et s'il faut qu'elle t'aime ainsi que ie le croy,
Il ne faut pas penser qu'elle viue apres toy:
Si tu descens là bas, elle t'y voudra suiure,
Et l'ennuy de ta mort luy deffendra de viure.

PISON.

Dieux! ie ne doute point que ie n'en sois aymé,
Et son bon naturel m'est assez confirmé.
Si dans cet accident on void que ie frissonne,
C'est de crainte que i'ay pour sa chere personne;
Ie n'ose rien tenter de peur d'aigrir son sort,
Ie voudrois bien qu'Arie eust le choix de sa mort.

RVFVS.

Bien donc, pren ce party; mais montre-toy d'vne Ame
Fidelle à tes Amis aussi bien qu'à ta femme;
Si tu viens à perir, meurs sans nous faire tort.
Voicy venir des gens, c'est le Tiran qui sort;
Eloigne-toy d'icy; de crainte que sa veuë
N'augmente cet effroy dont ton ame est émeuë:
On ne peut obseruer l'ennemy que l'on craint
Sans tesmoigner du trouble & sans changer de teint.

SCENE III.

NERON, SEVINVS, RVFVS, TIGILLIN.

NERON *tenant vn papier.*

Vn siege promptement; que Seuinus approche.
1280 Ie sçay que ta vertu se trouue sans reproche,
Et que sans donner place à ma seuerité,
Tu vas ingenument dire la verité.
Mais pour ne me laisser aucun mauuais indice,
De peur que ta memoire en ce lieu te trahisse,
1285 Et que tu faces voir de la mauuaise foy
Aux depositions que voicy contre toy ;
Consulte-la de grace auant que me respondre,
Di la chose en son ordre, & ne vas rien confondre.
Quels furent tes propos parlant à Natalis
1290 Hier dans le champ de Mars? A ces mots tu pâlis ?

SEVINVS.

C'est de douleur que i'ay de voir mon innocence
Par de mauuais raports suspecte à ta puissance.

NERON.

Mais dequoy parliez-vous si long-temps en secret ?

SEVINVS.

D'vn desordre qu'à Rome on void auec regret :

1279-1290. L'on enuoya donc querir Natalis & les interrogea-t-on tous deux separément quels auoient esté leurs discours & sur quel sujet, & comme ils ne s'accordoient pas en leurs responces, cela commença à donner du soupçon. *Ann.*, XV, 56.

1295 D'vn droit licentieux, que la loy doit restraindre,
Et dont les gens d'honneur ont sujet de se plaindre :
De ce que l'affranchy veut contre la raison
Auec le Cheualier faire comparaison,
Et sans se souuenir comment on l'a veu naistre,
1300 A l'audace par fois de coudoyer son Maistre.

NERON.

Cela n'a nul rapport. Que dites vous apres.

SEVINVS.

Il fut aussi parlé de la rigueur des prets :
Et comme l'Vsurier qui gagne sans mesure,
Les plus grandes Maisons consume par vsure.

NERON.

1305 En suitte.

SEVINVS.

Il fut parlé du long retardement
Du bled qui vient d'Egypte.

1294-1300. Les vns murmuroient, disans : *Que l'insolence des affranchis les auoient emportez iusques à tel point, depuis qu'ils se voyoient affermis dans la possession de leur liberté, que desia ils alloient du pair auec leurs patrons, qu'ils refutoient leurs opinions, & mesmes osoient bien se mettre en posture de mettre la main sur eux ou du moins de les choquer lors qu'ils poursuiuoient le chastiment de leur ingratitude. Ann.*, XIII, 26.

1305-1306. Neron... pour montrer qu'il ne craignoit pas d'auoir faute de viures, fit ietter dans le Tybre le grain qui s'estoit gasté dans les magazins publics pour auoir esté trop gardé, nonobstant que la violence de la tempeste eust fait perir dans le port mesme deux cents batteaux qui en estoient chargez, & que le feu qui s'y mit fortuitement en eust detruit cent autres que l'on faisoit amener par le Tybre. *Ann.*, XV, 18.

Nous aymons mieux cultiuer l'Afrique & l'Egypte, & pour cet effet, nous exposons tous les iours la vie du peuple Romain à la mercy des nauires & des hazards de la mer. *Ann.*, XII, 43.

NERON.

O long deguisement !
Sont-ce tous les propos que vous eûtes ensemble.

SEVINVS.

C'est tout ce qu'il fut dit; au moins comme il me semble.

NERON.

Et de Lateranus n'en fut-il point parlé ?

SEVINVS.

1310 O Natalis perfide ! as-tu tout reuelé !
Fut-il iamais parlé de lâcheté plus haute !
O que de gens de bien vont perir par ta faute !

NERON.

Mais toy, pour te placer au rang des gens de bien,
Tu pouuois conspirer sans me demander rien.
1315 Par quel noir mouuement as-tu peu te conduire
A rechercher ma grace en me voulant destruire ?
Traistre, que mes bien-fais ne pouuoient obliger,
Et qui ne me flatois qu'afin de m'égorger ;
Ah ! ie me souuiendray de tes solicitudes.

SEVINVS.

1320 Cesar, ie suis confus de ces ingratitudes.
Déja le vif remords de ce lâche dessein
Auant l'éuenement m'auoit percé le sein :

1310-1312. Natalis qui auoit plus de connoissance de toute la conjuration, & qui estoit plus capable de conuaincre les autres fut le premier qui confessa touchant Pison. *Ann.*, XV, 56.

Ma premiere fureur qui s'estoit alentie
Me laissait en estat de rompre la partie.

NERON.

1325 Puisqu'à la rompre ainsi tes sens se disposoient,
Tu peux bien me nommer ceux qui la composoient :
C'est là pour ton pardon tout ce que ie desire.
Qui sont-ils ?

SEVINVS.

Natalis te le pourroit mieux dire.

NERON.

Pour les sçauoir de toy faut-il te menacer ?

SEVINVS.

1330 Ah ! i'ayme mieux mourir que de les denoncer.

NERON.

Rufus, fay-moy raison de ce morne silence.

RVFVS *prenant Seuinus au colet.*

Parle auant qu'on t'entraine auecque violence :
Nomme les Conjurez.

1332-1344. Fenius Ruffus les pressoit violemment, lequel n'auoit pas encor esté nommé par les denunciateurs, & pour faire croire qu'il ne sçauoit rien de l'affaire, il se monstroit plus rude contre tous ses compagnons. *Ann.*, XV, 58.

Au reste la conspiration militaire ne sceust pas plus long-temps tromper la connoissance du monde, tous les denunciateurs estans poussez auec ardeur à deceler Fenius Ruffus ; lequel ils ne pouuoient souffrir de voir informer contre les autres luy qui estoit aussi coulpable qu'eux. Arriua donc que comme il pressoit violemment Sceuinus & auec menaces, il luy respondit en se sousriant que personne n'en sçauoit plus de nou-

SEVINVS.

Ne presse point ma foy :
Si tu me fais parler, ie parleray de toy.

RVFVS.

1335 Nomme-les, nomme-les !

SEVINVS.

O l'impudence extrême !
Que ne te resous-tu de les nommer toy mesme.

NERON.

Escoutons !

RVFVS.

Moy, meschant ? ie suis homme de bien !

SEVINVS.

Ouy, toy ; denonce-les ; tu les cognois fort bien ;
Nul n'est plus suffisant d'en dire des nouuelles.

NERON.

1340 On a donc corrompu mes gens les plus fidelles !

RVFVS *faisant signe à Seuinus.*

Imposteur, garde-toy d'offencer la Vertu.

uelles que luy, & l'exhorta de ne pas se monstrer ingrat enuers vn si bon Prince. Fenius ne sceut que luy respondre ny se taire, mais s'embarassant dans ses discours il fit voir clairement la peur qu'il auoit. Et comme tous les autres s'efforçoient à l'enuy de le conuaincre... vn soldat nommé Cassius qui assistoit là à cause qu'il estoit extremement fort de corps, luy met la main sur le colet par commandement de l'Empereur & le lie. *Ann.*, XV, 66.

SEVINVS.

Rufus, il n'est plus temps, pourquoy me pressois-tu?

NERON.

Tigillin, Tigillin, as-tu veu l'artifice?
Qu'on se iette sur luy, gardes, qu'on le saisisse.

RVFVS.

1345 Cesar, escoute moy!

NERON.

Ie ne t'escoute plus,
Tu feras desormais des signes superflus.

1341-1346. Comme Subrius Flaccus qui estoit là present, luy faisoit signe... *Ann.*, XV, 58.

SCENE IV.

NERON, SABINE, SEVINVS.

NERON.

Il faut que les Bourreaux te traictent comme vn traistre
Qui deloyallement attente sur son Maistre.

SABINE.

D'où vient vn si grand bruit?

NERON.

Ce braue Colonnel
1350 Qui faisoit l'empressé, se trouue criminel :
Nous l'auons découuert pour estre des complices.

SABINE.

O que sa trahison merite de suplices!

NERON.

En cette occasion, ce perfide flateur
Vouloit faire parler ce sage Senateur,
1355 Et pour se couurir mieux, luy faisoit des demandes
Auec vne insolence & des rigueurs trop grandes :
Alors qu'importuné des propos de Rufus,
Seuinus l'a fait taire & l'a rendu confus.

SABINE.

Il meriteroit bien que pour ces bons offices,
1360 Tu lui fisses pardon; s'il nommoit ses complices.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

NERON.

Il marchande à parler.

SABINE.

O qu'il me fait pitié !
Comment n'obtiendras-tu ta grace qu'à moitié ?
Ah ! vomis ce secret qui cause leur ruine ;
C'est vn poison mortel enclos en ta poitrine.
1365 N'irrites point Cesar qui te veut pardonner :
Si ton silence dure, on te fera gesner.
Mais ne perds point de temps, c'est vn fait qui te touche
Seuinus, ton salut est encore en ta bouche.

SEVINVS *tout bas.*

Puis que par les soldats ie seray visité,
1370 Il faut bien que ie cede à la necessité.

SABINE.

Croy-moy, declare tout, afin qu'on te pardonne ;
Parle auant qu'on te prenne, & que ie t'abandonne.

SEVINVS *se iettant aux pieds de Sabine.*

Helas ! belle Princesse, employez-vous pour moy :
Ie ne sçaurois parler, i'en ay donné ma foy ;
1375 Tout ce que ie puis faire en vn estat si triste,
C'est de vous presenter seulement cette Liste.

1370-1380. Alors Sceuinus voyant la confession de Natalis, auec la mesme lascheté, ou croyant que desia tout estoit descouuert & que son silence ne seruiroit plus de rien, nomma tous les autres. *Ann.*, XV, 56.

SABINE.

Cesar, ly ce papier : & voy si i'ay raison
Quand ie tiens pour suspects, & Seneque & Pison.
Pour s'emparer du Trône & pour t'oster du monde,
1380 Pison est Chef de part, & Lucain le seconde.
Voicy de mes soupçons vn manifeste aucœu ;
Tu peux cognestre icy l'Oncle par le Neueu.
Ce Vieillard si rusé t'abusoit par sa mine ;
Mais ses deguisemens n'ont peu tromper Sabine.
1385 Qu'en dis-tu maintenant ?

NERON.

Quoy ? tant de Cheualiers ?
Des Consuls ? des Tribuns, des Chefs, des Centeniers ?
Les plus grands des romains se sont liguez ensemble
Contre leur Empereur ? ah ! Sabine, ie tremble,
Le cœur me bat au sein.

SABINE.

Il le faut r'asseurer,
1390 Et les mettre en estat de ne plus conjurer.
Auant que de ce bruit quelqu'vn les auertisse,
Donne ordre qu'on les cherche, & que l'on s'en saisisse.

NERON.

Nous ne trouuerons pas des Bourreaux suffisans
Pour imposer des fers à tant de partisans.

1385-1389. Vne conjuration en laquelle s'estoient embarquez à l'enuy, des Senateurs, des Cheualiers, des soldats, & mesme des femmes... par la hayne qu'ils auoient contre Neron. *Ann.*, XV, 48.

SABINE.

1395 Nous ne manquerons point de gens pour leur suplice;
Douze mille Soldats en vont faire l'office.

NERON *parlant à Tigillin.*

Cours vers Lateranus qui deuoit lachement
Commencer l'attentat par vn embrassement;
Qui d'vne humble façon deguisant son audace
1400 Deuoit lors me forcer de tomber sur la place.
Dy luy qu'il meure viste; & que ie luy deffens
D'embrasser à sa mort sa femme & ses enfans;
Asseure-toy du reste; & d'vne adroite sorte,
Pren-les ou vifs ou morts allant auec main forte.

SABINE.

1405 Et Seneque en ce lieu se doit-il oublier,
Luy qui sans se deffendre & sans s'humilier

1397-1402. Neron adjousta à cette mort celle de Plautius Lateranus designé Consul, qui fut si precipitée qu'il ne luy donna pas le loisir d'embrasser ses enfans, & ne luy laissa pas seulement ce peu de respit qu'il accordoit aux autres pour choisir le genre de sa mort. *Ann.*, XV, 60.

1405-1418. [Natalis] y adjousta Anneus Seneque, soit qu'il eut esté entremetteur de la negociation d'entre luy & Pison, soit qu'il pensast par ce moyen gagner les bonnes graces de Neron, lequel voulant mal à Seneque cherchoit par toutes sortes d'artifices vn sujet de le perdre. *Ann.*, XV, 56.

La mort d'Anneus Seneque suiuit bien-tost apres, dont le Prince eut vne grande ioye. Ce n'est pas qu'il l'eust conuaincu d'auoir trempé dans la conjuration, mais il prenoit plaisir d'acheuer par le fer la violence dont il n'auoit sceu venir à bout par le poison. Car iusques là il n'y auoit que Natalis seul qui eust parlé de luy, & n'en auoit dit autre chose sinon que Seneque estant malade il auoit esté enuoyé de la part de Pison pour le visiter, & luy faire plainte de ce qu'il ne luy permettoit pas l'entrée de sa maison, & luy dire qu'il luy sembloit plus à propos d'entretenir leur amitié par vne conuersation familiere & ordinaire : & que Seneque auoit respondu que les grands entretiens & les frequens abbouchemens n'estoient vtiles ny pour l'vn ny pour l'autre ; Qu'au

A dit à Natalis touchant cette menée
Que le sort de Pison estoit sa destinée?
N'en dit-il pas assez pour t'apprendre aujourd'huy
1410 Qu'il est de la partie & conspire auec luy?
Sa trame en mots couuerts est assez descouuerte;
Qui vit auec Pison, doit perir par sa perte.
Seneque attendroit-il quelque meilleur succez,
Faut-il plus que cela pour faire son procez?

NERON.

1415 Mais a-t'il dit ces mots? il faut qu'on luy demande.

SABINE.

Il est bien impudent s'il faut qu'il s'en deffende;
Sans doute Natalis ne l'a point inuenté.

NERON.

Il en faut sur le champ sçavoir la verité.

FIN DV QVATRIEME ACTE.

reste sa santé despendoit de celle de Pison. L'on commanda à Granius Siluanus Tribun d'vne Cohorte Pretorienne de rapporter tout cela à Seneque & de sçauoir de luy s'il tomboit d'accord des discours que luy auoit tenus Natalis, & des responces qu'il luy auoit faites... Seneque luy fit responce qu'il estoit vray que Natalis auoit esté enuoyé vers luy, & qu'il luy auoit fait reproches au nom de Pison de ce qu'il ne luy permettoit pas de l'aller visiter, & qu'il s'estoit excusé sur son indisposition & sur le desir qu'il auoit de viure en repos. Qu'il n'auoit aucun sujet qui le peust obliger de preferer la santé d'vn particulier à la sienne propre... *Ann.*, XV, 60-61.

ARGVMENT DV CINQVIEME ACTE.

I. Seneque pré-sent son heure derniere; & s'y prepare en Philosophe.

II. Sa femme se plaint de sa trop grande franchise qui luy fait auoüer qu'il est Amy de Pison, en vne rencontre dange-
5 reuse.

III. Siluanus luy vient porter le Commandement de mourir de la part de Neron,

IIII. Qui troublé d'auoir appris la Conjuration faite contre luy, craint que les Autheurs de cet attentat dessigné ne soient pas
10 encore tous descouuerts.

V. Seuinus qu'il a gagné par belles promesses promet vainement de porter Epicaris à les declarer.

VI. Car cette fille courageuse à toute espreuue, apres auoir suporté la gesne sans rien dire, à la honte des plus grands d'entre
15 les Romains, qui accusent iusques à leurs plus proches, garde le silence iusqu'au bout.

VII. Siluanus vient faire le raport de la mort de Seneque; & Neron à ce recit sent les cuisantes pointes du remors qui suit les mauuaises actions.

ACTE V.

SCENE PREMIERE.

SENEQVE, PAVLINE.

SENEQVE.

Mon Ame, appreste-toy pour sortir toute entiere
1420 De cette fragile matiere
Dont le confus mêlange est vn voile à tes yeux :
Tu dois te réjoüir du coup qui te menace,
Pensant te faire injure on te va faire grace :
Si l'on te bannist de ces lieux
1425 En t'enuoyant là haut, c'est chez toy qu'on te chace,
Ton origine vient des Cieux.

1419-1450. Qui se voudroit glorifier d'auoir des yeux qui peuuent regarder le iour, quand le Soleil leur luit à trauers des brouïllards... Nostre ame aura dequoy s'esjouïr en elle mesme, apres qu'estant sortie hors des tenebres où elle est maintenant plongée, elle aura veu les choses claires, non point à demy veuë, mais apres qu'elle aura veu la clairté du iour tout entier, & qu'estant retournée dans son ciel, elle aura repris la place qu'elle eut par la condition de sa naissance. Sa premiere origine la rappelle là haut. SENEQVE, *Les Epistres à Lucilius*, *Epistre* LXXIX.

Elle retourne chez soy... Apres qu'elle se sera esleuée à ceste haute sublimité, elle ne sera plus amie de ce corps qui ne luy porte que charge et pesanteur. *Epistre* XCII.

Là haut sont les lieux grands & spacieux en la possession & iouïssance desquels l'ame est receuë... Elle retourne au lieu de son origine. Mais alors elle mesprise l'estroitte petitesse de sa premiere demeure. *Le Premier Liure des Questions Naturelles*, *Preface*.

L'ame de l'homme est vne chose grande & genereuse... Sa patrie est tout ce que l'Vniuers d'en haut enuironne de son circuit... Laisse donc sans regret ces membres qui ne te seruent desja plus, & despouille ce corps où l'ame long temps a ne peut plus loger... Les secrets de nature te seront descouuerts, ces tenebres seront chassées, & vne belle clairté reluira de tous costez. Pense en toy mesme combien est grande ceste lueur de tant d'estoiles, qui meslent leurs lumieres ensemble... Tu confesseras d'auoir vescu en tenebres, lorsque tu verras tout entier ceste

Nous auons assez veu le cours de la Nature,
Sa riche & superbe structure,
Ses diuers ornemens & ses charmans atrais;
1430 Elle a peu de beautez qui ne nous soient cognuës,
Il faut quiter la terre, & monter sur les nuës,
Pour cognestre d'autres secrets;
Il faut chercher du Ciel les belles auenuës,
Et voir le Soleil de plus prés.

1435 On ne trouue icy bas que des loix tyranniques,
D'où naissent des effets tragiques,
Et les Monstres y sont au dessus des Heros;
La Vertu sous le ioug y demeure asseruie:
L'Orgueil, l'Ambition, l'Auarice & l'Enuie
1440 Nous y troublent à tous propos;
Mais là haut dans l'estat d'vne meilleure vie
On goûte vn eternel repos.

lumiere entiere que tu ne vois que par des petites fenestres de tes yeux, & toutefois tu l'admires de bien loing. Que te semblera ceste diuine clairté, quand tu la verras dans sa place! *Les Epistres à Lucilius*, *Epistre* CII.

Tu dois penser que celuy qui est mort n'est tourmenté d'aucuns maux... En vne liberté si large, il n'y a plus de criminels ny de tyrans... C'est [la mort] qui met hors de seruitude malgré le maistre, c'est elle qui oste les chaisnes & les fers aux captifs, qui tire hors de prison ceux qu'vn tyran cruel empeschoit de sortir. *Liure de la Consolation à Martia*, XIV.

L'ame est accablée, obscurcie, infectée, & empechée d'apprendre ce qui est vray & proprement sien, & rejettée dans des fausses opinions. Toute la guerre qu'elle a auec ceste chair grossiere, c'est de n'estre pas enfoncée & plongée sous sa pesanteur. Elle ne tasche qu'à monter en ce lieu haut d'où elle est descenduë. C'est là où vn repos eternel l'attend. *Liure de la Consolation à Martia*, XXIV.

A ce coup, mon ame, belle & diuine lumiere,... puis que vous verrez bien-tost sous vos pieds ces beaux astres qui roulent maintenant sur nos testes, foulez dès à present la rebellion de mes sens trauaillez qui se mutinent pour vous retenir... Quitez, Grand Dieu, vostre eternel Louure pour regarder sur la terre vn spectacle digne de vostre curiosité. Seneque est aux prises auec la mort... Ie romps mes chaisnes, ie touche la liberté,

Principe de tout estre où mon espoir se fonde ;
Esprit qui remplis tout le monde,
1445 Et de tant de bontez fauorises les tiens,
Tu voy les cruautez de qui ie suis la proye,
Et i'atens de toy seul mon repos & ma ioye ;
Fay que ie goûte de tes Biens,
Et me tires bien-tost afin que ie te voye,
1450 Du ioug de ces pesans liens.

Pauline entre.

Mais ma chere moitié se dissoût toute en larmes,
Tant mon prochain bon-heur luy vient donner d'alarmes.
Faut-il pleurer, Pauline, & faut-il s'étonner
Au moment bien-heureux qui nous doit couronner
1455 Quand nos pas glorieux imprimans la poussiere,
Nous font trouuer la palme au bout de la Carriere ?
Le pilote batu par les flots irritez
Quand son Vaisseau maljoinct fait eau de tous costez,

ie l'embrasse. Tyrans, Parricides, vous ne sçauriez me l'arrester. Luxes, horreurs, crimes, & coulpables, vous n'offencerez plus mes yeux, ny ma raison. Mais, Grand Dieu, vostre bonté s'offence de mes peines, ie sens vostre main fauorable qui m'en retire. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

1427-1432. Quelques vns sont saouls de faire & de voir tousjours vne mesme chose. SENEQVE, *Les Epistres à Lucilius, Epistre* XXIV.

Cela a contraint quelques vns de se faire mourir parce que changeans trop souuent leur deliberation, ils reuenoient tousjours à mesmes choses &, parce qu'ils n'auoient laissé aucun lieu à de nouueaux desseins, la vie commença de les fascher, & ce monde. Et ce propos (qui est le signe des voluptez folles & enragées) leur vint en la teste : Ne verray-je iamais qu'vne mesme chose ? *Liure de la Tranquillité & Repos de l'Ame*, II.

1453-1470. Nous auons par cy deuant, Lucilius mon amy, nauigé nostre vie... En dernier lieu, la fin commune de tout commence à se descouurir. Sommes nous bien si fols de penser que ce soit vn escueil ! C'est le port qu'il nous faut vn iour desirer, & ne le refuser iamais. Dans lequel si quelqu'vn a esté ietté en ses ieunes ans, il ne se doit plaindre, non plus que feroit celuy qui auroit bien tost acheué sa nauigation. *Les Epistres à Lucilius, Epistre* LXX.

Nous sommes iettez sur vne mer inconstante & profonde... En ceste

Errant sans gouuernail au gré de la tempeste
1460 Qui tombe incessamment ou bruit dessus sa teste,
A-t'il en quelque sorte à se plaindre du sort,
Si par vn coup de vague il est mis dans le port?
Le pelerin lassé d'vn penible voyage
Aueuglé de la poudre, ou moüillé de l'orage,
1465 Se peut-il affliger auec quelque raison
Quand il touche du pied le seüil de sa maison?
Pourquoy nous plaindrions-nous d'vn sort digne d'enuie
La mort est le repos des trauaux de la vie,
Et celuy qui desire en allonger le cours
1470 Ayme à gemir sans cesse, & souspirer toûjours.

PAVLINE.

Quand vne mort certaine est preste de le prendre,
Le sage, à mon aduis, doit constamment l'atendre,
Puis que c'est vn deffaut que de s'inquieter
A l'aproche d'vn mal qu'on ne peut éuiter:

mer si tempestueuse & subjette à tant d'orages, il n'y a aucun port à ceux qui nauigent dessus, que celuy de la mort. *Liure de la Consolation à Polybius*, XXVII.

Partant de ces lieux bas & terrestres, il s'est rendu luisant dans ce lieu (quiconque soit il) qui reçoit les ames sorties des liens & des prisons... C'est le chemin commun que nous deuons tous faire. Pourquoy nous plaignons nous de la mort? *Liure de la Consolation à Polybius*, XXVIII.

La mort est l'affranchissement & la fin de toutes douleurs. *Liure de la Consolation à Martia*, XIX.

Si la continuelle mort des momens de nostre vie, dont l'vn meurt à mesure que l'autre luy succede, nous reduit enfin au dernier qui ne sera suiuy d'aucun autre, quel danger y a-t'il de faire aujourd'huy ce qu'il faudra faire vn iour? pourquoy serois-je fasché d'arriuer de bonne heure au lieu où i'ay tousjours eu dessein de me rendre?... D'vn port souhaitable apres la tempeste vostre foiblesse en fait vn escueil qu'elle s'efforce d'euiter & comme vous tournez le dos au lieu où il faut aller necessairement, vostre route se forme elle-mesme les orages, du vent le plus fauorable. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

1471-1486. Epicure ne blasme pas moins ceux qui se desirent la mort que ceux qui la craignent... Quelle plus grande sottise que de souhaiter la mort! SENEQVE, *Les Epistres à Lucilius, Epistre* XXIV.

1475 Il faut absolument qu'vne Ame bien placée
S'appreste de partir quand elle en est pressée.
Mais aller de si loin rechercher le trespas,
Et l'appeller soy-mesme alors qu'il ne vient pas;
C'est trouuer des appas en vne chose horrible,
1480 Et faire vanité d'vn desespoir visible.
La nature inspirant vn desir de repos
Ne nous enseigne rien qui ne soit à propos ;
A tous les animaux elle a donné l'enuie
D'éuiter les perils pour conseruer leur vie ;
1485 La vie est donc vn bien dont nous deuons vser,
Sans l'exposer si fort, & sans le mespriser :
Il faut laisser agir les Cieux & la Nature;
Et vous sçauez, Seigneur, qu'en cette conjoncture
C'est auancer l'effet du fer, ou du poison,
1490 Que tesmoigner ainsi d'estre amy de Pison.

SENEQVE.

En ces occasions faut-il qu'on abandonne
Son honneur & sa foy pour sauuer sa personne ?
Qui lachement s'abaisse & manque d'amitié,
En pensant se sauuer perd plus de la moitié;
1495 Pour alonger ses iours il abrege sa gloire
Et pour garder son sang prodigue sa memoire.
Tant de doctes leçons & de raisonnemens
Qui pourroient affermir les plus mols sentimens,
En cette occasion ne nous seruiroient gueres
1500 Si nous auions encor des foiblesses vulgaires,

Il n'y a rien qui me semble si vilain que desirer la mort. *Epistre* CXVII. Les animaux les plus tendres, dés aussi tost qu'ils sont sortis du ventre de leurs meres ou qu'ils sont escloz par quelque autre façon, cognoissent incontinent ce qui leur est nuisible, & se gardent de ce qui leur est mortel... Il n'y a rien que nature aye mieux enseigné, que la deffence de la vie, & la science de cela. *Epistre* CXXI. — Cf. 605.

Si nous estions sujets à nous espouuenter,
Et si nous redoutions ce qu'on peut souhaiter.
Ie me voy sur le poinct que l'estat de ma vie
Ne sera plus en bute aux noirs traicts de l'Enuie,
1505 Qui me blâme en secret, & me nomme tout bas
Complice d'vn desordre où ie ne trempe pas.
Les meschans m'accusoient auec trop d'injustice
De maintenir Neron dans l'ordure du vice ;
De ce cruel affront ie vay me ressentir
1510 Et l'arrest de ma mort s'en va les dementir.
Il sera mal-aisé desormais qu'on m'impute
D'estre le confident de qui me persecute :
L'vniuers apprendra qu'on me blâmoit à faux,
Et que ie n'eus iamais de part à ces deffaux.
1515 N'a-t'il pas à Burrus donné la recompense
De ses sages conseils & de sa diligence ?
Que diroit-on de moy si i'estois conserué ?
Ie me dois ressentir de l'auoir esleué,
D'auoir soigneusement cultiué cette plante
1520 Qui fut mesme à sa tige ingrate & mal-faisante ;
Cette fleur dont le lustre est si fort abatu
Et qu'on a veu corrompre au sein de la vertu.
Mais quoy, le Centenier m'aporte des nouuelles
Qui me resjouïront, fussent-elles mortelles :
1525 Et bien, que veut Cesar, dy le nous hardiment ?

1503-1522. L'honneur que i'ay eu de partager auec [Burrhus] des soins egalement inutiles, m'oblige à reuerer encore en mourant la memoire de ce grand homme, & à consacrer mes dernieres affections à vn si parfaict amy. Sa vertu meritoit vn meilleur Prince, si elle ne meritoit plutost de n'en auoir point, & de regner sur celuy qu'il a seruy si fidellement. Cet ingrat l'a recompensé de ses peines, comme il reconnoist aujourd'huy les miennes, & le siecle qui vient d'admirer parmy nous vne si parfaite vnion dans la vie, s'estonnera d'vne autre égalité dans nos destins, & de nous voir perir tous deux par la cruauté de celuy que nous auions si soigneusement esleué. *Les Dernieres Paroles de Seneque*. — *Cf.* 83-120, 107-110.

LE CENTENIER.

Que Seneque s'appreste à mourir promptement.

SENEQVE.

O doux commandement ! ô faueur agreable !
Nouuelle desirée autant que desirable !
Il nous oblige fort de nous traicter ainsi,
1530 S'il veut que nous mourions nous le voulons aussi ;
Il sçait donner à tout, & le prix & l'estime,
Il ne m'ordonne rien qui ne soit legitime.

1526-1582. Il fit entrer dans sa chambre vn Centenier pour luy declarer qu'il falloit se resoudre à la mort. Luy sans s'etonner demanda qu'on lui apportast son testament, & comme le Centenier lui refusa, se retournant vers ses amis, il leur dit *que puisqu'on luy ostoit les moyens de payer les obligations qu'il leur auoit, qu'il leur laissoit l'exemple de sa vie qui estoit la seule chose qui restast desormais en sa puissance, & neantmoins la plus precieuse qu'il eust. Et que s'ils conseruoient la memoire de la probité auec laquelle il l'auoit passée, ils acquerroient de la reputation pour estre demeurez fermes en leur amitié.* Ensuite de cela il fit cesser leurs larmes, tantost par douces paroles & tantost auec plus de fermeté, comme leur faisant reprimande, & leur demandant : *Que leur seruoient les preceptes de la sapience ? Que leur seruoit cette raison estudiée durant vn si long-temps pour se roidir contre tous les accidens qui pouuoient arriuer ? Que la cruauté de Neron estoit connuë de tout le monde, & qu'apres auoir fait tuër sa mere & son frere, il ne luy restoit plus rien à faire que d'y adjouster la mort de celuy qui l'auoit esleué & de son precepteur...* Apres tels & semblables discours qu'il leur tenoit à tous en general, il ambrasse sa femme, & voyant que l'apprehension qu'elle auoit luy attendrissoit le courage, il la prie & la conjure de moderer sa douleur. Qu'elle ne la rendist pas eternelle, mais que par d'honnestes consolations et diuertissemens, elle rendist supportable le regret qu'elle auroit de son mary, se remettant deuant les yeux sa vie qu'elle auoit passée auec honneur & dans vn continuel exercice de vertu. Elle au contraire protesta qu'elle estoit resoluë de mourir auec luy & demanda quelqu'vn pour la tuër. Alors Seneque ne voulant pas luy desrober sa gloire, & touché de l'amour qu'il luy portoit afin de ne pas laisser celle qu'il auoit vniquement cherie, exposée aux iniures & aux affronts : *Ie vous auois*, dit-il, *représenté les plus doux charmes de la vie, & vous aymez mieux chercher de l'honneur en la mort. Ie ne m'opposeray pas au bel exemple que vous voulez donner. Nous partagerons egalement entre nous la resolution d'vne mort si courageuse, mais i'aduouë que vostre fin aura quelque chose de plus releué que la mienne. Ann.*, XV, 61-63.

LE CENTENIER.

Il te laisse le choix pour certaine raison,
De la flâme, de l'eau, du fer ou du poison.
1535 Pren lequel tu voudras, choisi.

SENEQVE.

Le Ciel luy rende,
Il m'oblige beaucoup, cette faueur est grande.
Il faut executer cet équitable arrest
Et tu verras bien-tost comme ie suis tout prest.

Il frappe à sa porte.

Mais faut-il si soudain que ie te satisface,
1540 Puis-je d'vn testament consoler ma disgrace ?
Puis-je adoucir d'vn mot l'aigreur de mon trespas ?

LE CENTENIER.

Voy, si tu veux, mon Ordre, il ne le porte pas.

SENEQVE.

Cessons donc de porter vn meuble si fragile
Puis qu'il nous est à charge & nous est inutile.

Il iette ses tablettes.

1545 Ie serois estonné s'il m'eust esté permis
De laisser en mourant du bien à mes amis ;
Il est tout à Cesar, ie n'en puis rien soustraire,

1533-1534. Approchez-moi, Année, cher amy, ce sacré breuuage qui merite mieux le nom d'vn Nectar, que d'vn poison... Vous pouuez me rendre ce bon office sans craindre d'irriter Neron : car ie sçay qu'il me fait encor cette grace que de me laisser le libre vsage des poisons, & de tout ce qui peut ayder à la mort. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

Ie n'en suis seulement que le depositaire.
En me le confiant, il ne s'est point deceu,
1550 Ie luy rends tout entier comme ie l'ay receu.
Pauline, c'est pour toy que ie voudrois escrire,
Mais ta fidelle amour de ce soin me retire.
Suiuant exactement l'ordre qu'on me prescrit,
Ie ne perds pas beaucoup pour n'auoir point escrit :
1555 I'ay par mes actions tracé dans ta memoire
Assez heureusement l'image de ma gloire.
Ceux qui de ma vertu pourront encor douter
Pour en estre esclaircis n'ont qu'à te consulter ;
Il te souuiendra bien qu'auec assez d'estime
1560 I'ay vescu pres de toy sans reproche & sans crime ;
Il te souuiendra bien de ma constante foy,
Et que prest à partir ie n'eus regret qu'à toy.

PAVLINE.

Moy, ie m'en souuiendray ? Ie veux qu'on se souuienne
Qu'il ne fut point d'amour comparable à la mienne :
1565 En vous suiuant par tout ie veux montrer à tous,
Si vous viuiez en moy, que ie viuois en vous.

SENEQVE.

Ne precipite point le cours de tes années.

PAVLINE.

En la fin de Seneque elles seront bornées,
Rien n'aura le pouuoir de rompre vn neud si beau,

1548-1550. Ayant deslors formé le dessein de reprendre vn iour ce qu'il me donnoit, il a voulu s'enrichir de sa propre liberalité, & ne m'a choisi que comme vn depositaire pour conseruer entre mes mains ce qui entre les siennes auroit esté desja la proye de ses garces, & de ses affranchis. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

1570 Nous n'auons eu qu'vn lict, nous n'aurons qu'vn tombeau.

SENEQVE.

Ah! ne meurs point si tost.

PAVLINE.

Ie ne sçaurois plus viure.

SENEQVE.

Vi pour me contenter.

PAVLINE.

Ie mourray pour vous suiure.

SENEQVE.

N'aurois-je plus sur toy de pouuoir absolu?

PAVLINE.

Le conseil en est pris, c'est vn poinct resolu.

SENEQVE.

1575 O rare pieté! ta constance fidelle
Remporte sur Seneque vne palme immortelle:
Sans doute nos Neueux auront droit de douter
Si meritant beaucoup, i'ay peu te meriter;
Comme de ta beauté tout ton sexe eut enuie,
1580 Il deuiendra ialoux de la fin de ta vie;

1570. Ne vous souuient-il pas de m'auoir dit assez souuent: que le sommeil estoit l'image de la mort, & le lict celle du tombeau; Mais la verité dementiroit la figure, si apres auoir esté vnis en l'vn nous estions separez en l'autre. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

1573. Pardonnez-moy, Seneque, si i'ose vous dire que le pouuoir que vous auez sur moy ne s'estend pas iusques-là. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

L'effet est trop brillant de cette saincte amour,
Elle me va faire ombre en se mettant au iour ;
Ie ne puis te celer qu'vn si beau traict me blesse ;
La force de ton ame a causé ma foiblesse,
1585 Ta rare pieté me touche tendrement,
Il m'eschappe des pleurs dans ce ressentiment.
C'est pourquoy si Pauline à partir se dispose,
Qu'auparauant sa foy m'asseure d'vne chose,
C'est qu'ayant pris de moy ce glorieux poignard,
1590 Elle ira, s'il luy plaist, s'en seruir autre part :
Car sans quelque foiblesse indigne & mal-seante,
Ie ne pourrois iamais voir Pauline mourante :
Sans doute cet objet me feroit murmurer,
Et ne me seruiroit qu'à me deshonorer.

PAVLINE.

1595 Seigneur, permettez-moi.

SENEQVE.

Non, il faut que l'on cede.

PAVLINE.

Que ie face l'essay de ce dernier remede :
I'aurois trop de bon-heur si vous me permettiez
D'en gouster la premiere, & mourir à vos pieds.

SENEQVE.

C'est en vain, c'est en vain, ta demande m'outrage,
1600 Et c'est perdre le temps qu'en parler dauantage.

1587-1594. De peur que le mal qu'il souffroit ne fist perdre courage à sa femme, ou que luy la voyant tourmentée ne se laissast tomber dans l'impatience, il luy persuada de se retirer à vne autre chambre. *Ann.*, XV, 63.

PAVLINE.

Seigneur, i'y consens donc, mais non sans desplaisir.

LE CENTENIER.

On ne nous a donné que fort peu de loisir,
Haste vn éuenement que Cesar veut apprendre.

SENEQVE.

Ie suis trop criminel de l'auoir fait attendre,
1605 Demandons-luy pardon de ce retardement ;
Embrassons-nous, Pauline, & mourons promptement.

LE CENTENIER.

Entre donc là dedans. Celuy qui nous enuoye
S'auance à la Tribune, & ie crains qu'il te voye.
En sa mauuaise humeur, nous n'en serions pas mieux
1610 Si ton visage encor s'offroit deuant ses yeux.

1602-1606. Mais il est temps de mourir, Pauline, & de tirer Neron de l'inquietude qu'il souffre dans l'attente de cette nouuelle. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

SCENE II.

NERON, SABINE, SEVINVS, des Gardes.

NERON.

O Dieux ! que d'Ennemis ! l'effroy qui m'enuironne
Sur mon front palissant fait trembler ma Couronne :
Serons-nous assez forts pour en venir à bout,
Peut-on à tant de gens faire teste par tout ?
1615 Le bras de Tigillin, & l'Esprit de Sabine
Pourront-ils renuerser cette grande machine ?
Quand mesme quelque Dieu viendroit me le iurer
A peine mon Esprit s'en pourroit assurer.

SABINE.

Quoy que le mal soit grand, r'affermis ton courage;
1620 Nous auons auancé la moitié de l'ouurage,
Tes Ennemis connus sont pris ou dépeschez;
Mais il faut découurir tous ceux qui sont cachez.
Le Medecin sçauant & plain d'experience
Doit du mal dont il traite auoir la cognoissance;
1625 C'est sur ce fondement qu'il peut auec raison
Aux corps intemperez rendre la guerison.
Nous sçauons vne part de la trame funeste,
Et pour nostre assurance il faut sçauoir le reste.

1611-1612. Lucain & Quinctianus ne cessoient de nommer tous les complices, ce qui donnoit à toute heure de plus vives apprehensions à Neron. *Ann.*, XV, 57.

Le ressouvenir de ses crimes ne le laissoit iamais exempt de crainte. *Ann.*, XV, 36.

1615. ...Poppea & Tigellinus, [ce] qui estoit le conseil secret des cruautez du Prince. *Ann.*, XV, 61.

...Poppée, cette femme impudique &... Tigillin, le plus execrable des meschants... *La Cour Sainte.*

NERON.

Possible Epicaris le pourra reueler,
1630 Il faut que Seuinus l'oblige de parler.

SABINE.

Seuinus, c'est icy que tu feras parestre
Si ton zele respond aux bontez de ton Maistre,
D'vn Empereur clement qui sçait tout pardonner,
Et qui pour cet effort te va beaucoup donner.
1635 Si tu peux en ce fait agir de bonne sorte,
Iamais tes creanciers n'assiegeront ta porte :
Iamais mortel encor dans le rang que tu tiens
Ne s'est veu iusqu'icy comblé de tant de biens.
Oste nous seulement cette espine importune,
1640 Ie suis la Caution de ta bonne fortune.

1629. Cependant Neron s'estant ressouuenu qu'Epicharis estoit comprise dans la denunciation de Volusius Proculus, & croyant que le corps d'vne femme ne resisteroit iamais à la douleur, commanda qu'on luy donnast la question ordinaire & extraordinaire. Mais rien ne fut capable de la vaincre, ny les coups, ny le feu, ny la rage des bourreaux qui luy donnoient les tourmens plus violents, de peur qu'vne femme ne se moquast d'eux : si bien qu'elle persista tousjours à desnier ce qu'on luy objectoit. C'est ainsi que se passa le premier iour de la question dans le mespris qu'elle fit des tourmens. Le lendemain, comme on la traisnoit encor de nouueau dans vne chaire pour souffrir les mesmes cruautez, à cause qu'elle auoit tous les membres si disloquez qu'elle ne se pouuoit soutenir, elle attacha sa ceinture au dossier de sa chaire, & y ayant fait vn nœud coulant elle se mit le col dedans, & se pressant auec le poids de son corps elle rendit l'esprit qui ne tenoist plus à gueres. En quoy l'exemple fust plus memorable, de voir vne femme, & vne affranchie, essayer dans vne si pressante necessité de sauuer des estrangers, & qui à peine luy estoient connus, tandis que des personnes nez libres, des hommes, des Cheualiers Romains & des Senateurs, sans auoir seulement enduré la torture liuroient les plus chers gages d'amitié & de parenté qu'ils eussent au monde. *Ann.*, XV, 57.

1640. Senecion, Quinctianus & Sceuinus moururent aussi plus courageusement que ne portoit la vie effeminée qu'ils auoient menée. *Ann.*, XV, 70.

SEVINVS.

Madame, vous verrez comme ie m'y prendray.
Ce sont des veritez que ie luy maintiendray
Et quoy qu'elle témoigne vne si grande audace,
Qu'elle ne peut iamais me dénier en face.

SABINE.

1645 Il seroit à propos de luy persuader
Qu'elle garde vn secret dangereux à garder,
Qu'elle ne gagne rien que la mort à se taire,
Qu'vne confession luy seroit salutaire :
Enfin, qu'à ton exemple, elle peut sans erreur
1650 Perdre tous ses Amis pour sauuer l'Empereur.
La voicy qui paroist en triomphe portée.

NERON.

Des gens trop curieux l'ont vn peu mal traictée.

SCENE III.

NERON, EPICARIS, SEVINVS, SABINE.

NERON.

Cognoy-tu de l'Estat les sages deffenseurs ?

EPICARIS.

I'en cognoy beaucoup mieux les cruels opresseurs.

NERON.

1655 Seuinus, adoucis cet animal farouche
Qui n'a que du poison & du fiel dans la bouche.

SEVINVS.

Epicaris, c'est trop t'exposer aux tourmens,
Tu dois te departir de ces deguisemens ;
C'est s'obstiner en vain, la chose est découuerte ;
1660 Le Ciel des Conjurez a resolu la perte,
Cet excez de courage & de fidelité
Ne s'y peut opposer qu'auec impieté.
Les Amis de Cesar ont suborné les nostres ;
Les vns m'ont denoncé, i'ay denoncé les autres,
1665 Et ce digne Empereur meu de compassion,
A daigné faire grace à ma confession :
Si tu veux receuoir les mesmes benefices,
Reuele promptement tous les autres complices :
Tu peux voir au pardon le chemin tout batu.
1670 Tu n'as rien qu'à parler.

EPICARIS.

Que me demandes-tu ?

SEVINVS.

Tous ceux que tu cognois de cette intelligence.

EPICARIS.

Moy ? ie ne cognoy rien que ta seule imprudence :
Et si visiblement tu la fais éclater
Qu'il n'est pas de besoin de la manifester.

SEVINVS.

1675 Ce trait n'est imprudent qu'à ton sens indocile :
L'imprudence est nuisible, & cet acte est vtile,
C'est de ce seul auœu que depend ton bon-heur.

EPICARIS.

Ma vie en despend bien, mais non pas mon honneur.

SEVINVS.

C'est flater ton esprit d'vne erreur sans seconde,
1680 Car dequoy sert l'honneur, quand on n'est plus au monde?

EPICARIS.

Nos Esprits ne sont pas d'vn sentiment pareil.

SEVINVS.

Tu ne ferois point mal de suiure mon conseil.

EPICARIS.

Qui suiuroit le conseil d'vne Ame si timide
Pour aller à la gloire auroit vn mauuais guide.

SEVINVS.

1685 Mais toy, fille obstinée, en resistant si fort,
Tu tiens bien le chemin pour aller à la mort.

Sçay-tu bien que Pison s'est fait ouurir les veines
Pour soustraire sa vie à mille iustes peines,
Que Scaurus de Cesar a senty le courrous
1690 Et que Lateranus est mort de mille coups ?
Que Voluse est pery d'vne façon tragique
Pour expier son crime ?

EPICARIS

Ou pour la Republique.

SEVINVS.

Et que Flaue & Rufus ont hâté leur trespas.

EPICARIS.

Comme eux Brutus est mort, mais son nom ne l'est pas.

SEVINVS.

1695 Lucain qui fut toûjours digne de ton estime,
Nomme tous ses Amis qui trempent dans le crime,
Des tourmens preparez redoutant la rigueur.

EPICARIS.

Ce trait fait assez voir qu'il n'eut iamais mon cœur.

1695-1697. Lucain, Quinctianus, & Senecion, demeurerent long temps fermes à tout desnier... Mais depuis s'estans laissez corrompre à la promesse d'impunité qu'on leur faisoit, afin de payer le delay & le retardement qu'ils auoient apportés, Lucain nomma Atilla sa propre mere, Quinctianus, Glicius Gallus, & Senecion, Annius Pollion, leurs plus particuliers amis... Lucain & Quinctianus ne cessoient de nommer tous les complices. *Ann.*, XV, 56-57.

Apres cela il commanda que l'on fit mourir M. Anneus Lucain, lequel durant que son sang se perdoit, comme il sentit que ses pieds & ses mains deuenoient froids, & que peu à peu les esprits se retiroient des extremitez, ayant encor de la chaleur au dedans & le iugement tout entier, il se ressouuint de certains vers dans lesquels il auoit autresfois representé vn soldat mourant d'vne mort fort approchante de la sienne, il les recita, & ce furent là ses dernieres paroles. *Ann.*, XV, 70.

SEVINVS.

Ne ferme point la bouche alors qu'on te conuie
1700 De parler librement pour conseruer ta vie :
Implore les bontez que ie viens d'esprouuer
Et te sers de la planche offerte à te sauuer.

EPICARIS.

O le honteux conseil ! pour éuiter l'orage,
A tant de gens de bien faire faire naufrage ?
1705 Ie ne trahiray point des cœurs si genereux ;
Ils s'exposent pour nous, ie veux mourir pour eux.

NERON.

Tu cognoy donc des gens dont la cruelle enuie
Fait encore dessein d'attenter sur ma vie ?

EPICARIS.

Ouy, ie sçay le dessein de cent hommes d'honneur
1710 Qui fondent sur ta mort leur souuerain bon-heur :
I'en sçay des plus hardis & des plus grands de Rome,
Mais ie mourray cent fois auant que ie les nomme,

NERON.

Pren-tu quelque plaisir à te faire gesner ?

EPICARIS.

Beaucoup moins qu'vn Tiran n'en gouste à l'ordonner.

SABINE.

1715 L'impudente, la terre est-elle bien capable
De porter vn moment ce Monstre insuportable ?

EPICARIS.

Elle peut sans horreur porter Epicaris,
Puis qu'elle porte bien la femme aux trois maris.

SABINE.

Ta langue pour ce mot sera bien-tost coupée.

1718. Il y auoit vne femme nommée Poppea Sabina... Il ne manquoit rien à cette femme de toutes les parties recommandables, fors que l'honnesteté. Car sa mere qui auoit surpassé en beauté toutes les femmes de son temps, luy auoit laissé de la reputation & de la beauté tout ensemble. Elle auoit du bien assez suffisamment pour soustenir le lustre de son extraction. Elle auoit vn discours affable & attrayant, & n'auoit pas faute d'esprit. Elle estoit modeste en apparence, mais en effet lasciue. Elle se monstroit rarement en public. Encor se couuroit-elle la moitié du visage pour se faire desirer dauantage & pour ne pas saouler les yeux des regardans, ou bien par ce que cela luy estoit mieux seant. Quand à sa reputation elle n'en faisoit point de cas, elle ne faisoit aucune distinction de ses maris d'auec ses adulteres, elle ne se laissoit emporter ny à sa propre passion ny à celle d'autruy ; car elle tournoit sa lubricité du costé où il y auoit le plus à gagner. Du temps qu'elle estoit mariée auec Rufus Crispinus Cheualier Romain, duquel mesme elle auoit vn fils, Othon fit si bien qu'il la gagna par le moyen de sa ieunesse, par la despence qu'il fit aupres d'elle, & par l'opinion que l'on auoit qu'il estoit fort auant dans les bonnes graces de Neron. Ils ne demeurerent pas long-temps en cet estat sans que leur mariage suiuist de pres leur adultere. Soit qu'Othon aueuglé d'amour ne se pust empescher de loüer la beauté et la gentillesse de sa femme deuant le Prince, soit qu'il fist cela à dessein de l'allumer, s'imaginant que la iouïssance d'vne mesme femme luy seruiroit d'vn nouueau lien pour affermir son credit : Tant y a que souuent en se leuant de la table du Prince, on entendoit dire à Othon, qu'il possédoit la noblesse, la beauté, les vœux de tout le monde, & la ioie des bien-heureux. Tels ou semblables attraits piquants ne demeurerent pas sans effet. Mais Neron s'estant rendu libre l'accez de la maison, Poppea d'abord prit auantage par les caresses flatteuses qu'elle luy faisoit, & par toutes sortes d'artifices feignant qu'elle ne pouuoit resister à sa passion & que la beauté de Neron luy donnoit dans la veuë. Puis tout à coup quand elle vit le Prince fort amoureux, elle luy tenoit la bride haute traictant altierement auec luy, & s'il faisoit tant que de la retenir vne nuit ou deux, elle disoit qu'elle estoit mariée, qu'elle ne vouloit pas quitter son mary, ny rompre son mariage... Othon fut priué de la familiarité accoustumée, & puis apres de l'accez & de la suite du Prince, & finalement on luy donna le gouuernement de Portugal, afin que dans Rome il ne fust plus le competiteur de ses amours. *Ann.*, XIII, 45-46.

EPICARIS.

1720 Que deuroit-on coupper à Sabine Popée ?

SABINE.

Quand tu n'aurois vomy que ce mot seulement,
Tu mourras de cent morts par mon commandement.

EPICARIS.

Ces matieres de peur sont ce que ie dédaigne :
Menace-moy plutost de viure sous ton regne.
1725 Aucun autre malheur ne me sçauroit troubler ;
Et c'est la seule peur qui me feroit trembler.

NERON.

O nouuelle Alecton que l'Enfer a vomie !
Qui t'a donné sujet d'estre mon Ennemie ?
Qui de ta cruauté me rend ainsi l'objet ?

EPICARIS.

1730 Tu veux donc le sçauoir : en voicy le sujet :
Ie t'aymois autrefois, quand ton front hipocrite
Se couuroit faussement des couleurs du merite :

1728-1744. Comme Neron l'interrogea quelle cause l'auoit obligé à oublier le serment de fidelité qu'il luy auoit fait : *C'est*, dit-il, *que ie t'auois en horreur ; ce n'est pas que iamais soldat t'ay esté plus fidelle que moy, tant que tu as merité d'estre aymé ; mais i'ai commencé à te hayr depuis que tu as esté parricide de ta mere & de ta femme, & que tu es deuenu cocher, bateleur & incendiaire...* Il est certain que dans toute cette conjuration rien ne blessa dauantage les oreilles de Neron, que cela. Car, comme il estoit fort prompt à commettre des meschancetez, aussi n'estoit-il pas accoustumé d'ouir qu'on luy reprochast les choses qu'il auoit faites. *Ann.*, XV, 67.

La ville fut remplie de sales débordemens, à cause que Neron raudoit par les rues, & couroit les [bouges] & les cabarets, desguisé sous vn habit de valet de peur d'estre reconnu ; accompagné de gens qui voloient

Lors que ta main feignoit de faire vn grand effort
Pour escrire ton sein sous vn Arrest de mort:
1735 Quand ton Esprit brutal, cachant sa vehemence,
Pratiquoit la Iustice, exerçoit la Clemence,
Et pour mieux t'affermir en ton Authorité,
Montroit de la sagesse & de la pieté.
Mais depuis que tu cours où la fureur te guide,
1740 Que tu te rends cruel, ingrat, & parricide,
Que tu rodes la nuit, & que tu tiens à ieu
Les tiltres de voleur & ceux de boute feu;
Ie te hay comme vn Monstre abismé dans le crime;
Et trouue que ta mort est vn coup legitime.

NERON.

1745 Ah! c'est trop! qu'on la liure aux bourreaux inhumains

EPICARIS.

C'est vn œuvre où Neron peut donc mettre les mains.

NERON.

Entrainez-la, soldats; viste, & qu'on la dechire.

EPICARIS.

Possible que ton sort quelque iour sera pire.

tout ce que l'on apportoit pour vendre au marché, & qui chargeoient les premiers qu'ils rencontroient en leur chemin, & l'on le cognoissoit si peu, que luy mesme y fut blessé, & en porta les marques au visage. Depuis que l'on eut appris que c'estoit Cesar qui raudoit ainsi de nuit, ... la nuit se passoit comme si l'on eust esté dans vne ville prise de force. *Ann.*, XIII, 25.

Comme il estoit admonesté de signer la sentence d'vn criminel condamné à la mort, *Que ie voudrois bien*, dit-il, *ne sçauoir point escrire!* C. SVETONE TRANQVILLE. *De la vie des douze Cesars. Neron*, 10.

Tu te mis à crier : *Ie voudrois de bon cœur n'avoir iamais apris les lettres.* SENEQUE, *De la Clemence*, II, 1.

1748. Ie croy pourtant que Neron n'est pas reserué à vne fin si douce que la mienne. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

NERON.

Meschante, on t'aprendra comme il faut discourir.

EPICARIS.

1750 Tiran, ie t'aprendray que ie sçay bien mourir.

NERON.

Qu'on la face mourir du plus cruel suplice.

EPICARIS.

Rien ne doit t'empescher de faire ton office.

NERON.

O le Monstre execrable, & qu'il est endurcy !

SABINE.

L'Oncle de son Amant l'instruit sans doute ainsi,
1755 Seneque a fabriqué cette haine mortelle,
C'est vn grand artisan.

NERON.

Qu'il meure aussi bien qu'elle.

SABINE.

Puis qu'il ne t'a failly que deux fois seulement,
Aten de ses projets quelqu'autre éuenement :
Quoy ? ferois-tu si tost par des pensers timides
1760 Perir vn si grand Maistre en l'Art des Parricides ?
Garde bien de choquer ce docte Precepteur :
C'est vn homme de bien, c'est vn si bon flateur ;
N'eust-il que ce Talant il ne faut pas qu'il meure.

NERON.

Il flatera la Parque auant qu'il soit vne heure.
1765 Siluanus est passé dans son appartement
Pour luy faire en deux mots mon dernier compliment.

SCENE IV.

SABINE, LE CENTENIER, NERON.

SABINE.

Voicy le Centenier. Eh bien ?

LE CENTENIER.

La chose est faite.

SABINE.

Quoy ! nous ne verrons plus cette peste de Cour ?

LE CENTENIER.

1775 Ie ne l'ay point laissé qu'il n'ait perdu le iour.

SABINE.

Qu'a dit en te voyant cet honneur de Cordouë
Que Rome admire tant, que tout le monde louë ?

LE CENTENIER.

Mes ordres exprimez luy donnant à choisir
De tout genre de mort conforme à son desir,
1770 Ce Vieillard miserable a montré quelque ioye
D'y pouuoir arriuer par vne douce voye ;
Et déja présentant comme la chose iroit,
Il auoit preparé tout ce qu'il desiroit.
Sa femme en a senti toute la violence ;
1780 Pauline est à ses pieds tombée en defaillance,

1771. Seneque nasquit à Cordoüe ville d'Espagne pour lors Colonie Romaine. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

Et dans les mouuements d'vn si sensible ennuy
A fait tous ses efforts pour mourir deuant luy.
A peine, en luy parlant, a-t'il peu s'en deffendre;
A peine de ses bras a-t'il peu se desprendre :
1785 Mais enfin cognoissant que l'ordre estoit pressé,
De ce fâcheux obstacle il s'est debarassé.
Nous sommes auec luy passez dans vne Chambre
Où l'air qu'on respiroit n'estoit rien qu'esprit d'ambre;
Ce n'estoient en ce lieu qu'ornemens precieux
1790 Dont l'éclat magnifique esbloüissoit les yeux ;
Que meubles d'Orient, Chefs-d'œuure d'vne adresse
Ou l'Art debat le prix auecque la richesse,
Que Miroirs enrichis & d'extréme grandeur.

SABINE.

C'est mourir dans la pompe & dans la bonne odeur.

LE CENTENIER.

1795 Vn vaste Bassin d'or, où des eaux odorantes
Ornoient de leur parfum mille pierres brillantes,
N'y faisoit éclater vne valeur sans prix
Que pour y receuoir son sang & ses esprits.
Vn de ses Affranchis, Ministre de l'Estuue,
1800 L'a fait asseoir en suite, à my corps dans la Cuue,
Et retroussant ses bras au grand éclat du iour,
A passé promptement le rasoir à l'entour.

1795-1796. L'or & les pierres precieuses... estoient choses ordinaires, & que le luxe auoit rendu communes. *Ann.*, XV, 42.

Aux corps de logis ce n'estoit qu'or, que pierreries, & nacres de perle... Les planchers des sales où l'on mangeoit estoient tous lambrissez d'yuoire. SVETONE, *Neron*, 31.

1799-1844. Apres cela l'vn & l'autre se firent coupper les veines des bras. Seneque estoit vieil et auoit le corps attenué de sa grande abstinence, voyant donc que son sang se perdoit trop lentement & qu'il auoit peine à sortir, il se fit coupper encor les veines des iambes & des iar-

Ses Amis ont pâly voyant ouurir ses veines
Qui d'vne froide humeur n'estoient qu'à demy pleines :
1805 Mais ce grand Philosophe à mourir disposé
A veu courir son sang d'vn Esprit reposé,
Ne s'est non plus émeu durant cette auanture
Que si d'vn iour de feste il eust veu la peinture.
Amis, leur a-t'il dit, ne vous affligez pas ;
1810 La Vertu vous deffend de pleurer mon trespas :
Vous n'y trouuerez rien d'indigne d'vne vie
Dont les plus grands du Monde ont conceu de l'enuie.
Ie meurs ; mais c'est sans crime ainsi que sans remors
Que du rang des viuans ie passe au rang des morts.
1815 C'est vn certain Tribut qu'il faut bien que ie rende ;
La Nature le veut & Neron le commande :
Tous deux forment des loix qu'on ne peut violer,
Et leurs Arrests sont tels qu'on n'en peut appeller.
I'en subis la rigueur sans horreur & sans crainte ;
1820 Ma volonté docile embrasse la contrainte.
Par la douce faueur d'un sommeil que i'attens
Bien-tost Cesar & moy serons tous deux contens,
Luy de s'estre deffait d'vn Vieillard inutile,
Moy de m'estre rendu dans vn heureux Asile,

rets... Comme l'eloquence l'accompagna iusques au dernier souspir, il fit venir des secretaires & leur dicta plusieurs choses dont ie laisse de rapporter les propres mots, dautant qu'ils sont connus parmy tout le peuple... Seneque cependant voyant que sa vie traisnoit trop long-temps, pria Statius Anneus qu'il connoissoit de long-temps pour vn de ses bons amis & pour vn sçauant Medecin, de luy apporter du poison qu'il auoit preparé de longue main, tout tel que celuy dont on faisoit mourir à Athenes ceux qui estoient condamnez par iugement public. Mais il l'aualla en vain à cause qu'il auoit les membres tous froids, & que les conduits par où le poison deuoit agir estoient fermez. Finalement il entra dans vn bain d'eau chaude, dont il ietta sur les esclaues qui estoient plus pres de luy, en disant qu'il faisoit cette libation à Iupiter liberateur. Apres on le porta dans vne estuue où la vapeur l'estouffa. *Ann.*, XV, 63-64.

1816. Mourons doncques, puis que Neron le veut, & que les Dieux le souffrent. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

1825 Où nulle oppression ne se fait endurer,
Où iamais l'innocent n'a lieu de soûpirer,
Où pour tout interest l'Esprit est insensible
Et franc de passion, goûte vn repos paisible.

SABINE.

Il a creu par ces mots se mettre au rang des Dieux.

NERON.

1830 Ah! laisson-le acheuer.

LE CENTENIER.

Alors leuant les yeux,
Il a dit en poussant sa voix foible & tremblante,
Dans le creux de sa main prenant de l'eau sanglante,
Qu'à peine il a iettée en l'air à sa hauteur:
Voicy ce que ie t'offre, ô Dieu Liberateur!
1835 Dieu, dont le nouueau bruit a mon ame rauie,
Dieu, qui n'es rien qu'amour, esprit, lumiere & vie,
Dieu de l'homme de Tharse, où ie mets mon espoir:
Mon ame vient de toy, veuille la receuoir.

1824-1828. Si la vie est vn passage à quelque chose de meilleur, il ne faut pas apprehender vn changement qui rend notre condition plus heureuse; Et si c'est vn aneantissement de tout nostre estre, ce repos eternel & paisible, à qui toute la rage des bourreaux de Neron ne sçauroit donner la moindre inquietude, n'est-il pas bien doux & desirable? *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

1830-1838. Sainct Paul... nay en la ville de Tarse de la prouince de Cilicie... *La Cour Sainte.* — *Cf.* 703-710.

Plusieurs personnages assez graues ont pensé qu'il estoit mort Chrestien... Tout ce que l'on objecte de plus fort contre cette opinion est que Corneille Tacite le fait inuoquer à la mort Iupiter le liberateur... Veu que Tacite ne sçauoit pas ce qui estoit hors de sa connoissance & que Seneque n'auoit iamais fait profession ouuertement de christianisme,... quand Seneque auroit imploré Iesus le liberateur à la mort, il ne laisseroit pas de traduire Iupiter en son style... Ce nom de Redempteur ou Liberateur dont il fait mention, & cette aspersion d'eau que les Fideles

A peine a-t'il finy cet estrange langage,
1840 Qu'vne pâleur mortelle a couuert son visage.
Il a fermé les yeux d'vn mouuement pareil
A ceux qu'on voit tomber abatus de sommeil;
Et le voyant saisi d'vne glace mortelle,
Ie suis venu soudain t'en dire la nouuelle.

SABINE.

1845 Cesar, à ce recit tu parois tout changé:
Qu'as-tu donc, dy-le nous.

NERON.

Ie ne sçay ce que i'ay.
Tous mes sens sont troublez, & mon ame inquiette
Ne peut plus se remettre en sa premiere assiette:
Ie brûle de colere & frissonne d'effroy;
1850 Ie forcene, i'enrage, & ie ne sçay pourquoy
Vne Erinne infernale à mes yeux se presente,
Vn Fantôme sanglant me presse & m'espouuente.
Ne voy-je pas venir des bourreaux inhumains
Qui tiennent des serpens & des foüets en leurs mains?
1855 Ie ne sçay qui me tient en cette horreur extresme
Que ie ne m'abandonne à me perdre moy-mesme.
Qui hâtera ma mort? où sont les Conjurez?

auoient coustume de presenter à Dieu par forme de libation, temoignent quelque secret que cet Autheur a ignoré. *La Cour Sainte.*

1846-1860. Il confessa plusieurs fois, que le fantosme de sa mere le poursuiuoit, & que les Furies le tourmentoient auec leurs fouëts & leurs torches ardantes. SUETONE, *Neron*, 34.

Les furies qui l'agitent dès maintenant, & luy rameinent auec horreur l'image d'Agripine & de tant d'autres, redoubleront sans doute pour lors la rigueur de leurs chaisnes; & luy feront souffrir dans son horrible mort, autant de Bourreaux que d'objets, autant de supplices que de pensées. *Les Dernieres Paroles de Seneque.*

Agité de furies, inuesty d'ombres infernales... *La Cour Sainte.*

I'y suis mieux resolu qu'ils n'y sont preparez.
Que celuy qui soûpire apres mes funerailles,
1860 Me déchire le sein, me perce les entrailles,
Et rende ses souhaits accomplis de tout poinct.

SABINE.

Que veut dire, Seigneur?

NERON.

Ah! ne me parle point.
Esloigne-toy d'icy; fuy promptement, Sabine,
De peur que ma colere éclate à ta ruine.
1865 O Ciel! qui me veux mal & que ie veux brauer,
Des pieges que tu tends on ne se peut sauuer:
Tu prepares pour moy quelque éclat de tonnerre,
Mais auant, ie perdray la moitié de la Terre.

FIN DV CINQVIEME & DERNIER ACTE.

1862-1864. Poppea mourut par vne cholere que son mary prit contre elle fortuitement, qui la blessa d'vn coup de pied comme elle estoit grosse. *Ann.*, XVI, 6.

1868. Oyant vn certain qui disoit par forme de deuis : *Moy estant mort, que la terre soit toute meslée en sang ; Ains moy viuant*, luy repliqua-t-il. SVETONE, *Neron*, 38.

TABLE

Introduction VII

La Mort de Seneqve

Epistre à M. le Comte de Saint-Aignan..... 3
Extraict du Priuilege du Roy..... 7
Les Personnages..... 9
La Mort de Seneqve, tragedie..... 11

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

La Société des Textes français modernes a pour but de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles, et d'imprimer des textes inédits appartenant à ces mêmes siècles.

Les membres de la Société paient une cotisation annuelle de *vingt francs* dont ils peuvent se libérer par un versement de *trois cents francs*.

Moyennant une cotisation annuelle de *quarante francs*, ou un versement de *six cents francs*, ils peuvent recevoir les publications tirées sur papier de Hollande.

Les exemplaires sur papier de Hollande ne sont pas mis dans le commerce.

Les sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société, à partir de l'année de leur adhésion.

Ils ont droit à une remise de 20 °/₀ sur le prix de chacun des volumes publiés antérieurement.

La Librairie HACHETTE à qui a été confié le soin de recevoir les cotisations, se charge également de transmettre à la SOCIÉTÉ les adhésions nouvelles.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

PREMIER EXERCICE (1905) :

AMYOT. *Pericles et Fabius Maximus* (L. Clément)	*épuisé*
DES MASURES. *Tragédies saintes* (Ch. Comte)	7 fr. »
MAIRET. *La Sylvie* (J. Marsan)	*épuisé*

DEUXIÈME EXERCICE (1906) :

Maistre Pierre Pathelin, fac-similé de l'édition de Guillaume Le Roy (E. Picot)	*épuisé*
Le Festin de Pierre avant Molière (G. de Bévotte)	8 »
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *La Vie et les Ouvrages de J.-J. Rousseau* (M. Souriau)	3 50
La Muse Française, t. I (J. Marsan)	6 »

TROISIÈME EXERCICE (1907) :

DU BELLAY. *Œuvres Poëtiques*, t. I (H. Chamard)	*épuisé**
J. DE SCHELANDRE. *Tyr et Sidon* (1608) (J. Haraszti)	6 »
FONTENELLE. *Histoire des Oracles* (L. Maigron)	6 »

QUATRIÈME EXERCICE (1908) :

VOLTAIRE. *Lettres Philosophiques* (G. Lanson), 2 vol	10 »
La Muse Française, t. II (J. Marsan)	6 »

CINQUIÈME EXERCICE (1909) :

HÉROET. *Œuvres Poëtiques* (F. Gohin)	*épuisé*
DU BELLAY. *Œuvres Poëtiques*, t. II (H. Chamard)	*épuisé**
TRISTAN. *Plaintes d'Acante* (J. Madeleine)	*épuisé*

SIXIÈME EXERCICE (1910) :

SEBILLET. *L'Art Poëtique François* (F. Gaiffe)	*épuisé*
Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette, t. I (P. Bonnefon)	6 »
SENANCOUR. *Rêveries*, t. I (J. Merlant)	*épuisé*

SEPTIÈME EXERCICE (1911) :

DU VAIR. *Actions et Traictez Oratoires* (R. Radouant)	6 »
BAYLE. *Pensées sur la Comète*, t. I (A. Prat)	*épuisé*
Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette, t. II (P. Bonnefon)	6 »

HUITIÈME EXERCICE (1912) :

DU BELLAY. *Œuvres Poëtiques*, t. III (H. Chamard)	3 50
BRÉBEUF. *Entretiens Solitaires* (R. Harmand)	6 »
BAYLE. *Pensées sur la Comète*, t. II (A. Prat)	6 »
SENANCOUR. *Obermann*, t. I (G. Michaut)	*épuisé*

NEUVIÈME EXERCICE (1913) :

MONTESQUIEU. *Lettres Persanes* (H. Barckhausen), 2 vol	10 »
VOLTAIRE. *Candide* (A. Morize)	6 »
SENANCOUR. *Obermann*, t. II (G. Michaut)	5 »

DIXIÈME EXERCICE (1914 et 1915) :

RONSARD. *Œuvres complètes*, t. I et II (P. Laumonier)	10 »
Chaque volume pris séparément : 6 fr.	
JEAN DE LINGENDES. *Œuvres Poëtiques* (E.-T. Griffiths)	6 »
ALFRED DE VIGNY. *Poèmes Antiques et Modernes* (E. Estève)	3 50

ONZIÈME EXERCICE (1916 et 1917) :

MAURICE SCÈVE. *Délie* (E. Parturier)	12 »
TRISTAN. *La Mariane* (J. Madeleine)	6 »

* Les tomes I et II de Du Bellay seront réimprimés.

DOUZIÈME EXERCICE (1918):

HERBERAY DER ESSARTS. Traduction d'*Amadis de Gaule*, livre I (H. Vaganay), 2 vol..... 16 »
LAMARTINE. *Saül* (J. des Cognets)..... 5 »

TREIZIÈME EXERCICE (1919):

DU BELLAY. *Œuvres Poétiques*, t. IV (H. Chamard)..... 12 »
TRISTAN. *La Mort de Sénèque* (J. Madeleine)..... 10 »

EN PRÉPARATION

HERBERAY DES ESSARTS. Traduction d'*Amadis de Gaule*, livres II-IV (H. Vaganay).
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques*, t. V et suiv. (H. Chamard).
RONSARD. *Œuvres complètes*, t. III et suiv. (P. Laumonier).
AGRIPPA D'AUBIGNÉ. *Œuvres complètes*, à l'exception de l'*Histoire Universelle* (A. Garnier).
E. PASQUIER. *Recherches de la France*, livre VII (G. Michaut) ; livre VIII (F. Gohin).
HARDY. *Didon se sacrifiant*, *Scédase*, *Panthée* (E. Rigal).
CH. SOREL. *Histoire comique de Francion* (E. Roy).
— *Polyandre* (E. Roy).
TRISTAN. *Le Parasite* (J. Madeleine).
SCARRON. *Nouvelles tragi-comiques* (J. Caillat).
BOILEAU. *Satires* (A. Cahen).
Articles et brochures relatifs aux *Lettres Philosophiques* de Voltaire (G. Lanson).
SENANCOUR. *Rêveries*, t. II (J. Merlant).
Le Conservateur littéraire (J. Marsan).
BALZAC. *Louis Lambert* (M. Bouteron).
Etc.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

CLASSEMENT PAR ÉPOQUES

XVe SIÈCLE

Maistre Pierre Pathelin (E. Picot).

XVIe SIÈCLE

HERBERAY DES ESSARTS. Traduction d'*Amadis de Gaule*, livre I (H. Vaganay).
HÉROET. *Œuvres Poétiques* (F. Gohin).
MAURICE SCÈVE. *Délie* (E. Parturier).
SEBILLET. *L'Art Poëtique François* (F. Gaiffe).
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques* (H. Chamard), t. I-IV.
RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. I et II.
AMYOT. *Pericles et Fabius Maximus* (L. Clément).
DES MASURES. *Tragédies saintes* (Ch. Comte).
DU VAIR. *Actions et Traictez Oratoires* (R. Radouant).

XVIIe SIÈCLE

J. DE SCHELANDRE. *Tyr et Sidon* (J. Haraszti).
J. DE LINGENDES. *Œuvres Poétiques* (E.-T. Griffiths).
MAIRET. *La Sylvie* (J. Marsan).
TRISTAN. *Les Plaintes d'Acante* (J. Madeleine).
— *La Mariane* (J. Madeleine).
— *La Mort de Sénèque* (J. Madeleine).
Le Festin de Pierre avant Molière (G. de Bévotte).
BRÉBEUF. *Entretiens Solitaires* (R. Harmant).
FONTENELLE. *Histoire des Oracles* (L. Maigron).
BAYLE. *Pensées sur la Comète* (A. Prat).

XVIIIe SIÈCLE

Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette (P. Bonnefon).
MONTESQUIEU. *Lettres Persanes* (H. Barckhausen).
VOLTAIRE. *Lettres Philosophiques* (G. Lanson).
— *Candide* (A. Morize).
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *La Vie et les Ouvrages de J.-J. Rousseau* (M. Souriau).

XIXe SIÈCLE

SENANCOUR. *Rêveries* (J. Merlant), t. I.
— *Obermann* (G. Michaut).
LAMARTINE. *Saül* (J. des Cognets).
La Muse Française (J. Marsan).
ALFRED DE VIGNY. *Poèmes Antiques et Modernes* (E. Estève).

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

[redacted]

APR 1 1 2005

U 0 3 0 JUIN JUN 2005

CE

a39003 002379062b

CE PQ 1929
.M7 1919
C00 TRISTAN L'HE TRISTAN.
ACC# 1389430